L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1216 - VENDREDI 03 MAI 2013 — 2 €

www.agribourgogne.fr — ISSN 1776-0224

ANDAINEUR SOLAIRE
de 5 à 12 mètres
DEMANDEZ UNE DÉMONSTRATION FOIN-PAILLE


Ets BONORON
58290 Moulins-Engilbert
Tel. 03 86 84 20 22

Sommaire



L'info de la semaine *p.3*
Congrès de la fédération nationale ovine
Éleveur ovins demain !

P 06 **Actualité** Côte d'Or
FDSEA: Fiers d'être paysans, défenseurs du département

P 09 **Actualité** Nièvre
Le ministre de l'Agriculture de passage à Nevers: Le Foll reporte à la fin 2014 l'identification électronique des ovins

P12 **Actualité** Yonne
86ème Foire de Sens: Les Moulins Dumée à l'honneur

P15 **Actualité** Bourgogne
Chambre régionale d'agriculture: Une session pour «construire ensemble»

P16 **Actualité** Bourgogne
Herd-Book Limousin: Des chiffres positifs, une image dynamique

Implantation du SOJA

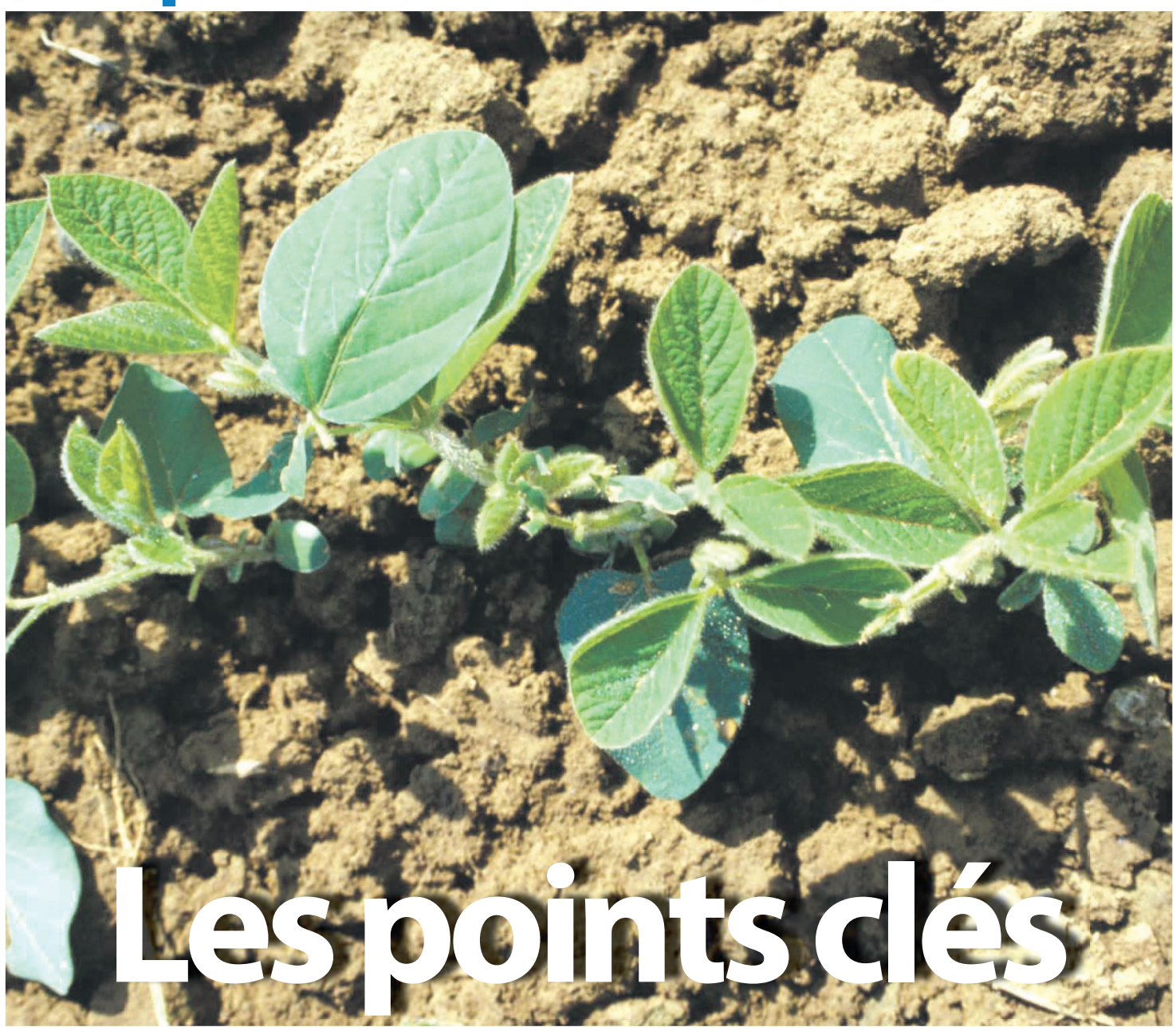


Photo: Réussir

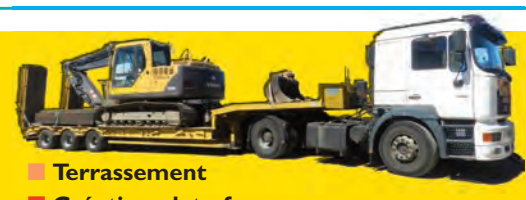
Les points clés

Le soja demeure une culture agronomiquement très intéressante et facile à conduire pour nos régions. Peu sujet aux maladies et aux attaques de ravageurs, il s'insère bien dans les rotations et permet de rompre les cycles des bioagresseurs des autres cultures. A condition de bénéficier d'une bonne alimentation en eau à partir de sa floraison, cette légumineuse peut régulièrement atteindre des rendements intéressants. Mais il est nécessaire de soigner l'implantation et permettre une levée franche et rapide.

Page 17

Journées commerciales à Corbigny


Vendredi 03
Samedi 04
Dimanche 05
MAI
NOUVELLES GAMMES
VALTRA FENDT
JCB AGRI
Financement 0%* sur la gamme JCB
G. BUCHEZ
Route de Marcilly
58800 Corbigny - 03 86 20 17 38


Terrassement
Création plate-forme
Assainissement
Transport
SARL Bourgogne Travaux Publics
La Baratte - 58000 Saint Éloi
Tél./fax : 03 86 21 94 90
Port. : 06 82 85 40 55
bourgogne.travaux.publics@orange.fr

l'Agenda

Côte d'Or

AG de l'Ambassade du charolais à Saulieu le 10 mai

L'ambassade du Charolais tiendra son assemblée générale à l'occasion des Journées gourmandes à Saulieu, le vendredi 10 mai de 10h à 13h. A cette occasion elle accueillera Pascal Mainsant (Inra) qui viendra présenter et dédicacer son livre «*La viande voit rouge*».

Nièvre

JA58 Tournoi de foot

Les JA de la Nièvre organisent leur traditionnel tournoi de football intercantons le mercredi 8 mai, à partir de 14h, au stade de Vandenesse. Un repas est prévu le soir à 19h30 au gymnase de Moulins-Engilbert. Inscription au tournoi au 03 86 93 40 91. Réservation pour le repas au 06 31 23 63 48 ou au 06 79 71 79 72.

Brinon-sur-Beuvron Election de la reine

Les JA du canton de Brinon-sur-Beuvron organisent un bal et l'élection de la reine, samedi 11 mai à partir de 22 h à Brinon, avec l'orchestre Pascal Michaud. Buvette, animations. Entrée: 12 euros, gratuit pour les moins de 12 ans.
Réservations:
Dominique au 03 86 29 01 40.

Congrès européen Marchés aux bestiaux

Le marché au cadran de Moulins-Engilbert, membre de la Fédération nationale des marchés au bétail vif (MABV), organise le Congrès de l'Association européenne des marchés aux bestiaux (AEMB), les 13, 14 et 15 mai dans la Nièvre. Près de 250 délégués venus de toute l'Europe participeront aux travaux qui se dérouleront au Casino de Pougues-les-Eaux, au cinéma de Saint-Honoré-les-Bains, à la Sicafome, entrecoupés de visites sur des exploitations, à Préporché et Isenay. Le mercredi matin sera consacré à l'assemblée générale de la fédération nationale.

Déchêts vétérinaires Tournée de collecte

Suite à des dysfonctionnements de son prestataire, le Groupement de défense sanitaire (GDS) de la Nièvre organise une nouvelle tournée de collecte des déchets de soins vétérinaires. Les rendez-vous précis sont fixés le 15 mai prochain selon les horaires suivants:
- de 8h à 9h30: à Sermoise, au siège du GDS58, ZA du Clos Ry.
- de 10h à 10h45: à Guérigny, coopérative Cap Nièvre, ZI Villemenant.
- de 11h30 à 13h: à Châtillon-en-Bazois, coopérative Cap Nièvre, route d'Aunay.

Le GDS remercie les éleveurs de se conformer aux dates et horaires indiqués, aucune autre possibilité de collecte n'étant prévue en 2013. Les deux fûts doivent être fermés, l'autocollant code barre reçu avec la facture collé sur le fût de 50 litres (ou à défaut inscrire le numéro d'élevage). Un bon de prise en charge sera délivré et devra être conservé. Il sera possible d'acquérir un nouveau kit (fût de 50l et petit fût) moyennant 26,50 euros TTC à l'occasion de ces ramassages. La facture acquitée sera adressée ultérieurement par la Société EDC. Seuls les règlements par chèque seront acceptés. Renseignements: GDS58 au 03 86 90 18 90.

Instants santé A Château-Chinon

La MSA Bourgogne organise les Instants santé, examens de santé destinés aux adhérents de 25 à 74 ans, sur le canton de Château-Chinon, du 15 au 17 mai prochains. Rendez-vous est donné à la salle Louise Michel, 58120 Château-Chinon. Pour la bonne organisation, les adhérents du canton intéressés sont priés de retourner le bulletin d'inscription, reçu récemment, le plus tôt possible à la MSA dans l'enveloppe pré-timbrée jointe.

Culards de printemps Foire à Moulins-Engilbert

Le Comité des foires de Moulins-Engilbert, en collaboration avec le marché au cadran, organise sa traditionnelle foire-concours aux culards de printemps, vendredi 17 mai, à la Sicafome. Le concours est ouvert à tous les animaux culards, toutes les catégories étant admises. Horaire: arrivée des animaux entre 4h30 et 6h, passage du jury entre 6h30 et 8h, vente au cadran à partir de 8h30. Inscriptions à la Sicafome, avant le 7 mai, au 03 86 84 28 75.

Propriétaires ruraux AG à Charrin

L'Association des propriétaires ruraux et bailleurs de la Nièvre tiendra son assemblée générale le vendredi 17 mai à Charrin. La matinée sera consacrée aux actes statutaires et, à partir de 14h, Maître Muhammad, avocat en droit rural et fiscalité agricole, directeur du département agriculture de Fiducial, interviendra sur le thème «*le foncier agricole en 2013*». Après une introduction législative et jurisprudentielle, il développera: la terre comme outil de travail de l'exploitation agricole, comment acheter et transmettre la terre, le foncier agricole et les impôts sur le bénéfice, la terre et les plus-values, la terre et l'ISF. Contact: Michel de Beaumesnil au 06 20 66 22 78.

Instants santé à Montsauche-les-Settons

La MSA Bourgogne organise les Instants santé, examens de santé destinés aux adhérents de 25 à 74 ans, sur le canton de Montsauche-les-Settons, du 23 au 24 mai prochains. Rendez-vous est donné au Centre social de Montsauche, place Marcel Mariller. Pour la bonne organisation, les adhérents du canton intéressés sont priés de retourner le bulletin d'inscription, reçu récemment, le plus tôt possible à la MSA dans l'enveloppe pré-timbrée jointe.

Sicafome AG du 30ème anniversaire

Le marché au cadran de Moulins-Engilbert fêtera son trentième anniversaire lors de l'assemblée générale annuelle de la Sicafome, prévue le vendredi 24 mai, à 10h, à la salle polyvalente de Moulins-Engilbert. Contact: 03 86 84 28 75.

Yonne

«Cidre en fête» à Boeurs en Othe

«Cidre en fête», samedi 11 et dimanche 12 mai, de 10 h à 19 h, chez Florence, Philippe et Vivien Charlois, producteurs de cidre, ratafia, jus de pomme et eaux de vie, 2 rue des Brossiers, hameau Le Champion, à Boeurs en Othe. Nombreux producteurs présents : magrets, asperges, escargots, fromages, poulets, macarons, miel, foie gras, vins etc… Présence également d'artisans : broderies, lampes, poteries. Animation les deux jours avec le groupe de danse country «*Cadance*».
Repas samedi et dimanche midi : réservation souhaitée au 03 86 88 00 29

Apecita Permanence le 22 mai

La prochaine permanence mensuelle de l'Apecita, se tiendra mercredi 22 mai, à la Chambre d'agriculture, 14 bis rue Guynemer à Auxerre. Pour rencontrer la déléguée régionale, prendre rendez-vous à la Chambre d'agriculture, auprès de Martine Laurent, tél 03 86 94 28 99

Instants Santé MSA pour le canton de Joigny

La Caisse régionale MSA de Bourgogne propose un bilan de santé gratuit à tous ses assurés et ayants droits du canton de Joigny, âgés de 25 à 74 ans, les mercredi 29 et jeudi 30 mai, de 7 h 30 à 11 h 30, à la Salle des Fêtes de Champlay L'occasion de faire le point sur l'état de santé de chacun. Bilans approfondis, ciblés suivant les pathologies propres à chaque tranche d'âge : pour les 25 à 34 ans, l'examen porte plus particulièrement sur la prévention et le dépistage des risques cardiologiques (comme pour les 35 à 44 ans). Pour les plus âgés : 65 à 74 ans, il est centré sur le repérage de certains facteurs de risque de dépendance. Participer à ces examens, c'est préserver encore plus son capital santé. Pour en permettre la bonne organisation, retournez au plus vite l'imprimé d'inscription reçu, à l'aide de l'enveloppe pré timbrée jointe.

Formation Certificat Phytosanitaire Chef d'exploitation

La FDSEA de l'Yonne organise une formation de 2 jours les mardi 4 juin et lundi 10 juin, de 9 h à 17 h 30, sur le thème du «*certificat phytosanitaire - chef d'exploitation*», destinée aux agriculteurs. Au programme : identification des risques liés à l'utilisation de produits phytosanitaires, revoir les éléments essentiels de la réglementation en vigueur concernant directement l'activité agricole et viticole, principes et intérêts de la protection intégrée appliquées à l'exploitation agricole et viticole.
Cette formation gratuite se déroulera au siège de la FDSEA, 37 rue de la maladière à Auxerre
Intervenants : Sandrine Vatinelle (référente productions végétales FDSEA 89), France Lahutte, (prévention des risques FDSEA 89) et Gaëlle de Nardo (Chambre d'agriculture 89 pour la polyculture/élevage)
Renseignements et inscriptions : tél 03 86 49 48 10

Réussir la maçonnerie de base sur mon exploitation

La Chambre d'agriculture de l'Yonne organise une formation sur 2 jours, les mercredis 15 et 22 mai de 9 h à 17 h 30, à Auxerre et sainte Maure (Aube), sur le thème : «*réussir la maçonnerie de base sur mon exploitation*». Objectifs : maîtriser les bases de mise en œuvre d'un ouvrage maçonné pour réaliser soi même des aménagements sur son exploitation
Renseignement. : Isabelle Cadoux, conseillère en bâtiment à la Chambre d'agriculture, au 03 86 94 22 12

Les bases de l'agronomie en agriculture biologique

La Chambre d'agriculture de l'Yonne organise une formation d'1 journée, lundi 3 juin, 9 h à 17 h 30, (lieu à définir en fonction de l'origine géographique des stagiaires) sur le thème : «*les bases de l'agronomie en agriculture biologique*».
Objectifs : comprendre les bases physiques et chimiques des ols, évaluer physiquement un sol et interpréter une analyse de sol, analyser l'impact de la mécanisation et des cultures sur un sol, raisonner sa fertilisation, adapter sa rotation à son exploitation, adapter ses interventions à sa culture. Publi et pré-requis : agriculteurs en conversion bio, en cours de réflexion ou certifiés AB
Renseignement. : Patrice Cote, conseiller en agriculture biologique à la Chambre d'agriculture, au 03 86 94 82 90

Un numéro de téléphone dédié à TélePac

Durant la période Pac, du 2 avril au 15 mai, la Direction Départementale des Territoires met à disposition des producteurs un numéro de téléphone «Spécial TélePac» : 03 86 48 42 48
Un serveur vocal dirigera les interlocuteurs vers la personne la mieux à même de répondre aux questions posées



Congrès de la fédération nationale ovine (FNO)

Éleveur ovins demain !

Éleveur ovin : chef d'entreprise stratège, innovant et ancré dans son environnement. Tel était le thème du Congrès de la Fédération Nationale Ovine pour 2013.



La délégation bourguignonne qui s'est rendue à Biarritz pour le congrès annuel de la FNO.

Les éleveurs ovins de toute la France se sont réunis les 25 et 26 avril derniers à Biarritz, dans l'une des plus grandes régions ovines française. L'Aquitaine est en effet la deuxième région ovine de France, avec les Pyrénées-Atlantiques en tête : 2 300 éleveurs de moutons, 500 000 brebis et, surtout, près de 250 installations dans cette production (dont environ 50 % d'installations aidées). De quoi faire rêver la délégation Bourguignonne qui a fait le déplacement en pays Basque !

Une conjoncture qui inquiète les éleveurs

Le huis clos qui ouvre traditionnellement le début du congrès a largement été tourné vers les inquiétudes des éleveurs dues à une conjoncture plus que pesante: prix impactés par les importations, hausse des charges, contexte sanitaire, réécriture de la PAC, empilement de réglementations environnementales et administratives, prédation… La FNO a d'ailleurs largement rappelé, en présence de Xavier Beulin, François Thabuis et des représentants du ministre de l'Agriculture, les demandes sur ces sujets et notamment: la nécessité de garantir, dans la future PAC, une aide ovine couplée renforcée, de trouver des solutions pour ne pas être encore et toujours soumis aux prix imposés par les importations à bas prix et de redonner de la souplesse aux règles de conditionnalité. Sur ce dernier point, les éleveurs sont satisfaits du report en 2015 de l'obligation de bouclage électronique annoncé par le ministre de l'Agriculture. Ils attendent cependant d'autres évolutions sur ce dossier.

La reconquête ovine : plus que jamais d'actualité

Si ces questions méritent d'être abordées et de trouver des solutions rapides, les organisateurs du congrès ont souhaité orienter les débats vers les opportunités à saisir pour redonner un avenir à la production et transformer ses contraintes en atouts. Pour la FNO et, en particulier, Serge Préveraud, son président, il est hors de question de baisser les bras. La reconquête ovine doit continuer. Ce n'est d'ailleurs pas par hasard que le congrès s'est tenu dans l'un des départements où la filière ovine est la plus dynamique. C'est dans ce sens qu'ont été menées les visites d'exploitations. Dans chacune des sept visites, les congressistes ont pu découvrir les stratégies mises en place par les éleveurs locaux. Pour compléter ces témoignages, une table ronde sur le thème *«éleveur ovin : chef d'entreprise stratège, innovant et ancré dans son environnement»* a accueilli deux éleveurs qui ont présenté la manière dont ils ont réussi à faire de leurs difficultés une opportunité de développement. Le premier, M. Patenotre, céréalier dans l'Aube, a créé de toute pièce un atelier ovin pour valoriser ses CIPAN.

Le second, M. Lacube, éleveur bovins dans les Pyrénées, a misé sur la valorisation du patrimoine et des traditions en faisant découvrir au grand public le métier d'éleveur, la transhumance… Il accueille aujourd'hui de nombreux groupes qui lui permettent de développer une activité de vente de produits fermiers et de restauration. Pour chacun d'eux, si le pari est réussi, c'est d'abord parce qu'ils ont osé innover, mais surtout parce qu'ils ont su s'entourer de conseillers, se former dans des domaines bien loin de leur cœur de métier (par exemple le marketing), se remettre en question.

Un renouvellement des générations nécessaire

Ces notes d'optimisme ne font pas oublier aux membres de la FNO que rien ne sera possible si l'on n'est pas en mesure demain de remplacer les éleveurs qui partent en retraite. Plus encore que dans les autres productions, la filière ovine a besoin d'installer de nouvelles générations de bergers. Pour mettre toutes les chances de son coté, non seulement la FNO développe la communication auprès des jeunes et enseignants pour susciter des vocations et améliorer la formation, mais elle a aussi créé un véritable dispositif financier permettant d'accompagner les porteurs de projets ovins afin qu'ils puissent concrétiser leur installation. Labeliance Agri devrait ainsi financer les premiers projets très bientôt.

▶ Zoom

P. Lacube a développé une réelle activité touristique autour de son élevage. Mais ça ne s'arrête pas là, il fait découvrir, dans son restaurant et à travers les animations qu'il propose, qu'être éleveur c'est produire du goût et…des paysages ! Ainsi que des produits dont le goût a une histoire. Être agriculteur, même pour une journée est une aventure merveilleuse ! www.lamaisonlacube.com

Prix du lait

Le médiateur pour une hausse de 2,5 cts/l dès avril

Suite aux demandes des éleveurs depuis plusieurs mois, le médiateur a tranché : une hausse du prix du lait a été proposée. Les éleveurs ont été entendus, mais maintenant, producteurs, transformateurs et distributeurs doivent adhérer au dispositif...

Les éleveurs, qui réclamaient une revalorisation du prix du lait de 2 à 3 centimes ont été entendus. Le médiateur des relations commerciales agricoles a estimé le 26 avril qu'il était *«souhaitable d'augmenter d'au moins 25 euros les milles litres le prix du lait payé aux producteurs pour la totalité du lait livré en 2013»* et ce, dès le mois d'avril. En d'autres termes, il demande aux distributeurs et industriels une hausse de 2,5 centimes/litre du prix versé aux producteurs pour rattraper la hausse de leurs charges. Cet accord prévoit également un volet *«spécial distribution»*: celle-ci devra s'acquitter d'une *«hausse technique»* de 3 centimes/litre pour le lait de consommation et de 2 centimes pour le lait incorporé dans les produits laitiers. Elle sera versée aux industriels à partir du 1er juin et figurera en pied de facture. Surtout, elle sera *«indépendante des négociations commerciales entre chaque enseigne et ses fournisseurs»*, précise-t-il en ajoutant qu'elle a été *«acceptée par la grande distribution»*.

Le médiateur indique d'ailleurs avoir conduit sa mission *«autour des deux principes d'une revalorisation rapide du prix payé au producteur et d'un partage équitable de l'effort financier correspondant entre les transformateurs et la distribution»*.

Le médiateur a invité l'ensemble des acteurs de la filière à *«confirmer leur adhésion»* au dispositif afin que la revalorisation du prix du lait payé aux producteurs soit effective dans les premiers jours de mai. Mais les réactions ne sont pas unanimes. La Fédération nationale des producteurs de lait (FNCL) juge les propositions techniques *«insuffisantes pour assurer la reconstitution des marges des transformateurs»*. En parallèle, le syndicat des Jeunes agriculteurs (JA) a salué les propositions du médiateur mais attend l'engagement concret des transformateurs. De plus, les JA veulent une revalorisation des prix pour l'ensemble de la filière. Quant à la Fédération nationale des producteurs de lait (FNPL), elle se félicite des propositions du médiateur et souhaite leur application sans délai. Côté distribution, Carrefour a aussitôt fait savoir que *«compte tenu de la situation actuelle des éleveurs laitiers»*, l'enseigne avait décidé de *«s'engager sans délai dans le dispositif proposé»*. Le numéro un français de la distribution a appelé également à créer *«aussi vite que possible une interprofession réunissant éleveurs laitiers, industriels et distributeurs»*. Pour sa part, Michel Édouard Leclerc, a indiqué que *«les centres E. Leclerc acceptaient le principe du plan proposé par le gouvernement, d'autant que les Pouvoirs Publics ont arbitré en faveur d'une solidarité partagée entre distributeurs et industriels»*. Sous condition toutefois que cette décision ne concerne que les producteurs laitiers français, leur lait et les produits en découlant

en bref

Néonicotoïdes Un moratoire pour deux ans

Quinze Etats membres (dont l'Allemagne, la France et l'Espagne) de la Commission européenne ont voté le 29 avril un moratoire de deux ans restreignant l'usage de trois néonicotinoïdes : l'imidaclopride, le thiametoxam et le clothianidine. Le ministre de l'Agriculture français a salué la mise en place d'un moratoire européen sur l'utilisation des néonicotinoïdes. En d'autres termes, la Commission a annoncé sa décision d'adopter la proposition qui restreint l'usage des trois néonicotinoïdes pour le traitement des semences, l'application au sol et le traitement foliaire pour les plantes et céréales attractives pour les abeilles. Les usages autorisés restent possibles uniquement pour les professionnels et les exceptions limitées aux cultures sous serres et en plein air après la floraison. Cette décision vient compléter la suspension de l'autorisation de mise sur le marché du Cruiser OSR décidée par Stéphane Le Foll dès le 29 juin 2012, indique un communiqué du ministère de l'Agriculture. A noter, que les restrictions pour les trois néonicotinoïdes s'appliqueront à partir du 1er décembre 2013. La Commission procédera dans les deux ans à une révision des conditions d'approbation des trois molécules pour prendre en compte les derniers développements techniques et scientifiques.



Bienvenue à la ferme

Un réseau en pleine forme

L'assemblée générale de l'association départementale du tourisme rural (ADTR) s'est tenue le 23 avril au Muséoparc d'Alésia.



Mathilde Schryve, Séverine Gautier, Pascal Mure, Vincent Lavier et Marc Fot.

Une dynamique *«extrêmement positive»*, un réseau *«innovant et proche des gens»* : Vincent Lavier, le président de la Chambre d'agriculture de Côte d'Or, a dignement salué le réseau *«Bienvenue à la ferme»* qui venait de faire le bilan de ses activités de 2012, la semaine dernière à Alise-Sainte-Reine.

Neuf nouveaux adhérents et une dizaine de sorties annuelles dont les fameux marchés fermiers de Beaune et Dijon ont été évoqués. *«Les consommateurs reprennent goût aux produits locaux et ont une exigence de qualité, vos actions sont tout à fait dans l'air du temps»* a salué Vincent Lavier, *«vous maîtrisez toute la chaîne de production, la transformation et la commercialisation. Vous réalisez trois métiers différents qui nécessitent beaucoup de polyvalence»*. Les liens avec Bienvenue à la ferme vont être *«encore plus étroits»* dans la nouvelle mandature, selon le nouveau président de la Chambre d'agriculture. Le président de l'ADTR Pascal Mure, nommé membre associé en charge du tourisme, participera aux sessions de la Chambre d'agriculture. Le réseau pourra également compter sur Ghislaine Verstraete, vice-présidente de la Chambre et présidente de la commission *«Valorisation des ressources locales et du tourisme»*. L'objectif de la Chambre d'agriculture est d'accompagner *«tous les projets»*. Ces derniers doivent être, dans la mesure du possible, innovants, menés sous formes d'actions collectives et *«en synergie avec tous les acteurs locaux»*.

Marc Frot, président de la commission agriculture du Conseil général de Côte d'Or a lui aussi salué le réseau de producteurs fermiers, avant de faire la présentation du Muséoparc et proposer la visite de celui-ci. Un an après son ouverture, ce site dynamise fortement le secteur. Jean-Pierre Rebourgeon, président de Côte d'Or Tourisme et Patrick Molinoz, maire de Venarey-Les Laumes et président du Pays de l'Auxois-Morvan, ont eux aussi salué les actions du réseau Bienvenue à la ferme et les bénéfices touristiques du Muséoparc.

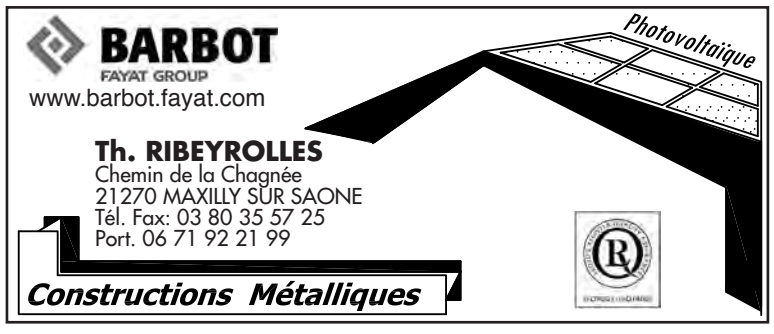
AURÉLIEN GENEST

Votez pour Flavigny !



Le village de Flavigny-sur-Ozerain a été choisi par Stéphane Bern pour représenter la Bourgogne lors de l'émission *«Le Village préféré des Français»*, diffusée sur France 2 en juin. Il est possible de voter pour le village côte d'orien jusqu'au 14 mai sur www.france2.fr. L'émission finale sera tournée dans le village ayant recueilli le plus de votes. Avoir été choisi pour représenter la Bourgogne est une belle reconnaissance, devenir le village préféré des français en 2013 ferait la joie de son maire et des Flavigniens. Que peut apporter l'émission? Les retombées économiques et touristiques pour la commune et le département sont énormes. Effectivement, la fréquentation touristique s'envole, les structures touristiques (hôtels, chambres d'hôtes, restaurants, offices de tourisme…) bénéficient de cet afflux de clients, ce qui pourrait les amener à embaucher de nouveaux salariés et peut être aussi, on l'espère, amener de nouveaux habitants et enfants dans les villages. On l'aura bien compris, un titre comme celui-ci n'est pas seulement un atout pour la commune mais pour l'ensemble du département. Une bonne raison pour se mobiliser et porter haut les couleurs de la Côte d'Or et de Flavigny-sur-Ozerain.

COMMUNIQUÉ



Hommage

Pierre Virely, une figure de la coopération en Côte-d'Or

A 92 ans, Pierre Virely s'en est allé. C'est une figure emblématique de la coopération agricole et de l'agriculture en Côte-d'Or dont nous saluons ici la mémoire. Sa grande silhouette et son charisme ont marqué l'histoire de nos coopératives. C'était un homme d'engagement, de conviction et surtout de vision, toujours tourné vers l'avenir, en particulier celui de l'agriculture.

Pierre Virely a été de ceux qui, très tôt, ont cru en la nécessité de construire un outil coopératif fort en Côte-d'Or. Président de la coopérative de Semur-en-Auxois à partir de 1976, où il avait succédé à Pierre Patriat, de la SCAC puis de la SCAC-Sonogra à Darcey de 1985 à 1993, il a œuvré pour la création de Dijon Céréales.

Nommé vice-président en 1989, il était resté Président d'Honneur. Lors des conseils, ses avis étaient écoutés et respectés, au titre de l'expérience mais aussi de la clairvoyance.

Polyculteur-éleveur, installé sur la ferme familiale d'Epoisses, il a su transmettre sa passion du métier et son exigence du travail bien mené à ses fils et petits-fils. Cofondateur du concours charolais de Semur-en-Auxois, il a toujours œuvré pour le modernisme et le progrès agricole (Ceta d'Epoisses, Centre Rural Social de la Côte-d'Or pour la région d'Epoisses). Membre actif des JAC dans sa jeunesse, il fut aussi vice-président de la Chambre d'Agriculture (1970) puis président de l'Etablissement de l'Elevage (1977) et du Syndicat de Contrôle de Performance (1978), mais aussi administrateur de la caisse locale (Semur) et régionale du Crédit Agricole.

Résistant engagé, Pierre Virely était un homme de valeurs. Très attaché à son territoire, il fut maire d'Epoisses durant 30 années et vice-président du Sivom de Semur-en-Auxois, mais aussi sénateur suppléant de 1980 à 1998. Officier du Mérite Agricole et de l'Ordre National du Mérite, Pierre Virely avait reçu à juste titre les hommages des services rendus.

Toute la famille Dijon Céréales s'associe pour saluer la mémoire de ce grand homme que fut Pierre Virely.



Pierre Virely en 2011.

MARC PATRIAT, PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE DIJON CÉRÉALES
PIERRE GUEZ, DIRECTEUR GÉNÉRAL DE DIJON CÉRÉALES



Pierre Virely entouré notamment de Roger Raillard, Marc Patriat et Pierre Guez lors de l'inauguration de l'extension-rénovation du silo d'Epoisses en 2003.

Rivières, captages prioritaires

Des mesures pour améliorer la qualité de l'eau

Un agriculteur du canton de Montbard a proposé la visite de son exploitation, la semaine dernière dans le cadre des journées *«Classe d'eau éleveurs»*.

Didier Caverot, agriculteur à Senailly en polyculture-élevage, connaît bien les mesures agro-environnementales territorialisées (MAEt). *«On m'en a proposé plusieurs ces derniers temps»* explique le Côte d'Orien. Sur des territoires donnés, ces aides incitent les agriculteurs à recourir à des pratiques préservant l'environnement. *«Dans mon cas, ces mesures concernent à chaque fois les ressources en eau»* précise Didier Caverot.

Ce dernier possède plusieurs prés délimités par une rivière et des cultures situées en zones de captages prioritaires.
«On m'a fait comprendre que mes vaches ne devaient plus aller dans la rivière. Il fallait aussi cultiver différemment mes cultures» ajoute l'agriculteur.

Réalisations subventionnées

Des clôtures ont été installées le long du cours d'eau. L'éleveur n'a à sa charge que le poste entretien. Les animaux s'hydratent désormais via des *«pompes à nez»* et un bac à eau solaire. *«L'énergie du soleil alimente une batterie qui permet de pomper l'eau, c'est un système autonome assez performant»* commente Didier Caverot. L'agriculteur n'a sorti de sa poche que 20% du prix des pompes et rien pour le bac à eau solaire, entièrement subventionné. Ces actions ont été menées par le Syndicat intercommunal pour la réalisation des travaux d'aménagement de la Vallée de l'Armançon (Sirtava). La problématique est en revanche un peu plus compliquée quelques kilomètres plus loin, sur les fameuses cultures en zone de captages prioritaires. Des pollutions, principalement par les nitrates, ont été constatées sur les communes de Quincy-le-Vicomte et Saint-Germain-lès-Senailly. Des actions de reconquête de la qualité de l'eau doivent être menées. *«L'objectif est d'abaisser le taux de nitrates qui dépasse actuellement les 50mg/litre»* explique Didier Caverot, *«à Quincy par exemple, il y a deux ans, des hydrogéologues ont déterminé le bassin d'alimentation du captage d'une surface de 70ha. Je suis particulièrement concerné avec une parcelle de 30ha sur laquelle je pratique la rotation traditionnelle colza, blé, orge. Des réunions publiques ont été organisées avec tous les partenaires et les agriculteurs concernés. Il fallait absolument trouver une solution car si le taux ne s'améliorait pas, l'Agence régionale de santé (ARS) faisait fermer les robinets»*.



Le bac à eau solaire a été entièrement subventionné.



Didier Caverot, ici sur une parcelle de 30ha où le taux de nitrates dépasse les 50mg/litre.

Diminution de la fertilisation

La Chambre d'agriculture et plus particulièrement sa Cellule d'animation agricole pour la protection de la ressource en eau (CAAPRE) a été sollicitée pour conseiller les agriculteurs. Des bulletins d'information et un suivi technique sont proposés pour *«cultiver»* différemment et diminuer la fertilisation. Dans un premier temps, Didier Caverot avait une préférence pour l'agriculture biologique: *«j'aurais ramené 15 hectares de luzerne que j'ai ailleurs et pratiqué du bio sur le reste de la surface. Mais finalement, après le dernier printemps que nous avons eu, je me suis rendu compte de la pointe de boulot que cela aurait généré. En bio, il y a des impératifs de temps et de travail qui me paraissent aujourd'hui incompatibles avec ce que je fais à côté, sur mes 180 ha de cultures, en plus de mon atelier bovin»*. Finalement, l'agriculteur a décidé d'engager sa parcelle dans une mesure de réduction de la fertilisation azotée sur grandes cultures. Cette mesure limite, entre autre, sa fertilisation azotée à 111 unités/ha/an en moyenne sur la parcelle du captage pendant cinq ans. Pour respecter son engagement, il a décidé pour l'instant de couper sa parcelle en deux afin d'implanter de la luzerne sur une partie et de cultiver des espèces peu consommatrices en azote sur le reste. En échange, il recevra une compensation financière via les MAEt.

AURÉLIEN GENEST



La visite de l'exploitation s'est déroulée le 23 avril. Deux autres rendez-vous sont fixés le 30 mai et le 29 juin.

▶ Repères

La classe d'eau éleveurs, c'est quoi ?

Des journées d'échanges sur le thème *«eau et élevage»* sont organisées depuis le début de l'année par le CFPPA de La Barotte-Haute Côte d'Or et l'Agence de l'eau Seine-Normandie afin d'aider les éleveurs du secteur à mieux comprendre les enjeux de la ressource en eau qui peuvent être liés à l'exercice de leur métier. Cette initiative s'inscrit dans le cadre du dispositif *«classes d'eau non scolaires»* mis en place depuis trois ans environ par l'Agence de l'eau auprès des professionnels et des élus et qui s'étale sur cinq jours non consécutifs. Elles permettent d'aller à la rencontre des acteurs de l'eau, de faciliter la connaissance des institutions et des réglementations et par des retours d'expériences de valoriser des pratiques. Une dizaine d'éleveurs du Châtillonnais et de l'Auxois participent à cette initiative en Seine-Amont qui a nécessité la mobilisation de plusieurs partenaires locaux : le Sirtava, le Syndicat intercommunal des cours d'eau du Châtillonnais (SICEC)) et la Chambre d'agriculture de Côte d'Or. Interventions et visites de terrain constituent le format de ces journées qui abordent à chaque fois un thème différent. Les prochains rendez-vous auront lieu le jeudi 30 mai sur le thème *«Comment restaurer la qualité physique des cours d'eau ?»* et le samedi 29 juin, lors des Journées châtillonnaises, pour une restitution de cette classe d'eau spéciale éleveurs avec la tenue d'un stand par les partenaires.



La FDSEA en assemblée générale

Fiers d'être paysans, défenseurs du département

L'assemblée générale de la FDSEA de Côte d'Or s'est déroulée lundi au lycée agricole de Quétigny. Un large tour d'horizon des problématiques et revendications départementales a été dressé.



Au premier plan : Bernard Ehret, Samuel Maréchal, Julien Marion, Fabrice Faivre, Dominique Barrau, Jean Bertrand, Mauricette Besançon et Dominique Guyon.

Le président Fabrice Faivre a débuté son discours en ayant une pensée pour un certain nombre de personnes. Tout d'abord les producteurs du Val de Saône : *«C'est difficile pour eux actuellement. Les pluies diluviennes du week-end dernier vont être lourdes de conséquences pour leurs exploitations, des dizaines d'hectares qui venaient d'être ensemencées en maïs, tournesol et soja sont aujourd'hui submergées par plus d'un mètre d'eau par endroits»*. Fabrice Faivre a ensuite évoqué les *«nombreuses casses en colza»* des agriculteurs de la zone plateaux, avec une levée difficile à l'automne puis un gel destructeur au mois de février. Les retraités agricoles faisaient également partie des propos du président : *«le changement c'est maintenant, pouvait-on entendre il y a un an. Des promesses avaient été faites pour les retraites agricoles mais il n'y a encore rien eu depuis ! Ce n'est vraiment pas facile pour nos retraités»*.

De l'économie dans les campagnes

Le président de la FDSEA est ensuite revenu sur les élections Chambre d'agriculture du début d'année : *«Notre campagne de terrain a payé. Nous sommes allés à la rencontre des agriculteurs»*. La délégation de la FDSEA a pu apprécier les *«efforts réalisés»* par les éleveurs, notamment dans les mises aux normes : *«beaucoup de nouveaux bâtiments ont été construits et à ce sujet, nous remercions le Conseil général, la Région et l'État pour les efforts financiers conséquents dans le cadre du plan bâtiment»* indique Fabrice Faivre, qui a profité de cet instant pour saluer les bonnes relations entretenues quotidiennement avec les différents OPA, la Préfecture et les représentants de l'administration. Fabrice Faivre a ensuite mis l'accent sur l'économie générée par l'agriculture dans les zones rurales, zones dans lesquelles *«il n'y aurait pas grand chose»* sans les agriculteurs. Fabrice Faivre attend beaucoup des prochaines négociations de l'accord cadre avec le Conseil général, pour assurer notamment les *«quatre mamelles de l'élevage»* que sont les bâtiments, le parcellaire, les progrès génétiques et la formation des éleveurs.

«Nous méritons d'être écoutés»

Le secrétaire général Jean Bertrand et ses adjoints Bernard Ehret et Samuel Maréchal ont enchaîné sur les principaux évènements de l'année 2012. Dossiers sanitaires, environnementaux et compétitivité étaient notamment au programme. Jean Bertrand a rappelé aux quelques politiques et représentants de l'État venus à cette assemblée le poids de l'agriculture dans la balance commerciale du pays.

Pour la Côte d'Or, les agriculteurs génèrent 957 millions d'euros de productions, ils assurent un maillage territorial pour un total de 11 000 actifs dont la moitié sont des salariés. *«Par rapport à tout cela, nous méritons d'être écoutés»* a lancé Jean Bertrand, *«la FDSEA propose une politique d'avenir, avec un modèle agricole basé sur des prix rémunérateurs pour vivre dignement de notre métier. Nous demandons la fin du ditat de la grande distribution, la diminution drastique des populations de sanglier et des mesures environnementales qui soient construites en collaboration avec les organismes techniques et non pas sur des principes bureaucratiques»*. Jean Bertrand a glissé un autre message, cette fois-ci directement à l'attention des agriculteurs : *«le nombre de nos contraintes ne cesse de grandir. Plus nous serons nombreux à la FDSEA et plus notre capacité d'action sera grande. Merci de relayer ce message partout dans nos campagnes»*.

Zones intermédiaires

Fabrice Faivre a ensuite abordé les zones intermédiaires, le grand thème de cette journée : *«notre département fait partie d'une zone très fragile, nous avons pratiquement les DPU les plus bas de France. Nous avons déjà beaucoup donné lors du bilan de santé,soit un total de douze millions d'euros ! Les céréaliers ont donné entre 70 et 80 euros de l'hectare : on ne peut vraiment plus se permettre de perdre quoi que ce soit»*.

Dominique Barrau, le secrétaire général de la FNSEA, était l'invité de cette assemblée. Il a répondu à de nombreuses questions venant de la salle. L'*«éclairage»* sur les zones intermédiaires a t-il été au rendez-vous ? Christophe Verdot, agriculteur dans le canton de Baigneux-les-Juifs, a globalement apprécié les débats et gardera le côté positif : *«Tant que tout n'est pas écrit pour la reconnaissance des zones intermédiaires, il y a encore une marge de manœuvre. Il faut y croire»*. Christophe Monot, agriculteur à Marsannay-le-Bois réagit également : *«Je ne suis pas certain que cette problématique des zones intermédiaires soit facile à défendre sur le plan national. Dominique Barrau a davantage ouvert des questionnements que répondu précisément aux questions des adhérents de la FDSEA. Ces derniers, on le voit bien, ont bien conscience de ce qui les attend. Pour moi, la priorité est de montrer l'idiotie de la sur-prime des 50 premiers hectares. Ce système veut être vendu comme sympa socialement, humainement, mais il n'en est rien»*.

Vers une convergence lente ?

Samuel Maréchal, le secrétaire général adjoint de la FDSEA, s'est montré satisfait de la l'intervention de Dominique Barrau : *«on le sent bien, la FNSEA est contre cette sur-prime des 50 premiers hectares. La FNSEA souhaiterait une convergence lente pour que cette mesure puisse passer auprès de ceux qui sont favorables aujourd'hui. Elle permettrait de faire baisser lentement les soutiens de ces agriculteurs, dans le but qu'ils puissent d'adapter dans le temps. Par rapport à cette Pac, il y a ce que l'on veut et il y a ce que l'on obtiendra. J'espère que les gens l'ont bien compris. Il y a des positions divergentes, la FNSEA prendra des décisions qui contenteront le plus grand nombre d'agriculteurs»*.

Ont également pris la parole lors de cette assemblée : Aurélien Viellard, le président des Jeunes agriculteurs de Côte d'Or et Julien Marion, le secrétaire général de la Préfecture, qui a notamment rappelé la mobilisation générale et quotidienne de l'État sur la lutte contre la tuberculose bovine.

AURÉLIEN GENEST

ETS
BRISARD
BERNARD et FILS

constructions métalliques
BATIMENTS AGRICOLES
Devis Gratuit

Route de Gray - Mantoche, B.P. 17
70101 GRAY CEDEX

03 84 65 25 98
Télécopie 03 84 65 19 47



Les agriculteurs ont posé de nombreuses questions à Dominique Barrau, le secrétaire général de la FNSEA.

Coopératives d'utilisation de matériel agricole

Un avenir certain pour les Cuma

Le président de l'antenne Côte d'Or nous reçoit chez lui à Binges, dans le canton de Pontailler-sur-Saône.



Frédéric Faurois évoque notamment la régionalisation du réseau Cuma.

Frédéric Faurois préside la Fédération des Cuma de Bourgogne et la nouvelle antenne de Côte d'Or. Cet agriculteur spécialisé en productions végétales a succédé en juin 2012 à Jean Conseil et Fernand Prudent. Frédéric Faurois tient un discours particulièrement positif sur les coopératives d'utilisation de matériel agricole en Bourgogne et dans le département : *«Nous avons un réseau riche en personnes et en innovations. En ce sens, nos Cuma ont un avenir certain, j'en suis convaincu. Les exploitations ont tendance à s'agrandir, mais je pense que les Cuma vont en faire tout autant»*. Le Gaec des Avaux où travaille Frédéric Faurois fait partie de deux Cuma : Saint-Antoine, à Montmançon, et la Cuma de la Norge, à Genlis. *«C'est vraiment enrichissant de travailler ensemble»* confie l'agriculteur, *«d'un côté il y a le matériel, avec des machines performantes à moindre coût. A Genlis par exemple, nous avons quatre semoirs de précision, nous semons à seulement 13 euros de l'hectare. De l'autre côté il y a le facteur humain : on ne se sent pas seul. Si un jour on a un problème de santé, un problème de tracteur, on sait qu'il a quelqu'un derrière. La solidarité et l'entraide sont deux notions très importantes»*.

Une régionalisation bénéfique

Frédéric Faurois a présidé sa toute première assemblée générale le 19 avril à Venarey-Les Laumes devant une cinquantaine de personnes. C'était également une première pour l'antenne Côte d'Or. *«En effet, on ne dit plus FD Cuma!»* souligne le président. Cette régionalisation avec des antennes départementales est *«très intéressante»* selon Frédéric Faurois : *«grâce à elle, nous avons pu développer l'animation. Avant, nous n'avions que 0,6 emploi temps plein, en convention avec la Chambre d'agriculture. Nous n'avions pas les moyens d'avoir davantage en Côte d'Or. Malgré le turn-over des animateurs que nous avons actuellement (Guillaume Dumonet, parti au mois de mars, n'est pas encore remplacé), Édouard Benard est venu en renfort et nous avons même une assistante,Sara Chora, qui est en formation pour le secrétariat»*. Le président invite les 205 Cuma du département à solliciter l'antenne en cas de besoins. Le banc d'essais moteur est notamment cité : *«il est très important, vu le prix actuel du gasoil. Nous avons des outils qui nous permettent de vérifier les consommations des tracteurs, pour savoir s'ils sont en bonne santé et connaître à quels régimes ils doivent être utilisés. Sébastien Lautissier s'occupe de ce poste et propose même une formation»*.

AURÉLIEN GENEST

Rendez-vous

Mécafourrages, le 16 mai

Lors de l'assemblée générale à Venarey, il a bien entendu été question de Mécafourrages, le grand événement du réseau Cuma qui aura lieu le 16 mai à Toutry, dans l'Auxois.
Plus de 1 000 personnes sont attendues pour la découverte des cinq ateliers suivants : *«Optimiser des chantiers de récoltes de foin», «rénovation et entretien des prairies», «les cultures dérobées, bien les choisir pour les intégrer dans le système fourrager», «bien régler son matériel pour la fenaison des légumineuses», «préparation des aliments à la ferme»*. Frédéric Faurois a fait un appel au bénévolat lors de la réunion.

Élevage

La Simmental: une race qui bouge !

Après s'être déplacé à Paris avec trois animaux en février dernier, nous avons pu retrouver la Simmental dans les Vosges à l'occasion d'Eurogénétique début avril !

Les éleveurs Simmental Cote d'Oriens nous ont fait le plaisir de préparer et de présenter sept animaux de qualité pour l'occasion. Et quel spectacle puisque cette délégation n'est pas revenue les mains vides ! Le juge Claude Thievon, éleveur dans l'Ain, a eu le plaisir de départager les concurrentes venues de France mais aussi d'Allemagne et d'Autriche.

La Simmental de Côte d'Or, des éleveurs d'avenir

Trois jeunes vaches avaient fait le déplacement : Emarnotte au Gaec Chevalier (Saint-Martin du Mont), Epinal, championne jeune au Sia, qui ajoute le championnat jeune d'Eurogénétique à son palmarès, félicitations au Gaec Magniere (Chazeuil) ! Et sa suppléante, elle aussi cote d'orienne: Fleur du Gaec Aubry (Jours-les-Baigneux) qui a été désignée réserve championne jeune. A noter aussi que Épinal et Fleur ainsi qu'une jeune vache de Haute-Marne ont participé au concours du meilleur lot eurosimmental et ont remporté ce prix face aux lots allemand et autrichien.

Des éleveurs qui savent faire vieillir leurs animaux

Voila celles que l'on peut appeler les habituées des concours : quatre vaches adultes de grande qualité ont été proposées aux spectateurs: Capucine de l'EARL Gardey (Beaumont-sur-Vingeanne), Verveine du Gaec Aubry (Jours-les-Baigneux), Univers du Gaec du Creux bleu (Villecomte) et Diana du Gaec Aubry (Jours-les-Baigneux) qui a été classée 2ème en section n°3. Félicitations aux éleveurs pour la qualité des animaux présentés. Nous vous donnons rendez-vous le 25 août pour le concours départemental de notre race au lycée agricole de la Barotte à Chatillon-sur-Seine à l'occasion de la fête de l'agriculture.

D'APRÈS COMMUNIQUÉ



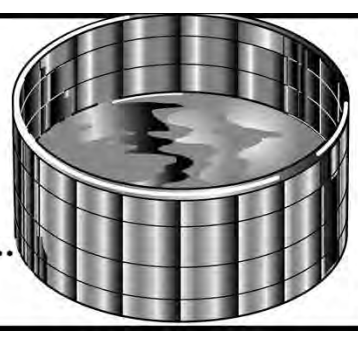
Fleur et Épinal ont participé au concours du meilleur lot Eurosimmental et ont remporté ce prix face aux lots allemand et autrichien.



Diana a été classée 2ème en section n°3.

wolf SYSTEME
SYSTEME WOLF
Z.I. - CS 10507
67480 LEUTENHEIM
Tél. 03 88 53 08 70
Fax 03 88 86 26 20
siege@systeme-wolf.fr

FOSSES A LISIER BETON
CONÇUES POUR DURER
Système de coffrage économique, fosse coulée sur place.
Capacité : 25 à 5000 m³.
Des milliers de références
Agent Régional : GUINCHARD SARL - ARC-SOUS-MONTENOT
25270 LEVIER - Tél. 03 81 49 30 12 - E-mail : Guinchard.wolf@wanadoo.fr



DEMANDE DE DOCUMENTATION
Nom ou Ets
Adresse
Tél
❑ Agriculteur
❑ Etudiant
❑ Technicien agricole

Salariés agricoles

L'Asavpa 58 se cherche un nouveau souffle

L'Association des salariés de l'agriculture pour la vulgarisation du progrès agricole de la Nièvre (ASAVPA58) a tenu son assemblée générale annuelle, samedi dernier, à la mairie de Saint-Saulge. Affectée par une baisse des effectifs, la structure s'est interrogée sur le thème *«nos projets associatifs, l'implication au sein d'une association»*.



L'AG de l'ASAVPA58 s'est tenue le 27 avril à la mairie de Saint-Saulge.

Succès du dernier Concours interdéparetmental de conduite de matériel agricole, l'AG de l'Asavpa avait été reportée à ce samedi 27 avril, à Saint-Saulge, où une vingtaine d'adhérents se sont retrouvés pour adopter les comptes, tirer le bilan d'activités de l'année écoulée et s'interroger sur l'avenir. Sous la présidence de Gérard Perry et en présence d'Alexandre Lorré, président des JA58 pour qui le concours, organisé en partenariat, *«a été une belle mise en avant de votre association et de la reconnaissance de l'influence du salariat agricole dans l'opinion»*, la réunion s'est ensuite interrogée sur les moyens à mettre en place afin de redonner du souffle à la structure.

De 47 adhérents en 2011, l'Asavpa 58 est en effet passée à 25 en 2012 et cette érosion symbolise *«le manque de salariés motivés, qui ont envie de s'investir et d'évoluer dans leur vie professionnelle»* selon Gérard Perry. Selon les statistiques de la MSA, la Nièvre compte 1800 salariés agricoles déclarés (CDI et CDD, temps partiel et temps plein confondus), mais la structure associative semble avoir du mal à intéresser, notamment les plus jeunes qui ont tendance, pour s'informer, à faire jouer la concurrence des sites internet et des réseaux professionnels agricoles.

Image changée en 20 ans

«Notre drame, c'est que l'on est souvent passé pour un syndicat, ce qui n'a rien à voir avec nos objectifs» a souligné le président Perry. Si plusieurs participants ont insisté sur l'importance de *«créer des événements conviviaux, propres à favoriser une dynamique et donner l'envie d'agir ensemble entre amis»*, l'Asavpa doit continuer à intervenir en tant que *«partenaire social»* et s'adapter *«à une image du salarié agricole qui a beaucoup changé en 20 ans»*. Une adhérente a ainsi mis le doigt sur un manque de connaissance de ce que sont les salariés agricoles *«pas seulement des hommes affectés à la conduite du tracteur, mais aussi des personnes de confiance qui sont de véritables collaborateurs de l'exploitation, qui peuvent avoir une vie de famille et se consacrer pleinement à leur emploi»*. Et pour accentuer la perception de ces réalités nouvelles, parmi les exploitants comme auprès des organisations professionnelles, l'Asavpa 58 poursuivra son action. Son budget, adopté samedi, va ainsi quasiment doubler en 2013, et continuera à financer ses bulletins trimestriels, les concours (taille, manipulation, conduite, bûcheronnage...), l'information sur le droit à la formation, la promotion des métiers, la mise à disposition des offres de l'Anefa, et les relations avec les OPA et le réseau national.

Et ce, même si, selon le président des JA58, toutes les structures associatives sont confrontées à la même difficulté de *«faire cesser l'individualisme et faire primer le collectif»*.

EMMANUEL COULOMBEIX

Joseph Daul en visite au cadran de Moulins-Engilbert

Le président du PPE acquis à la cause de la Sicafome

Député européen et président du groupe PPE (centre droit) au Parlement européen, l'Alsacien Joseph Daul fait tous les ans une tournée d'une semaine des départements de sa circonscription électorale. La semaine dernière, il était dans la Nièvre, où il a notamment été reçu au marché au cadran de Moulins-Engilbert.

Bernard Gauthier et un panel représentatif d'éleveurs usagers du marché au cadran ont officiellement accueillis, le 23 avril, le député européen Joseph Daul à la Sicafome, pour une visite de près de deux heures. L'élu, qui est aussi président du groupe parlementaire de centre droit (le PPE regroupe des élus des 27 Etats membres dont ceux de l'UMP en France) au Parlement européen, était déjà venu il y a quelques années dans le cadre de sa campagne électorale. Et, comme chaque année, il fait la tournée de sa circonscription, qui va de Beaune à Charleville-Mézières, durant toute une semaine. Cette fois-ci, l'élu alsacien n'a pas indiqué s'il serait candidat à sa succession, l'an prochain, lors des élections européennes. *«Il se laisse le temps de réfléchir»* témoigne le conseiller de son groupe politique qui accompagne l'ancien agriculteur devenu parlementaire.



Joseph Daul (2ème en partant de la gauche), s'est essayé fictivement aux enchères électroniques sur les boîtiers de la salle des ventes N°2 de la Sicafome.

Dossiers chauds

Après avoir fait le tour des installations du marché et entendu les explications de Bernard Gauthier et Martial Tardivon sur son fonctionnement et l'avantage que revêtent les garanties bancaires pour ses usagers, Joseph Daul s'est essayé aux enchères électroniques, avec des animaux fictifs, en tapotant sur les boîtiers dans la salle de vente N°2 et en voyant s'afficher les informations sur l'écran géant. Une démonstration qui a fini de le convaincre du bien-fondé, pour la filière, de cet outil qui fêtera son trentième anniversaire le 24 mai prochain. Réunis ensuite à la buvette du marché, les éleveurs -une quarantaine- ainsi que des responsables professionnels tels qu'Emmanuel Bernard, ont pu nouer un échange franc et courtois avec l'élu, à propos du prochain budget européen, *«sur lequel nous ne voterons pas s'il y a un déficit»* a dit Joseph Daul, de la prochaine réforme de la Pac, des normes environnementales, des marchés à l'export - *«qui doivent s'élargir au-delà du pourtour méditerranéen»* et des effets de la crise économique sur le Vieux continent. Le lendemain, Joseph Daul visitait l'entreprise Technologie Nièvre environnement, à Prémery, spécialisée dans la production d'un biodiesel *«clair comme de l'eau»* à partir de déchets de colza et de graisses animales issues des filières d'équarrissage.

E.C.



Le ministre de l'Agriculture de passage à Nevers

Stéphane Le Foll reporte à la fin 2014 l'identification électronique des ovins

De passage dans la Nièvre, le 24 avril, Stéphane Le Foll a fait quelques annonces.



Stéphane Le Foll, en ministre «*normal*», est venu et est reparti de Nevers par la route. Durant cinquante minutes, il a répondu aux questions des adhérents de la Confédération paysanne réunis en Congrès national au Centrexpo.

Quelques éleveurs ovins remettaient en cause l'obligation faite, à partir du 1er juillet prochain, de pucer électroniquement les oreilles des moutons.

La semaine dernière, le ministre de l'Agriculture a annoncé, à Nevers, le report de cette mesure à la fin de 2014. «*Cela permet d'assurer une certaine souplesse tout en gardant un objectif de traçabilité*» a-t-il dit devant les membres de la Confédération paysanne venus de toute la France les 23 et 24 avril.

Concernant un autre dossier attendu et remis en cause par le syndicalisme majoritaire en Bourgogne, le ministre a de nouveau appuyé sur «*la mise en application rapide du sur-primage des 50 premiers hectares*», idée qu'il a déjà longuement développée dans son projet pour une «*agroécologie qui combine à la fois une ambition économique et une ambition écologique. Les deux ne sont pas incompatibles*», a-t-il dit.

Nouvelle Pac en 2015

Dans une intervention d'à peine cinquante minutes, en réponse groupée aux cinq questions posées un peu plus tôt par quelques délégués du syndicat, le ministre a évoqué la future réforme de la Pac, du ressort européen, et la loi de modernisation de l'agriculture, de sa propre responsabilité.

Il a ainsi confirmé que la future politique agricole commune ne rentrerait pas en vigueur avant 2015 «*après une phase de transition en 2014*». Les négociations qui viennent de commencer devraient se clore d'ici la fin juin, soit «*avant la fin de la présidence irlandaise de l'Europe*».

S'agissant de la loi nationale, Stéphane Le Foll a insisté sur l'objectif de «*se montrer capable d'investir intelligent*», par exemple «*comme la scierie qui prévoit 120 emplois dans la Nièvre*», de même que pour le porc ou le miel «*en ne laissant pas à d'autres le soin de produire ce dont nous avons besoin*». Un credo, annoncé devant un parterre d'élus locaux favorables unanimement au projet ERSCIA à Sardy-les-Epiry, juste avant son départ pour Paris puis pour la Chine où il accompagnait le Président de la République en voyage d'Etat.

EMMANUEL COULOMBEIX



Une délégation de la Chambre d'agriculture, de la FDSEA58 et de JA58 a été reçue en préfecture par deux conseillers du ministre de l'Agriculture.

▶ Rencontre

Chambre/FDSEA/JA rencontrent deux conseillers du ministre

Quand le réseau syndical majoritaire a eu vent de la venue de Stéphane Le Foll dans la Nièvre, il lui a immédiatement écrit pour demander audience. Trois jours avant, le ministère a fait savoir aux responsables professionnels nivernais qu'une délégation pourrait rencontrer deux conseillers du ministre, le jour de sa venue, le 24 avril.

C'est donc à la préfecture qu'une délégation composée d'élus de la Chambre d'agriculture, de la FDSEA58 et de JA58 ont été reçus par les deux conseillers, vers 11h30, en présence d'Yves Castel et Joël Plu, de la DDT. A la demande du président Eric Bertrand, c'est Didier Ramet, secrétaire général, qui a représenté la Chambre d'agriculture.

Il était accompagné de Michel Loison, pour la FDSEA58, et d'Alexandre Lorré et Clément Blandin, tous les deux JA élus membres de chambre. Afin de rationnaliser le rendez-vous, les délégués avaient prévu de cibler le dialogue sur les zones défavorisées simples (ICHN), sur les incidences sur l'herbe de la future Pac et sur l'impact du sur-primage des 50 premiers hectares sur l'élevage nivernais.



TDB1216 P10__ 30/04/13 15:48 Page1

Tournée syndicale de printemps

FDSEA et JA de nouveau en réunions cantonales de terrain

Les élections sont passées mais l'actualité et les inquiétudes des agriculteurs sur le terrain sont fournies. Comme chaque année, le réseau syndical majoritaire s'offre une tournée de printemps dans les cantons. 11 réunions intercantonales sont ainsi programmées dans la Nièvre, depuis le 16 avril et jusqu'au 7 mai.



Pierre Bobin et Stéphane Lafranchise (à droite) ont animé la réunion syndicale intercantonale de Brassy, le 25 avril dernier.

Brassy, le 25 avril, 19h. Avec une heure de retard, compte tenu d'une météo ensoleillée propice aux travaux de la ferme, plus d'une vingtaine d'agriculteurs adhérents de la FDSEA ou des JA convergent vers l'Hôtel du Centre, en plein coeur du bourg, face à l'église. Les tenues sont décontractée, l'ambiance détendue. Jusqu'au repas, traditionnel, pris entre collègues sur place, à l'issue de la réunion, c'est pourtant un programme d'information et d'échanges chargé qui attend les participants. Venus des cantons de Montsauche-les-Settons et de Lormes, ils sont réunis par Pierre Bobin, président cantonal, et Stéphane Lafranchise, directeur de la FDSEA58. Comme eux, depuis huit jours et jusqu'au 5 mai, les adhérents du réseau syndical, qui sort renforcé des dernières élections à la chambre d'agriculture de la Nièvre, se retrouvent à travers tout le département, en matinée ou en soirée, au cours de réunions intercantonales, animées à la fois par des élus et par des administratifs de la FDSEA et/ou des JA. Ce qui frappe, au cours des deux heures et demie d'échanges, c'est le sérieux et l'écoute mutuelle qui priment, que ce soit pour aborder les contours de la future réforme de la PAC et ses implications concrètes ou les incertitudes qui pèsent encore sur les décisions nationales, que ce soit pour faire le point sur les télédéclarations 2013 et les formulaires complémentaires qui demeurent sous forme de papier (Maet, engraissement JB, aide complémentaire PMTVA...), que ce soit à propos des dégâts de gibier -sujet ô combien passionnel qui n'entraîne pourtant aucun haussement de voix ce soir-là- ou que ce soit sur l'état économique de la filière élevage et le marché de la viande.

Moral meilleur qu'un an avant

Peu à peu, en dépit d'incertitudes sur les hausses de charges, constatées depuis plusieurs mois, et sur une conjoncture délicate qui vaut une mobilisation nationale en faveur du secteur, on sent que le moral des *«acteurs»* de terrain est sensiblement meilleur qu'à la même période un an avant. Les animateurs de la soirée n'oublient cependant pas d'appeler à la vigilance sur l'export en Italie, vu la pression à la baisse mise par les opérateurs de marché. De même, la revendication d'une intégration des hausses de coût s de production dans les prix payés aux éleveurs est renouvelée. Avant d'en finir avec les débats, Stéphane Lafranchise présente les évolutions apportées aux services de la FDSEA compris dans la cotisation syndicale. Pierre Bobin évoque le cas de quatre agriculteurs inquiétés récemment par les initiatives de l'Agence régionale de santé (ARS) ainsi que le problème foncier d'un agriculteur qui s'est vu refuser la restructuration de ses terres par la Safer à la suite d'une cession à un voisin concurrent. A table, les échanges ont pu reprendre de plus belle, entre collègues, jusque tard dans la nuit. C'est aussi cela la force d'un réseau syndical de proximité.

E.C.

CUMA Bourgogne antenne de la Nièvre

Activité stable mais changements en interne

L'antenne Nièvre de la Fédération CUMA Bourgogne a tenu son assemblée générale le 25 avril à Pouilly-sur-Loire. L'occasion de faire le point sur l'activité en 2011 et en 2012, qualifiée d' *«année de transition»* par son président, Lucien Brossard. Effet de la régionalisation de la structure au 1er janvier 2012, des changements internes sont intervenus



L'AG de l'antenne Nièvre de CUMA Bourgogne s'est déroulée le 25 avril à Pouilly-sur-Loire, sous la présidence de Lucien Brossard.

Même sous-dotée par rapport à ses homologues de la région Bourgogne, l'antenne Nièvre des Cuma compte, fin 2012, 91 Cuma cotisantes, soit une création et une dissolution, ce qui dénote une remarquable stabilité. Si avec 1350 adhérents au total, la Nièvre se classe loin derrière la Saône-et-Loire (4500 adhérents), la Côte d'Or (2200 adhérents) et l'Yonne (1780 adhérents), rapporté au nombre total d'exploitants agricoles dans chacun des départements, le chiffre la classe dans le taux moyen régional. En 2011, l'antenne a atteint un chiffre d'affaires de 2,79 millions d'euros (8,32 millions en Saône-et-Loire) pour un montant d'investissements de 2,48 millions d'euros (contre 6,11 millions). Dans le détail, ce sont 94 matériels qui ont été achetés par les Cuma de la Nièvre, 14 d'occasion et 80 neufs, 52 étant des acquisitions nouvelles et 42 relevant du renouvellement. Selon Mathilde Capet, l'animatrice de l'antenne, la répartition des destinations du matériel s'affirme encore autour d'un tryptique récolte (25 matériels) – travail du sol (17 matériels) – manutention (13 matériels). Concernant le financement, d'un total de 2,47 millions d'euros, il se répartit entre 80% de prêts ordinaires, 13% d'autofinancement, 6,5% de capital social et 0,5% de subventions.

Arrivée d'un conseiller *«machinisme»*

Face à cette relative stabilité de l'activité, l'équipe de l'antenne a dû se réorganiser en 2012. Dans son rapport d'activité, Lucien Brossard a dressé la liste des changements. Etienne Bourgy a quitté la fédération pour rejoindre la Chambre d'agriculture qui souhaitait récupérer à son compte l'activité de relais info énergie. Après le départ de Bruno Carrat pour le service agricole du Conseil général, c'est Mathilde Capet qui a été recrutée en juillet 2012. Elle va être rejointe, le 6 mai prochain par Benjamin Pinel dont les missions se partageront en trois tiers temps entre les Cuma, la Cuma Terr'eau (compostage) et le machinisme, à la fois pour les adhérents et, en partenariat avec la Chambre d'agriculture, pour tous les agriculteurs nivernais. Rappelant que «les cuma sont des acteurs incontournables de l'économie, elles ont une faculté d'adaptation et de développement de nouvelles activités», Lucien Brossard a conclu l'AG sur un message optimiste: *«c'est en mutualisant les moyens que l'on peut améliorer la compétitivité et limiter les risques pour l'agriculteur»*.

E.C.

CUMA HYDRAULIQUE AGRICOLE DU BERRY NIVERNAIS



DRAINAGE - IRRIGATION
DÉBOUCHAGE de DRAINS
TRAVAUX FORESTIERS
ÉLAGAGE au LAMIER

Zone d'activités sur la Nièvre
18 350 NÉRONDES
cuma.hydraulique18@wanadoo.fr

Visite conseil gratuite :
Port. : 06 82 85 70 03
Tél : 02 48 74 11 90

Assemblée générale de la FDSEA 89

Retour sur une année d'actions syndicales

C'est ce vendredi que se tient à la salle des fêtes de Laroche Saint-Cydroine l'assemblée générale de la FDSEA de l'Yonne. Matinée à huis clos réservée aux adhérents, rejoints l'après-midi à 14 h par les invités. Thème de la table ronde cette année : *«l'export, un marché à part entière»*. L'assemblée générale est un moment fort de la vie syndicale : l'occasion de revenir en images sur les faits marquants de l'année écoulée.



Adema ou l'accès des demandeurs d'emploi aux métiers agricoles : 22 jours pour découvrir les métiers et décrocher le sésame qui ouvrira les portes des exploitations agricoles. 6 stagiaires en formation et 4 retours à l'emploi.



Marché de Chine : comme chaque année, les producteurs de l'Yonne ont exporté notre patrimoine gastronomique sur les pavés de la capitale.



Après plusieurs crises dans la filière viande, la FDSEA de l'Yonne monte au front et exige la traçabilité pour tous.





Un nouveau président et une jeune équipe à la Section des Anciens, pour défendre la retraite des agriculteurs.



Trop c'est trop ! La coupe est pleine ! Face à une administration sourde à nos revendications sur l'extension des zones vulnérables, la FDSEA s'est mobilisée le 15 janvier dernier. Période de stockage des effluents rallongée… : une *«petite»* benne devant la DDT !

Les agriculteurs ne sont pas écoutés. Ils ont alors décidé de se tourner vers le Père Noël…. !



Réunions cantonales, réunions régionales… Pour une nouvelle équipe soudée à la Chambre, au service de toutes les agricultures et de tous les agriculteurs.



Un nouveau partenariat pour le développement des couverts mellifères avec Cerepy. Un nouvel objectif pour un meilleur envol des abeilles et la sauvegarde de la biodiversité.

METAL CONSTRUCTION
Philippe SIMONNET



- Bâtiments Agricoles et Industriels
- Bardage bois
- Panneaux préfabriqués
- Aménagement intérieur

58000 Saint Eloi
Tel : 03 86 57 24 57 - Portable : 06 76 45 76 48 Fax : 03 86 36 58 29
philippe.simonnet6@wanadoo.fr

86ème Foire de Sens

Les Moulins Dumée à l'honneur

Gastronomie et terroirs sont les axes forts de la Foire de Sens. Après la fromagerie Lincet l'an passé, c'est au tour des Moulins Dumée d'être à l'honneur de l'édition 2013, autour d'une fête du pain et des céréales

Absentes depuis de nombreuses éditions, les moissonneuses batteuses sont de retour sur le pôle agricole de la Foire de Sens cette année. Une présence qui a valeur de symbole, comme pour rendre hommage à l'invité d'honneur de l'édition 2013 : les Moulins Dumée.

Depuis sa création à Sens en 1870, l'entreprise familiale n'a fait que progresser, au point de devoir bientôt déménager, pour s'installer à l'horizon 2015 sur le site du port de Gron. Aujourd'hui, 90 000 tonnes de blé sont moulues par an sur l'ensemble des sites de production. Des blés achetés essentiellement à plus de 90 % sur le Bassin céréalier Sénonais, pour des produits sur mesure garants de sécurité alimentaire et traçabilité. *«La craquante, le morvandiau, le généreux, le sans façon»* : autant de noms de pains croustillants et au goût de terroir, qui *«parlent»* aux oreilles des gourmets, clients des boulangeries sénonaises.

Les céréales sont doublement à l'honneur cette année, puisque la Chambre d'agriculture en a fait le thème principal du pôle installé sur les boulevards. Outre une exposition et la présence de conseillers pour apporter des renseignements supplémentaires, une moissonneuse batteuse à l'envergure impressionnante avec une barre de coupe de 6,60 m était à la disposition des visiteurs, avec possibilité de grimper dans la cabine !
L'occasion pour le président de la Chambre d'agriculture, Etienne Henriot, de souligner dans son discours inaugural ces quelques chiffres : *«la surface agricole du département, c'est 443 000 ha, dont 130 000 ha de blé. Premier département bourguignon en matière de production de céréales, l'Yonne est également bien placée en agriculture bio, avec une surface de 14 000 ha, dont la moitié en céréales. Et derrière ces chiffres, des hommes et des femmes qui œuvrent pour que vive cette région, sur la plan agricole, mais aussi des paysages et de l'environnement…»*

DOMINIQUE BERNERD



Cuisson et dégustation de pain chaque jour, à partir de 10 h, avec la présence sur le pôle gastronomique, d'un boulanger des Moulins Dumée.

«Un p'tit tour de Moiss' Batt' Monsieur le maire ? C'est le président de la Chambre d'agriculture qui vous emmène… !»



Cuma Yonne

Un chiffre d'affaires en hausse

A quelques semaines du rendez-vous Mécafourrages 2013 organisé le 16 mai prochain à Toutry par la fédération des Cuma de Bourgogne, s'est tenue à Venouse l'assemblée générale de l'Antenne Yonne, présidée par Walter Huré.

En 2012, l'Yonne comptait 99 structures adhérentes au réseau Cuma départemental pour 2 dissolutions et un chiffre d'affaires global de 4,4 millions d'€. Chiffre d'affaires moyen par Cuma : 44 500 €, classant l'Yonne au 1er rang des départements bourguignons en la matière. La tendance est d'ailleurs au grossissement des Cuma : en 2011, elles n'étaient plus que 68 % à avoir un CA inférieur à 50 K€ (contre 73 % en 2010), les Cuma ayant un CA compris entre 50 K€ et 100 K€ passant de 20% à 23%. La Cuma moyenne de l'Yonne compte 24 adhérents pour 19 matériels.
En 2011, 42 Cuma ont investi pour 3,93 millions d'€ dans 146 matériels d'une valeur moyenne de 27 K€. Principaux matériels acquis : 12 chargeurs télescopiques, 7 déchaumeurs, 8 épandeurs à fumier, 7 tracteurs, 5 moissonneuses-batteuses et 5 presse balles rondes. Optimiser ses coûts de mécanisation fait partie des intérêts d'adhérer à une Cuma, comme l'a souligné le président de l'antenne Yonne, Walter Huré. Pour preuve ces chiffres : 150€/ha de coût de mécanisation, contre 350 €/ha pour un agriculteur installé en individuel.
Le parc matériel des Cuma icaunaises compte désormais 4 hangars, dont celui nouvellement bâti par la structure locale de Venouse, forte d'une trentaine d'adhérents. Son président, Joël Erfort en a rappelé quelques chiffres : *«un investissement de 85 K€ avec une subvention de 18 K€ du Conseil régional lié à l'utilisation du bois pour sa construction, pour une charge financière annuelle de l'ordre de 6000 €»*. Un hangar que les participants à l'assemblée générale ont visité à l'issue de la journée, après avoir écouté plusieurs témoignages autour de la construction et de l'utilisation d'un hangar, ainsi que l'intervention de caroline Kitonyl, conseillère d'entreprise CER France sur la rentabilité actuelle du photovoltaïque.
Si 2012 avait été l'occasion de fêter les 50 ans de la FDCuma lors de l'assemblée générale du 12 juin à Venoy, l'évènement marquant cette année sera sans nul doute l'organisation locale de l'édition Mécaffourrages 2013 le 16 mai prochain, par la fédération des Cuma de Bourgogne à Toutry, au carrefour des départements de l'Yonne et de la Côte d'Or. Ce grand rendez-vous professionnel des éleveurs fera l'objet de démonstration de matériels de fauchage, pressage et venaison, de forums et débats, ainsi que d'ateliers pratiques et concrets le matin, en présentation simultanée à la disposition de tous les visiteurs. Plus d'informations sur : www.mecafourrages.cuma.fr

DB



A la tribune, autour du président de la fédération départementale, Walter Huré

La Cuma de venouse dispose désormais d'un hangar de 900 m² de surface de remisage pour entreposer ses matériels.



Agriculture biologique

Des grandes cultures bio sur les terres argilo-limoneuses du Pays d'Othe

Le Service d'éco développement agrobiologique et rural de bourgogne (Sedarb), a organisé 2 rencontres autour de l'agriculture biologique sur le pays d'Othe avec notamment, une formation sur le sol et les pratiques agronomiques selon l'approche Hérody.



Lors de la rencontre du 25 avril dernier, sur le thème du sol et des pratiques agronomiques selon l'approche Hérody.

Un 1er rendez-vous a été donné ce 18 avril aux agriculteurs bourguignons à Vareilles, sur la ferme de Marc Laroche, céréalier bio depuis plus de 10 ans. Thème de la matinée : découverte du fonctionnement et des techniques d'une ferme céréalière biologique sans élevage.

Adventices : une gestion basée avant tout sur la rotation

Les agriculteurs présents ont longuement discuté de leur expérience en matière de gestion des adventices, preuve qu'elle constitue l'une des premières préoccupations lors du passage en bio.
Sur les terres du Pays d'Othe, la présence importante de silex, de terres argileuses ressuyant difficilement, ou encore de limons battants sont autant de caractéristiques qui rendent le désherbage mécanique particulièrement délicat. L'occasion de rappeler que la gestion des adventices en grandes cultures biologiques passe en premier lieu par la prévention, en se basant notamment sur la rotation.
«J'ai décidé d'augmenter la part de luzerne dans ma rotation, pour mieux gérer l'enherbement», explique Marc Laroche. En effet, depuis sa conversion en 1999, sa rotation était plutôt basée sur le trèfle, en place un an et demi, et en proportion relativement faible dans la sole. Mais *«le trèfle apporte moins d'azote et surtout nettoie beaucoup moins que la luzerne»* remarque-t-il. Il vise maintenant à peu près un tiers des surfaces en luzerne dans la rotation. Cet exemple montre que les rotations ne sont jamais fixées et sont amenées à évoluer au fil du temps.

Qu'est-ce que la méthode Hérody ?

Ces échanges ont permis aux agriculteurs présents de partager les difficultés rencontrées, et de faire émerger de nouvelles idées de techniques ou de cultures à tester sur leur exploitation.
La 2ème journée s'est tenue le 25 avril, avec une formation sur le thème du sol et des pratiques agronomiques selon l'approche Hérody, avec l'intervention de Dominique Massenot.
La méthode Herody est un diagnostic de sol basé sur l'observation du terrain et des analyses de sol spécifiques, afin d'adapter au mieux les interventions : chaulage, fertilisation organique et minérale, rotations et travail du sol. Bien qu'utilisée par une majeure partie d'exploitation bio, cette méthode est totalement ouverte aux exploitations conventionnelles.

Pendant la matinée, l'intervenant a présenté les principaux éléments de cette approche originale, et les techniques possibles d'intervention, en insistant sur l'efficacité des apports de fumier, de compost jeune ou encore le semis d'engrais verts. En bio, les engrais verts peuvent entrer en concurrence avec les déchaumages d'été, nécessaires pour limiter le développement des vivaces (chardons en particulier). Comme le souligne Dominique Massenot, *«il ne faut pas utiliser une seule et même technique tous les ans, mais une combinaison de techniques adaptées au type de sol, à l'état de la parcelle, et à la rotation. Il est essentiel pour cela de bien observer son sol»*.

L'après-midi, les agriculteurs se sont rendus sur les parcelles de Christophe Dupuis, agriculteur bio depuis 2008. Deux fosses avaient été creusées dans une même parcelle, où l'agriculteur observe une différence très importante de comportement des cultures, alors que les sols paraissent relativement semblables.

Des échantillons ont été prélevés, qui seront ensuite analysés dans le laboratoire d'Herody. Ces analyses, couplées aux observations de terrain permettront ensuite lors de la deuxième journée de formation prévue le 30 mai de formuler des conseils concrets en matière d'apports et de travail du sol.

Hélène Levieil
Animatrice Eau et Agriculture Biologique Vallée de la Vanne Sedarb

Un appui particulier au développement de la bio sur les captages de la Vallée de la Vanne

Ces rencontres s'inscrivent dans le cadre de l'animation pour le développement de l'agriculture biologique mise en place sur ce territoire. Cette action, menée par Eau de paris est animée par le Sedarb. En parallèle, une aide spécifique à la conversion bio est proposée, d'un montant de 447 € par hectare et par an, pendant 5 ans.
Si vous êtes intéressé par les visites de fermes bio, les tours de plaine ou les formations, n'hésitez pas à contacter le Sedarb (Hélène Levieil - Tél 06 77 30 78 82 - helene.levieil@sedarb.org)

En bref

DPU La réserve départementale réouverte en 2013

Les exploitants peuvent demander à bénéficier d'une dotation de DPU par la réserve départementale 2013 qui comporte deux programmes :
- Le premier programme *«amélioration de la valeur du paiement unique»* s'adresse aux exploitants dont le montant moyen des DPU est inférieur à la moyenne départementale des DPU (310 €)
- Le second *«restitution à l'attributaire final Safer des prélèvements multiples réalisés sur les transferts de DPU entre occupants temporaires»* s'adresse aux exploitants ayant obtenu de façon définitive des terres et des DPU par l'intermédiaire de la Safer

Le formulaire de demande, à déposer avant le 15/05/2013 est disponible à la DDT ou sur le site Internet des Services de l'Etat :
http://www.yonne.pref.gouv.fr/Politiques-publiques/Agriculture/Pac-vegetale-et-animale/Droits

Direction Départementale Des Territoires Service Sea - Upac

fendt.fr
FENDT

Fendt 800 Vario
La passion de l'innovation
Polyvalence au paroxysme de la puissance
Doté du révolutionnaire terminal Variotronic, intégrant toutes les fonctions du tracteur, le nouveau 800 Vario concilie puissance et compacité.
D'un confort absolu grâce à la cabine x5, il incarne une nouvelle génération de tracteurs offant une polyvalence et une sobriété sans précédent.
Plus de détails chez votre CONCESSIONNAIRE
AGCO Your Agriculture Company
FENDT est une marque déposée d'AGCO Corporation
PLUS D'INFOS

ETS BOUCHERON
89 Lézinnes **03 86 75 63 22**
et son agent : BSA
89 Cussy les Forges
03 86 33 11 24

ETS DE BRUIN
89 Cerisiers **03 86 96 20 08** - 89 Charny **03 86 63 09 13**
58 Chateauneuf Val de Bargis **03 86 59 31 26**
Nouveau site
et ses agents :
OUANNE AGRI 89 Ouanne **03 86 47 65 87**
AGRITECH 18 St. Germain du Puy **02 48 30 84 11**

VALAGRI
21 Brazey en Plaine **03 80 32 00 60**
21 Renève **03 80 55 09 78**
71 Ciel **03 85 91 05 80**
www.valagri.fr

Cerepy

Visite d'essais à Précy-sur-Vrin

Organisée par la coopérative à l'attention de ses adhérents, la visite printanière de sa plateforme d'essais de Précy-sur-Vrin a réuni plus d'une centaine d'agriculteurs. Déjà des retards constatés dans les cultures, liés aux conditions climatiques

Lors de la visite printanière du 12 avril dernier organisée par Cerepy sur sa plateforme d'essais de Précy-sur-Vrin, un point technique a été réalisé en début de visite par Jean-Noël Herrgott, responsable agronomique de la coopérative, devant plus d'une centaine d'agriculteurs présents. L'accent a été mis sur l'écart de stades observé entre les différentes variétés de colza et leur retard lié aux conditions climatiques de cette année. Si le constat est le même pour les blés et les orges dans leur ensemble, il est à noter que la pression Piétin-Verse et Septoriose est déjà bien visible pour les cultures de blé semées fin septembre/début octobre. L'autre point remarquable cette année, est l'effet du traitement de semences d'escourgeon à base de Xemium, qui a eu un effet très net sur l'augmentation de la biomasse et une très bonne efficacité sur Rhychosporiose et Helminthosporiose. La visite s'est poursuivie autour de quatre ateliers. La coopérative avait invité Julien Cloupet pour sensibiliser et rappeler à ses adhérents l'importance du tri, de la collecte et du recyclage des emballages agricoles au travers de la filière Adivalor. Un atelier, animé par Stéphane Lesage de la société Rosier, présentait la méthode DIP permettant de mesurer la biodisponibilité du sol en éléments fertilisants sortie hiver. Ces reliquats azotés, élargis au P, K , Ca, Mgo, SO3 proposent une analyse de la réponse des cultures aux fertilisants et la détermination des facteurs limitants. Une thématique, animée par Gilles Canot de la société Pulvexper, ainsi que Syngenta et Bayer, portait sur le déploiement des stations météo individuelles et les OAD. Enfin, dans le prolongement de l'action déjà initiée l'année dernière en partenariat avec la FDSEA et le conseil général de l'Yonne, Cerepy avait invité Christine Busson, apicultrice professionnelle et Syngenta pour rappeler l'action *«pollinisateurs et mellifères»* déployées par la coopérative auprès de ses adhérents ainsi que sur sa plateforme d'essais.



La coopérative a installé 4 stations météo individuelles de ce type sur sa zone d'activités

Fédération des chasseurs

Dégâts, agrainage et tuberculose au cœur des débats

Des indemnisations pour dégâts dans les cultures qui doublent par rapport à l'an passé, la faune sauvage soupçonnée d'être un réservoir de la tuberculose, des effectifs en baisse… : les chasseurs de l'Yonne réunis en assemblée générale sous la présidence d'Olivier Lecas tirent la sonnette d'alarme.

Si en matière de sangliers le tableau de chasse de la dernière saison enregistre des records avec 9171 animaux abattus, soit 77 % de réalisations, le montant des indemnisations liées aux dégâts dans les cultures atteint lui aussi des sommets, avec près de 1.4 millions d'€ d'indemnités évaluées. Plus du double de l'an passé ! L'augmentation du prix des céréales dans la facture n'explique pas tout, comme l'a rappelé Olivier Lecas, président de la Fédération Départementale des Chasseurs de l'Yonne : *«l'absence de fruits forestiers cette saison a conduit les sangliers à «s'alimenter» dans les cultures, malgré l'agrainage de dissuasion pratiqué sans interruption, après autorisation, du 1er décembre au 15 février dernier..»*

La question de l'agrainage étant de tous les débats, notamment dans les zones de gestion 5 et 6 (Saint-Jean et Tonnerrois), où le dispositif est totalement interdit pour risque de contamination de tuberculose bovine. Ce qui, selon le président Lecas : *«a plus encore conduit les sangliers à rechercher de la nourriture dans les parcelles cultivées, à les pousser à se déplacer et ainsi favoriser les concentrations sur certaines parcelles, au risque de propager la maladie s'ils en avaient été porteurs !»*



Président du plan de chasse de la zone 6, Brice Fricant a violemment dénoncé l'interdiction faite d'agrainer dans la zone

Regrettant au passage que l'administration et les ministères fassent fi de toute concertation locale et d'adaptation au contexte lié à l'absence de fruits forestiers. Le *«point noir»* de la zone 9 de Puisaye demeure, avec un montant d'indemnisation avoisinant les 200 000 €, en hausse de plus de 30 % par rapport à l'an passé à pareille époque

« Il faut que ça s'arrête… ! »

Autre sujet portant à polémique : la tuberculose bovine et les risques de contamination liés à la maladie. Président du plan de chasse de la zone 6, Brice Fricant est intervenu pour dénoncer l'interdiction d'agrainer : *«un non sens par rapport aux gens de terrain ! Si par malheur un sanglier ou un cervidé était porteur de la tuberculose, en quête permanente de mouvement pour se nourrir, il irait porter plus loin encore la maladie…»* Rappelant que l'ANSES préconisait pour ne plus avoir de maladie, un nombre de sangliers et cervidés supérieur à celui constaté sur le terrain compte tenu des prélèvements effectués, il est revenu notamment sur une baisse des populations, jugée *«dangereuse pour la poursuite de notre activité. Il faut que ça s'arrête ! Les prélèvements ont encore été beaucoup trop élevés cette année, on est en train de taper largement dans le capital !»*

De souligner également les retombées économiques que génère la chasse pour les communes de la zone ainsi que les hôtels et restaurants l'hiver. Sa demande est simple : *«laissez-nous remettre en route l'agrainage pour maîtriser les dégâts ! Laissez-nous de nouveau régénérer nos populations d'une façon raisonnable !»* Reste à trouver le compromis susceptible de satisfaire toutes les parties en présence… !

DOMINIQUE BERNERD

▶ Précisions

Olivier Lecas, président de la Fédération Départementale des Chasseurs de l'Yonne,

■ A écouter les différents intervenants lors de l'assemblée générale, on a l'impression que le discours entre agriculteurs et chasseurs se radicalise. Vous partagez ce point de vue ?

Olivier Lecas : *«Non, je ne pense pas qu'il y ait de radicalisation dans les propos tenus. Le souci est sur les zones où il y a tuberculose, avec cette interdiction d'agrainer qui n'est pas comprise des chasseurs, c'est tout ! Et encore, ce n'est pas à l'encontre du monde agricole mais bien de l'administration»*

■ Etes vous d'accord avec le président du plan de chasse de la zone 6 lorsqu'il dit que les prélèvements de sangliers sur sa zone ont été trop importants et que l'on est « en train de taper dans le capital »… ?

«Non ! Je vais être honnête, même si le prélèvement a été plus important sur sa zone, il reste encore des animaux et on ne peut en aucun cas parler d'éradication»



Chambre régionale d'agriculture

Une session pour «*construire ensemble*»

La session de la Chambre régionale d'agriculture s'est déroulée le 22 avril dernier au Marault dans la Nièvre. Au programme, l'organisation de la Chambre régionale et la Pac.

C'est à la ferme du Marault, dans la Nièvre, que les nouveaux élus de la Chambre régionale d'agriculture se sont réunis en session, pour le coup d'envoi de cette mandature. L'occasion, à la lecture des comptes pour Christian Decerle, son président, de se féliciter, «*d'une gestion économe et optimisée*».

Depuis son installation la nouvelle Chambre régionale a multiplié les rencontres et les visites dans les départements, avec l'objectif annoncé de «*Construire ensemble*».

La nouvelle organisation qui se dessine, va installer six comités d'orientation régionaux (Cor), destinés selon les mots de Christian Decercle à réaliser pour traiter les dossiers, «*la synthèse la plus consensuelle possible des pratiques et des orientations de chaque département*». Dans l'organisation qui a été présentée aux membres de Chambre, chacun des départements est représenté chaque Cor. En plus du Coredef (Comité d'orientation recherche développement et formation), qui correspond à une obligation légale, sont installés : un Cor territoire et environnement, un Cor élevage, un Cor grandes cultures, un Cor viticulture et un Cor valorisation des ressources locales. Si chaque Cor a un domaine de compétence bien défini par son président et les professionnels qui l'animent, certains dossiers nécessiteront aussi un traitement plus «*transversal*».

Christian Decercle a insisté sur le travail des comités qui devront répondre aux «*besoins exprimés au quotidien par les agriculteurs*».

Parmi les chantiers d'importance : l'installation «*un vrai chantier à mener pour renforcer l'accompagnement*», la formation car «*c'est une chance*» à saisir, La performance technique «*dans laquelle il faut aussi investir*» pour développer les compétences et améliorer le revenu. La communication devient elle aussi un axe majeur pour valoriser un métier «*auquel on redonnera ses véritables lettres de noblesse*».



Jean Roch Gaillet, directeur de la Draaf, représentant le Préfet de Région et Christian Decerle, président de la Chambre régionale, ont rendu hommage à Yves Charpiot, directeur de la Chambre régionale, qui participait là à sa dernière session, avant de prendre sa retraite.

Pac 2014-2020 : l'incertitude encore…

En seconde partie de réunion, François Roze du service régional Économie et prospective, a dressé un état des débats autour de la Pac post-2013. Alors que la construction de cette nouvelle Pac est dans sa dernière ligne droite, Christian Decerle constate que «*l'âme de la machine, la vision de l'agriculture en France et en Europe reste floue*». Les inquiétudes ne manquent pas autour du texte qui se dessine et la grande variabilité des DPU en Bourgogne, ne facilite pas la lecture et l'analyse chiffrée des décisions européennes.

A terme, il s'agit bel et bien en Europe d'arriver à une convergence des aides, c'est-à-dire à un soutien uniforme sur l'ensemble des pays européens. Avec des paliers revus à la baisse, cette convergence sera plus échelonnée dans le temps, mais elle produira ses effets : avec des baisses importantes pour les systèmes bénéficiant de DPU élevés et une revalorisation pour les exploitations ayant des DPU faibles. Les incertitudes amènent à calculer de très



Christian Decerle (à droite) président de la Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne a insisté sur «*les beaux challenges*» qui attendent les élus dans la perspective de la mise en place de la PAC 2014 - 2020.

grands écarts entre les hypothèses les moins favorables et les plus favorables pour l'agriculture bourguignonne. Il faudra attendre le mois de juin pour avoir une vision un peu plus précise du texte européen, une fois que les «*trilogues*» entre la commission, les députés européens et le conseil des ministres se seront achevés.

La Pac 2014-2020 entrera en vigueur au 1er janvier 2014, pour une mise en œuvre partielle, avant les débats nationaux qui se dérouleront dans les États membres pour une entrée en vigueur au 1er janvier 2015.

Un partenariat dynamique et confiant

En revenant sur les chantiers en cours et les échéances de la PAC, le président de la Chambre régionale a souligné «*les beaux challenges que doivent relever notre réseau et les élus que nous sommes*». Des challenges qui vont nécessiter «*de rassembler sans exclure l'ensemble de nos forces actives, en dégageant la vision la plus partagée possible de notre agriculture, au service des agriculteurs*». Invité aux débats, le Conseil régional représenté par André Lefebvre, a rappelé «*l'implication conséquente*» de la collectivité territoriale et les objectifs poursuivis pour l'autonomie des systèmes de production, l'agroécologie et le plan protéines. Un Conseil régional «*qui continuera d'accompagner les agriculteurs dans la nécessaire évolution de l'agriculture*».

Pour la clôture de la cession, Jean-Roch Gaillet, directeur de la DRAAF a détaillé les «*huit chantiers en cours avec les Chambres d'agriculture*» et salué «*le partenariat de confiance*» entretenu à cette occasion. «*Un partenariat dynamique qui doit être poursuivi*». «*Il faut un niveau régional fort*» a insisté le représentant de l'Etat, en encourageant la Chambre régionale «*à continuer dans le système de mutualisation*».

ANNE-MARIE KLEIN

Face à LDC…

Des éleveurs mécontents

Une nouvelle réunion entre éleveurs et LDC s'est tenue en début de semaine. L'amertume est de mise

Moins 42 €/tonne de baisse exigés par LDC sur les lots de poulets : 35 € concédés, répartis sur 5 lots au lieu de 3 ; -27 €/tonne de baisse sur un lot de canard exigés par LDC : 22 € concédés ; -20 €/tonne de baisse sur un lot de dindes exigés par LDC : 15 € concédés et répartis sur 2 lots ; pas de baisse pour les investisseurs de bâtiments neufs, ayant moins de 3 ans de mise en place.

Voilà les conclusions de la dernière réunion de ce lundi entre LDC d'une part et, d'autre part, les représentants des aviculteurs (sections avicoles des FDSEA de l'Ain et de Saône-et-Loire, Jeunes agriculteurs des deux départements, Coopérative de production avicole de Saône-et-Loire - CPASL, Groupement des aviculteurs de la Dombes - GAD, et Société bressanne de production - SBP). Une rencontre sous haute tension, tant les éleveurs ont été pris en otage. A l'issue, ils adressaient un communiqué de presse réaffirmant leur détermination, et renvoyant sans ambages la responsabilité à l'abatteur bressan… De fait, LDC a certes quelque peu fléchi sur ses positions, mais la production sort une fois encore amputée de sa capacité à investir sur l'avenir. Comment, dès lors, des éleveurs privés de leur revenu peuvent-ils envisager d'investir pour maintenir de la compétitivité au sein de leur filière ?

Pour les producteurs, rendez vous est pris pour redonner de la justice aux prix de reprise !

«*Si nous devions aller au-delà de cet accord prévu et si les prix n'étaient pas revus à la hausse, il faudrait alors que nos élus et que les industriels de la filière prennent acte et assument seuls la responsabilité que la production de volailles n'ait plus sa place dans nos territoires et, avec elle, l'économie liée cette l'activité : production, services qui en découlent avec les nombreux emplois directes et indirects qui en résultent…*», mettent en garde les producteurs, qui souhaitent que, lors de la prochaine rencontre, l'ensemble des organisations de productions présentent sur le territoire français puissent donner d'une seule voix la réalité économique d'une filière en péril.



L'abatteur bressan sait à quoi s'en tenir : la confiance bâtie depuis des années, patiemment, a été réduite à néant.

D'APRÈS COMMUNIQUÉ

▶ Des professionnels à votre service



DRAINAGE
AGRI TRAVAUX Patrice Caillot
21 Tart-le-Bas - 06 80 72 24 03
Curage de fossés,
Terrassement,
Lavage de drain,
Travaux publics...

CAMÉRAIL
Sur le terrain. Avec vous !
La Morte Saison
C'est maintenant !





www.camerail.com
Nièvre & Yonne :
Olivier VIRMONT 06 73 69 80 21
Côte d'Or : Alain GIMET
06 07 43 69 12



SARL DBF Boudot Forage
Réduisez votre facture d'eau !
FORAGE D'EAU ET GÉOTHERMIE
Recherche d'eau sourcier
Renseignement - Études - Devis gratuits
Agriculteurs - Éleveurs - Particuliers - Entreprises → Nombreuses références
Agréé Qualiforage
Eau & sonde
ZA des Grivelles - 18600 SANCOINS - Tél. 02 48 76 20 34
Fax 02 48 76 29 42 - Mail : yves.boudot@wanadoo.fr

ETA LECERF PARAGE - ÉCORNAGE BOVINS
• Tonte bovins - Bouclage de taureaux • Tatouage bovins et parage ovins
• Désherbage clôtures *(fixes et électriques)*
• Épandage d'anti-limaces
Villeneuve 58110 BICHES
Tel. 06 11 15 22 07 - 03 86 84 92 07 - E.mail: parage.lecerf@hotmail.fr



500 SPORTMAN FOREST
6 263 € HT
GARAGE du MOUESSE
Agent POLARIS The Way Out.
Vente de Quads
neufs et occasions
entretien toutes marques
Distributeur de vêtements et accessoires



KENNY
51 Fb du Grand Mouesse - 58000 NEVERS
Tel. 03 86 57 06 28 - mail: bruno.sabio@wanadoo.fr

LARGE CHOIX
NOURRISSEURS • POMPES À EAU • RATELLIERS DE PRÉS
L'Eleveur Bourguignon
12, rue de la Coopérative - 21320 Pouilly-en-Auxois
03 80 90 66 60

Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ? 03 80 78 90 35

▶ A noter

PAC 2013
Trois nouvelles aides pour l'élevage

Pour soutenir l'élevage qui rencontre une situation difficile, le Ministre de l'agriculture de l'agro-alimentaire et de la forêt a décidé la mise en œuvre de trois nouvelles aides animales pour un montant de 44 millions d'euros.

L'accès à ce soutien est exclusivement réservé aux agriculteurs nouvellement installés (depuis moins de 5 ans) et aux récents investisseurs, c'est-à-dire ayant effectué des travaux de modernisation avec l'appui d'une aide du PMBE (plan de modernisation des bâtiments d'élevage) ou du PPE (plan de performance énergétique) engagée depuis le 1er janvier 2007.

Les trois aides sont :

- un soutien à l'engraissement des jeunes bovins, à condition de produire au moins 21 animaux éligibles durant l'année civile 2013,
- un soutien aux producteurs de lait (10 €/1000 litres pour les 100 000 premiers litres de référence),
- un soutien à la vache allaitante d'un montant de 16 € par animal, plafonné à 40 et au nombre de droits détenus.

Ces nouvelles aides sont indépendantes les unes des autres.

Les formulaires de demande qui ne sont pas *«télédéclarables»* devront être remplis sur support papier. Ces documents ainsi que les notices explicatives seront prochainement disponibles dans TélePAC ou auprès des Directions Départementales des territoires (DDT) :

- de la Côte d'Or
(site http://www.cote-d-or.equipement-agriculture.gouv.fr) et,
- de la Nièvre (site http://www.nievre.equipement-agriculture.gouv.fr).
- de l'Yonne (site http://http://www.yonne.gouv.fr/).

Les demandes d'aide devront être retournées à la DDT de votre département au plus tard le 15 mai 2013.

Renseignements :
DDT de la Côte d'Or : Chantal Magnon : 03 80 29 43 20
DDT de la Nièvre :
Mireille Perraudin ou Michelle Meheni : 03 86 71 52 24
DDT de l'Yonne : Tél. 03 86 48 42 28 courriel : ddt-sea@yonne.gouv.fr

D'APRÈS COMMUNIQUÉS DES DDT CÔTE D'OR, NIÈVRE ET YONNE

▶ Herd-Book Limousin

Des chiffres positifs, une image dynamique

L'assemblée générale de la section *«Bourgogne Rhône-Alpes Paca»* du Herd-Book Limousin s'est tenue le 23 avril à Pouilly-en-Auxois.



La visite de l'EARL Benoît Mimeur, un nouvel adhérent du Herd-Book Limousin, à Thoisy-le-Désert (21) a été proposée à l'issue de la réunion en salle.

La campagne 2011-2012 a été plutôt laborieuse, même si des signes sur la campagne en cours augurent d'une reprise d'activité. Les ventes de reproducteurs toujours en deçà et des intrants toujours chers ne contribuent pas à relancer une activité très perturbée depuis les soubresauts de la FCO en 2008. L'association, tout en étant très consciente de cette crise tant structurelle que conjoncturelle, ne doit toutefois pas tomber dans la sinistrose. D'importants projets sont actuellement en cours et devront permettre, à moyen terme, d'aider les adhérents à passer au mieux la prochaine révolution à venir avec l'avènement de la génomique.

Trois nouveaux Bourguignons

La section Bourgogne Rhône-Alpes Paca gagne deux adhérents dont le nombre s'établit à 68. Si trois démissions sont dénombrées, cinq nouvelles adhésions sont à relever parmi lesquelles l'EARL Mimeur Benoît (21), Didier Faucheux (89) et Diane Duboin (58). En ce qui concerne les vaches cotisantes, la section Bourgogne Rhône-Alpes Paca en compte 2 150, soit 9% de plus que sur le précédent exercice.

Certification et pointage

L'évolution de la certification est positive dans la section Bourgogne Rhône-Alpes Paca. Si elle l'est légèrement pour les mâles (82, +1%), elle est très positive pour les femelles (518, +29%). L'activité de certification de la section représente 3% de l'activité totale au niveau national. Concernant le pointage, 85% des adhérents ont participé au pointage génisses pleines dans cette même section où figure la Bourgogne. Le pointage a porté sur 685 génisses dans 58 élevages.

Embellie à l'exportation : +40%

Après quatre campagnes très fortement perturbées par les conséquences de la FCO, le marché repart bien, tiré par les exportations de masse russes et mongoles mais également par les demandes d'éleveurs d'Italie et d'Espagne, gros pourvoyeurs de génétique française. Même si Schmallenberg a ramené son lot de restrictions, il semble que les perspectives soient intéressantes vers l'Europe de l'Est notamment.

«Courage et abnégation»

Le président Philippe Vannier a tenu à souligner le bon comportement de ses troupes en ces temps difficiles pour l'élevage. Les éleveurs régionaux font preuve de courage et d'abnégation pour se démarquer. Plusieurs exemples le prouvent comme la présence lors du dernier Concours général agricole de Pierre-Jacques Groën (21) qui faisait partie des 35 ambassadeurs de la race Limousine. L'année 2012 a également été l'occasion d'un grand rendez-vous pour la section avec l'organisation de *«Couleur Limousine»* du 27 au 28 octobre à Cluny. Ce concours interrégional, organisé pour la première fois en Bourgogne, a été couronné de succès.

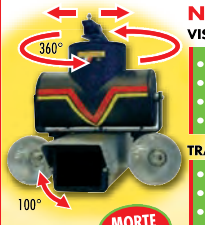
A.G. D'APRÈS COMMUNIQUÉ

BATMETAL
CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES



MALDANT Pierre-Emile
Tel. 06 82 74 61 78
E-mail: contactbatmetal@aol.com
20, Avenue du Puits d'Argent
21310 BELLENEUVE

CENTRE DETECVEL BOURGOGNE
Ets VIARD - 71320 LA BOULAYE - Tél. 03 85 79 62 60



NUMÉRIQUE
VISUALISATION
• Tablette PC
• Pocket
• PC
• Téléviseur
TRANSMISSION
• WI-FI
• ADSL
• Hertzien homologué
• Cablé
• Vente Installation Maintenance
• SAV efficace et rapide
• Image de qualité

Soja

Les points clés pour une bonne implantation

Le soja demeure une culture agronomiquement très intéressante et facile à conduire pour nos régions.

Peu sujet aux maladies et aux attaques de ravageurs, le soja s'insère bien dans les rotations et permet de rompre les cycles des bioagresseurs des autres cultures telle la chrysomèle sur maïs. A condition de bénéficier d'une bonne alimentation en eau à partir de sa floraison, cette légumineuse peut régulièrement atteindre des rendements supérieurs à 30 q/ha. Mais il est nécessaire de soigner l'implantation et permettre une levée franche et rapide.

Une culture adaptée aux sols de la région mais qui nécessite l'inoculation

Le soja est adapté à la plupart des sols de la région. Cependant il est nécessaire d'éviter les situations trop calcaires (supérieures à 10% de calcaire actif) qui pourraient conduire à des chloroses ferriques. Ces chloroses perturbent le bon fonctionnement des nodosités et réduisent fortement la croissance du soja. En effet le soja fixe l'azote de l'air grâce à des bactéries contenues dans les nodosités installées sur ses racines. C'est un facteur indispensable pour obtenir à la fois rendement et teneur en protéines élevés. Il est donc important de soigner l'inoculation qui est l'opération permettant d'enrober les semences de ces bactéries. Le mélange doit être préparé à l'ombre et le semis doit intervenir immédiatement ou dans les 48h selon le produit utilisé. Aujourd'hui les inoculum proposés (voir l'évaluation des produits en ligne à l'adresse : www.cetiom.fr/soja/cultiver-du-soja/inoculation/) qui sont associés aux graines au moment du semis montrent à la fois efficacité et souplesse d'emploi.

Eviter toutefois les situations particulières à très forte disponibilité en azote (> 80 unités) au moment des semis qui contrarieraient la mise en place de nodules efficaces sur les racines. L'inoculation doit se faire dans toutes les parcelles. Cependant l'impasse peut être faite sur les parcelles ayant eu un soja bien nodulé au cours des 3 années précédentes. Ne pas envisager d'impasse en sol sableux, calcaire ou acide.

Un travail du sol visant à améliorer la qualité d'enracinement et de levée

La préparation du sol doit permettre d'obtenir :

- En profondeur, un enracinement de qualité à la faveur d'un sol bien structuré
- En surface, un lit de semences aéré et suffisamment affiné, garant d'une levée rapide et homogène et du développement des nodosités. Un bon nivellement facilite le désherbage mécanique et la récolte des gousses les plus basses.

Après un labour d'hiver dans les sols argileux ou bien peu avant le semis dans les sols à structure fragile (limons battants), au cours de la reprise du sol privilégiez la combinaison d'outils à dents moyennement profondes (vibroculteurs, herses) et évitez les passages successifs en sols battants. Toute intervention doit être réalisée sur un sol ressuyé afin de limiter les tassements.

Savoir attendre que le sol se réchauffe suffisamment pour réussir l'implantation

Attendre que la température du sol atteigne 10°C à 5 cm avant de semer permet d'obtenir un démarrage rapide et vigoureux de la culture. C'est la meilleure parade contre ravageurs et maladies, pour des semis qui peuvent intervenir du 20 avril au 20 mai. Le groupe de précocité est à adapter aux conditions climatiques locales : groupe 00 en vallées alpines, nord Rhône-Alpes, Bourgogne et Franche-Comté, groupe 000 pour les régions plus au Nord. La densité de semis est à moduler selon le groupe de précocité et la conduite (en sec ou irriguée) pour tenir compte des capacités de compensation. Les objectifs de peuplement vont de 500 000 plantes par ha pour les variétés du groupe 00 à 600 000 pour les variétés du groupe 000, avec des écartement pouvant varier de 15 à 40 cm, selon le type de semoir utilisé sachant que les semoirs pneumatiques de précision génèrent des levées plus régulières.

CETIOM- L.M.ALLARD
(BOURGOGNE ET FRANCHE COMTÉ)



Une inoculation réussie.

▶ Résultats et variétés

Données en végétation et rendement

Variétés du groupe 00

Variété	Hauteur 1ère gousse	Hauteur des plantes	Date de floraison	Date de maturité	Rendement aux normes (q/ha)	Teneur en protéines (%)	Rendement protéines (q/ha)	PMG (g)
Amphor	12.1	74.5	4-juil.	10-sept.	33.8	41.4	11.9	194
ES Cridor	12.5	81.9	7-juil.	16-sept.	34.9	42.0	12.4	198
ES Mentor	13.0	78.5	6-juil.	15-sept.	37.3	43.3	13.7	192
Pollux	13.1	86.9	5-juil.	12-sept.	34.9	40.4	12.0	166
Sigalia	13.5	87.9	8-juil.	13-sept.	33.9	41.8	12.1	197
Soprana	12.1	78.8	6-juil.	14-sept.	34.7	42.7	12.5	197
Splendor	13.1	88.4	6-juil.	14-sept.	34.8	41.6	12.2	197
Moyenne	12.8	82.4	6-juil.	13-sept.	34.9	41.9	12.4	192
Effectif	9	9	5	9	9	10	9	4

Variétés du groupe 000

Variété	Hauteur 1ère gousse	Hauteur des plantes	Date de floraison	Date de maturité	Rendement aux normes (q/ha)	Teneur en protéines (%)	Rendement protéines (q/ha)	PMG (g)
Amphor	12.1	74.5	4-juil.	10-sept.	33.8	41.4	11.9	194
ES Cridor	12.5	81.9	7-juil.	16-sept.	34.9	42.0	12.4	198
ES Mentor	13.0	78.5	6-juil.	15-sept.	37.3	43.3	13.7	192
Pollux	13.1	86.9	5-juil.	12-sept.	34.9	40.4	12.0	166
Sigalia	13.5	87.9	8-juil.	13-sept.	33.9	41.8	12.1	197
Soprana	12.1	78.8	6-juil.	14-sept.	34.7	42.7	12.5	197
Splendor	13.1	88.4	6-juil.	14-sept.	34.8	41.6	12.2	197
Moyenne	12.8	82.4	6-juil.	13-sept.	34.9	41.9	12.4	192
Effectif	9	9	5	9	9	10	9	4

▶ En bref

Recharge des nappes d'eau : un bilan rassurant à la fin mars

La recharge des nappes d'eau souterraine est plutôt satisfaisante, à la fin mars, selon le bilan mensuel du BRGM publié le 24 avril. En effet, 90 % de réservoirs atteignent un niveau équivalent ou supérieur à leur normale. Un bilan plutôt rassurant, en cette période de l'année qui marque généralement la fin de leur recharge hivernale. C'est donc une situation *«favorable pour envisager de manière sereine les situations futures»*, estime le BRGM. Ce qui ne dispense pas de *«rester vigilant dans les prochains mois sur la gestion de l'eau dans tout le territoire»*, a estimé Nathalie Dörfliger, directrice de la direction eau environnement et écotechnologies du BRGM. 39 % des aquifère ont vu leur niveau augmenter au cours du mois de mars, 28 % affichent désormais la stabilité et 33 % ont entamé une baisse, habituelle à cette époque de l'année. On est donc bien loin de la situation critique d'avril 2012.

Salon de l'herbe
Un brin d'avance

Mercredi 29 et jeudi 30 mai 2013
à Villefranche d'Allier (10 km de Montluçon)

Le Salon de l'herbe est de retour près de chez vous !

L'INTERVIEW

Sur les terres de Bertrand Laboisse, éleveur sélectionneur de Charolais
MAINTENIR NOS 'MOULES À VEAUX' DANS LA PREMIÈRE RÉGION PRODUCTRICE



Bertrand Laboisse accueille sur ses terres, pour la 6e fois, l'édition du Grand Massif Central du Salon de l'herbe. Pour cet éleveur sélectionneur de charolais, la tenue du salon dédié à la culture et à la valorisation des fourragères au cœur de la première région herbagère de l'hexagone est le rendez-vous en plein air incontournable des éleveurs. Il s'explique *« Aujourd'hui, même si les cours de la viande bovine et ovine sont, depuis quelques mois, plus conformes aux attentes des éleveurs, l'augmentation des charges est toujours bien réelle, et en premier lieu le prix des aliments. L'accès aux sources de protéines extérieures, indispensables à l'engraissement, est devenu prohibitif. Eleveurs bovins, ovins... aujourd'hui, nous cherchons tous à produire qualitativement, mais à moindre coût. Dans ce cadre, l'autoconsommation reste un levier très efficace pour s'affranchir de l'achat d'aliment. Les informations que les éleveurs vont glaner au Salon de l'herbe sont une formidable opportunité de réduction de leurs coûts de production. Grâce à la bonne gestion de nos cultures fourragères, mais aussi par l'utilisation de matériel qui nous autorise à sécuriser la qualité des fourrages, il est possible de maintenir les 'moules à veaux'dans notre région qui reste la première productrice de viande en France et en Europe. »*

CONSEIL TECHNIQUE PERSONNALISÉ

Améliorer la conduite alimentaire et les résultats
La Chambre d'agriculture de l'Allier présente AgriNIR™, pour optimiser la ration et augmenter les marges

Les problématiques autour de l'alimentation du troupeau seront au cœur des préoccupations de la Chambre d'agriculture de l'Allier, sur un pôle qui sera entièrement dédié à ce thème. Quatre techniciens seront à pied d'œuvre durant les deux jours pour conseiller au cas par cas les éleveurs, à partir du diagnostic du système dans lequel est engagé l'exploitation. L'objectif ? Optimiser les productions et proposer des solutions agronomiques et économiques sur mesure. Dans un contexte d'explosion du coût des matières premières, les spécialistes de la Chambre d'agriculture de l'Allier mettront au service des éleveurs un outil d'analyse de fourrage qui, couplé à un conseil technique personnalisé, autorisera une maîtrise des charges alimentaires, optimisera le potentiel de croissance des animaux, favorisera les résultats de reproduction du troupeau et participera au gain en autonomie. Avec l'augmentation du coût de la complémentation, plus que jamais, chaque UF ou PDI a son importance. Nicolas Morand de la Chambre d'agriculture de l'Allier explique *« Il faut pouvoir être réactif et connaitre précisément et rapidement la valeur alimentaire des fourrages présents sur l'exploitation pour les valoriser au mieux. Grace à l'utilisation d'AgriNIR™, des analyses rapides sont proposées, dont les résultats sont immédiats, à un coût très abordable (ndr28€ par analyse) »*. La connaissance précise et rapide des valeurs des fourrages permet de répartir au mieux leur utilisation pour chaque catégorie d'animaux et de déterminer, si nécessaire, la juste quantité de concentrés à apporter en complément ainsi que le type de concentré à choisir (rapport qualité/prix). Plus qu'un simple conseil en nutrition, les spécialistes de la Chambre d'agriculture détailleront, sur le Salon de l'herbe, leur démarche d'accompagnement pour une prise en main complète de l'alimentation de toutes les catégories d'animaux avec un objectif essentiel : améliorer les marges. L'objectif affiché de l'initiative ? Apporter un conseil pointu à un coût abordable pour améliorer la rentabilité des élevages.



DU CÔTÉ DES EXPOSANTS...

Nouvelles faucheuses arrière Krone



Nouvelle allure, nouveaux modèles, nouvelle technologie de coupe et un confort encore supérieur... Krone présentera sa nouvelle gamme EasyCut qui comprend également cinq nouvelles faucheuses arrière (des gammes R280, R320, R360 et les deux variantes avec conditionneur R 280 CV et R 320 CV). Le style des nouvelles faucheuses EasyCut est nettement plus arrondi, permettant de minimiser les dépôts de matière sur la faucheuse. La structure particulièrement robuste de la machine répond aux besoins des utilisateurs, car les sollicitations augmentent constamment en raison des performances toujours supérieures des tracteurs et des vitesses de travail toujours plus élevées. Le travail de coupe irréprochable est assuré par le nouveau lamier dont l'écart entre les disques de coupe a été modifié (Krone Smart-Cut). Les disques dont la rotation est divergente vers l'avant sont plus proches les uns des autres, il en résulte un chevauchement plus important des trajectoires de couteaux ; ainsi la faucheuse travaille sans trace de bande, que les récoltes soient denses ou non.

Nouvelle pince coupe-balle I-73 chez Tanco



Tanco innove à nouveau en lançant la pince coupe bale I-73. Cette nouvelle pince permet de trancher facilement et de façon nette des balles rondes d'ensilage, de foin ou de paille en deux jusqu'à 1.5 mètres de diamètre, tout en retenant efficacement le film plastique ou le filet. Par ailleurs, la I-73 est équipée d'un grappin ajustable qui permet également de saisir des balles rondes de taille standard (1.2 mètres de diamètre). La nouvelle pince coupe balles I-73 d'un système innovant de montage rapide : elle est équipée d'une platine vissée qui la rend adaptable à tous les chargeurs frontaux et à tous les chargeurs téléscopiques du marché. L'équipement Tanco gagne donc en souplesse d'utilisation et en polyvalence.

L'Eco Performance® en cultures fourrages pour Jouffray-Drillaud



L'objectif affiché de JD est de contribuer à l'amélioration durable de la rentabilité des élevages, grâce à une meilleure valorisation des fourrages. L'expertise du semencier est réelle, du choix variétal jusqu'à la conservation des fourrages, en passant par des solutions de protection des semis et des techniques d'entretien des cultures fourragères. Concrètement, au Salon de l'herbe, les informations délivrées par Jouffray-Drillaud s'organisent autour de quatre pôles. Sur le premier pôle, c'est la façon dont l'innovation génétique peut concrètement être source de rentabilité qui est mise en avant, avec la présentation de variétés à fort potentiel nutritionnel, de compositions multi-espèces, de légumineuses et de dérobées fourragères. Les spécialistes de JD seront en nombre pour répondre à toutes les questions des éleveurs du Grand Massif Central. Le second pôle mettra en lumière, concrètement au sein des micro-parcelles, les clés de réussite de l'implantation des prairies, avec la double innovation technologique que représente S.A.S (solution appliquée aux semences fourragères) couplée à la vente en Précidose®. Sur le troisième pôle, Jouffray-Drillaud évoquera la 'conservation des fourrages'en présentant SiloKing® Dry, un nouveau produit qui permet d'améliorer la qualité alimentaire des foins et enrubannages. Sur cet espace JD, sont prévues des démonstrations de l'application de ce produit innovant, effectuée directement sur une presse. Enfin, parce que le salissement des prairies et des luzernes se traduit par une baisse du rendement annuel de 20 % et une diminution de la valeur alimentaire de 10 %, des refus et des intoxications au pâturage... il est primordial de chercher à améliorer leur conduite. Sur le pôle 'entretien des prairies', seront présentées, par les experts de l'agrofournisseur, les nouvelles solutions de désherbage spécifique 'prairie', Opti-Pré® et spécifique 'luzerne', Luzzen®. A noter également sur ce pôle, de nombreux supports interactifs et pédagogiques sur le thème de l'entretien des prairies.

New Holland lance une nouvelle série de presses à balles rondes à chambre fixe



Avec la Roll Baler, New Holland complète par le haut, sa gamme de presses à balles rondes à chambre fixe BR6000 standard et les modèles BR7000, à chambre variable. La nouvelle gamme Roll Baler de presses à balles rondes à chambre fixe haute performance comporte trois modèles : la Roll Baler 125 standard, et deux modèles combinés presses/enrubanneuses, la Roll Baler 125 Combi et la Roll Baler 135 Ultra. La Roll Baler haute capacité a été conçue pour offrir des balles de densité homogène, un transport efficace par route et une excellente fiabilité. La largeur de ramassage de 210 cm des deux modèles Roll Baler 125 et de 220 cm pour le modèle Roll Baler 135 donne l'assurance que toutes les récoltes seront transférées efficacement dans la chambre, même dans le cas des lourds andains d'ensilage de première coupe et de foins denses produits par les moissonneuses-batteuses haute capacité actuelles.

Chic alors ! Voici la dernière tendance du **Salon de l'herbe.**

L'économie. C'est la grande tendance du moment. Tout le monde veut le meilleur au meilleur prix. Une logique que vous allez retrouver sur plus de 40 hectares en extérieur au Salon de l'herbe. Semences, phytos, engrais, équipements d'élevage, matériels du semis à la distribution du fourrage en passant par la récolte, le transport, la manutention... l'économie est partout et vous attend.

www.salonherbe.com



Salon de l'herbe
Un brin d'avance

Tous les produits et matériels en plein air et en action

profield events

Liliane et compagnie

Mercredi 29 et jeudi 30 mai 2013 à Villefranche d'Allier (03).

Bovins

Gros bovins vifs *(prix moyen en kg carcasse)* — *Les marchés en Sud-Est Centre*

Marchés	cat.	Sancoins 17/04/2013	Bourg-en-Bresse 23/04/2013	St Christophe-en B. 24h/04/2013	National 17/04 au 23/04/13
Vaches viande (V)	U	-	4,45 €	4,65 €	4,43 €
	R	4,20 €	4,30 €	4,42 €	4,18 €
	O	-	4,05 €	-	3,83 €
Vaches mixte (M)	R	-	3,85 €	-	3,77 €
	O	3,68€	3,65 €	-	3,66 €
Vaches lait (L)	O	-	3,45 €	-	3,41 €
	P	3,32 €	3,20 €	-	3,23 €
Génisses VML	U	-	4,95 €	4,95 €	4,73 €
	R	-	4,50€	4,57 €	4,25 €
	O	-	3,80€	-	3,59 €
Taureaux VML	URO	3,43 €	3,30 €	3,35 €	3,30 €

VML : *type viande , mixte et lait*

Tendances locales

Sicafome (prix moyen au kg vif) — Marché de Moulins-Engilbert du 30/04

Broutards 6-12 mois	E	U	R	
-200 kg	-	-	-	
200-250 kg	-	3,17	3,08	
250-300 kg	-	3,11	-	
300-350 kg	-	2,86	2,71	
350-400 kg	-	2,78	2,62	
400-450 kg	-	2,67	2,62	
450-500 kg	-	2,53	-	
Laitonnes 6-12 mois	E	U	R	
200-250 kg	-	2,73	-	
250-300 kg	-	2,73	2,64	
300-350 kg	-	2,59	-	
350-400 kg	-	2,51	-	
Taurillons 12-18 mois	E	U	R	
350-400 kg	-	-	-	
400-450 kg	-	-	-	
450-500 kg	-	-	-	
500-600 kg	-	2,48	-	
600 kg et +	-	-	-	
Génisses 12-18 mois	E	U	R	
300-350 kg	-	-	-	
350-400 kg	-	-	-	
400-450 kg	-	2,45	-	
450 kg et +	-	2,51	-	
Taureaux	E	U	R	
+500 kg	2,37	2,01	1,90	
Vaches	E	U	R	O
- 5 ans	3,07	2,52	2,33	-
5 -10 ans	3,04	2,45	2,22	
+10 ans	-	2,31	2,06	-
Génisses	E	U	R	
24-36 mois	3,01	2,59	2,28	

Apports plus limités en raison du1er mai. Malgré tout, la quasi totalité des acheteurs sont présents. 94% de vendus.

Broutards Laitonnes : vente soutenue et cours globalemnt maintenus..
Taurillons : quelques lots herbés sont mis en vente et se négocient plus facilement.
Génisses : cours reconduits.
Taureaux : cours inchangés.
Vaches et Génisses 3 ans : la présentation est d'un niveau de qualité remarquable. La vente est quasi totale à des cours fermes à haussiers, notamment dans les bonnes herbagères.

NB : nos cotations sont établies à partir de poids bruts (sans déduction de jeûn).

Pensez à retourner vos pouvoirs dûment signés pour l'assemblée générale du 24 mai . Les adhérents qui souhaitenet participer au repas du 30ème anniversaire de la Sicafome doivent impérativement s'inscrire avant le vendredi 3 mai 2013 auprès de notre secrétariat

Sicagemac (prix au kg vif) — Marché de Corbigny du 29/04

Bovins (420)		
Broutard	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
220 à 325 kg	650 - 900	2,82 - 3,09
340 à 415 kg	940 - 1100	2,55 - 2,76
445 à 580 kg	1100 - 1200	2,27 - 2,63
Taurillons d'herbe		
375 à 465 kg	-	-
Laitonnes		
220 à 300 kg	540 - 800	2,47 - 2,80
305 à 405 kg	780 - 960	2,37 - 2,67
Génisses		
355 à 450 kg (16-24mois)	840 - 1170	2,24 - 2,61
485 à 685 kg (24-36mois)	1040 - 1750	2,12 - 2,57
Taureaux		
660 à 1150 kg	1310 - 2270	1,96 - 2,01
Vaches suitées mâles et femelles		
légères	920 - 1260	
entre-deux	1290 - 1520	
lourdes	1550 - 1780	

Apports de fin de saison en mâles, la qualité est hétérogène, tarifs à peine reconduits. Commerce stable en femelles, peu d'invendus. Présentation de qualité moyenne en vaches, cours reconduits en supérieures, recul en vaches âgées ou trop maigres.

Prochain marché bovins le lundi 06 mai aux horaires habituels.

SA des Grivelles (prix au kg vif) — Marché de Sancoins (18) du 10/04

Broutards	U	R
200 à 250 kg	3,40	3,15
250 à 300 kg	3,13	2,90
300 à 350 kg	3,10	2,82
350 à 400 kg	2,87	2,63
400 à 450 kg	2,60	2,43
Laitonnes	U	R
150 à 200 kg	2,85	-
200 à 250 kg	2,80	-
250 à 300 kg	2,70	-
300 à 350 kg	2,57	2,28
350 à 400 kg	-	-
Génisses		
(24-36 mois)	4,70	4,48
Vaches		
- 5 ans	-	-
de 5 à 10 ans	-	-
+ 10 ans	-	-

Tendance :
Charolais : bonne demande en mâles jusqu'à 370 kg avec hausse des cours, ceux-ci sont reconduits dans les broutards lourds. Cours maintenus en laitonnes.

Broutards *(6 à 12 mois, prix au kg vif)* — *Marchés de Bourg-en-Bresse du 23/04/2013*

Cat.	U	R	O
Charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	3,10 €	2,85 €	-
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,85 €	2,65 €	-
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,70 €	2,55 €	-
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,80 €	2,55 €	-
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,70 €	2,55 €	-
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,65 €	2,45 €	-
Croisés charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	2,95 €	2,65 €	nc
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,75 €	2,50 €	nc
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,55 €	2,40 €	nc
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,65 €	2,35 €	nc
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,60 €	2,30 €	nc
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,45 €	2,25 €	nc

Tendance : cours toujours soutenus.

Bovins

Bovins destinés à l'engraissement *(prix au kg vif départ exploit.)* — *Cotations Dijon 15/04 au 21/04/2013*

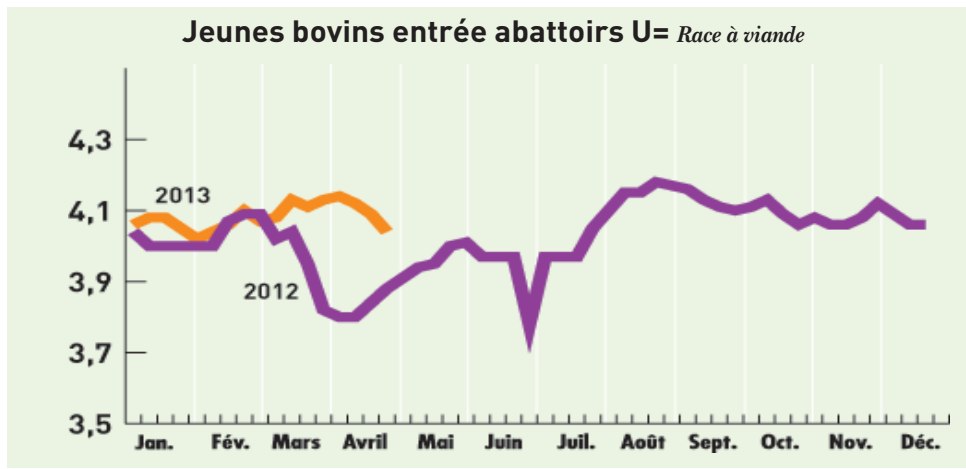
Mâles 6-12 mois	E	U	R
250 kg	-	-	-
300 kg	-	2,81 €	-
350 kg	-	2,66 €	-
400 kg	-	2,55 €	-
Mâles 12-24 mois			
450 kg		2,40 €	-
500 kg	-	2,29 €	-
Femelles 6-12 mois			
270 kg	-	2,56 €	-
Femelles 12-24 mois			
400 kg	-	2,40 €	-

Tendance :
Stabilité des cours sur un marché actif.

Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net)* — *Cotations Bassin Centre-Est du 15/04 au 21/04/2013*

Jeunes Bovins	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Etat engraissement 3							
Races à viande	-	4,04 €	3,85 €	-			
Races mixte		-	3,77 €	3,74 €	3,71 €	-	
Races lait					-	-	-
Bœufs	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Etat engraissement 3							
Races à viande	-	-	-	-	-	-	-
Races mixte	-	-	-	-	-	-	-
Races lait	-	-	-	-	-	-	-
Vaches	U=	U-	R+	O+	O=	P+	P=
Etat engraissement 3							
Viande - 10 ans +350 kg	4,63 €	4,55 €	4,48 €	-			
Charolaise - 10 ans +350 kg	4,62 €	4,54 €	4,48 €				
Limousine -10 ans +350 kg	-	-	4,61 €				
Races mixte	-	-	-	3,78 €	3,73 €	-	-
Races lait				-	3,66 €	3,53 €	3,41 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	O=	P+	
Etat engraissement 3							
Viande mixte lait	4,87 €	4,78 €	4,64 €	4,48 €	-	-	
Viande +350 kg	4,88 €	4,77 €	4,68 €	4,55 €			

Tendance :



Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net)* — *Cotations du Bassin Grand Sud du 15/04 au 21/04/2013*

Jeunes Bovins	U+	U=	R+	R=	O+	O=	P+	P=
Etat engraissement 3								
Races à viande	4,22 €	4,21 €	4,35 €	4,17 €				
Vaches								
Etat engraissement 3								
Viande - 10 ans +350 kg	-	5,04 €	4,68 €	4,66 €				
Charolaise - 10 ans +350 kg		-	4,60 €					
Races mixte					3,84 €	3,80 €		
Races lait						-	3,49 €	3,44 €
Génisses	U=	U-	R+	R=				
Etat engraissement 3								
Viande mixte lait	4,94 €	4,79 €	4,71 €	4,48 €				
Viande +350 kg	5,00 €	4,87 €	4,75 €	-				

Tendances

SEM. DU 29 AVRIL AU 3 MAI 2013

Bovins de boucherie

Les ponts successifs du mois de Mai sont des éléments perturbateurs du commerce avec des apports en repli mais également plusieurs jours de tuerie en moins. La vente est régulière avec des tarifs maintenus pour les bonnes génisses et jeunes vaches de qualité bouchère, ainsi que dans les réformes allaitantes de choix secondaire. En réformes laitières, les industriels couvrent leurs besoins avec les vacances scolaires. Les prix sont stables pour les vaches frisonnes ou montbéliardes. En jeunes bovins, l'activité commerciale demeure difficile avec des cours juste maintenus dans les races à viande avec des abattoirs peu demandeurs faute de commande à l'export. ■

Broutards

Les engraisseurs sont très inquiets face au mauvais commerce du jeune bovin où peu d'opportunités sont offertes pour désengorger le marché et retarde les mises en place sur l'hexagone. L'ambiance commerciale est plus lourde avec des échanges très sélectifs surtout pour la marchandise commune où les tarifs sont baissiers. A l'exportation, la demande est plus calme. L'offre est également plus hétérogène en qualité car on trouve encore beaucoup de sujets d'écurie et peu d'herbés. En femelles, la demande se tourne vers les bonnes laitonnes d'avenir mais les plus communes ou légères trouvent plus difficilement preneurs. ■

Veaux d'élevage et d'engraissement

Le commerce est normal avec une stabilisation des cours dans les veaux bons veaux frisons ou montbéliards. En revanche, les échanges sont plus difficiles avec des tarifs en baisse dans la marchandise plus commune. Les croisés laitiers buveurs se commercialisent sur des bases stables. Dans les veaux allaitants, les disponibilités s'accroissent avec les vêlages de printemps. Le tri est plus marqué dans les veaux de race pure charolais ou limousins où les tarifs sont reconduits dans les sujets de qualité et orientés à la baisse dans les plus légers. ■

Laurent Chupin

Commentaire FNB de la situation et des perspectives de marché (du 29 avril 2013)

« Par manque de marchandise, la baisse des cours des jeunes bovins allaitants devrait être enrayée. Un courant d'exportation plus étoffé sera toutefois nécessaire pour relancer la dynamique haussière des cours. Le pourtour méditerranéen présente des opportunités qu'il faut rapidement concrétiser. En femelles allaitantes et laitières l'offre est faible. »

Ovins

Sicafome *(prix moyen au kg vif)* — *Marché de Moulins-Engilbert du 22/04*

Agneaux (340)	E *(mini-maxi)*	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
Gras (32-38 kg)	-	-	-
Gras (38-44 kg)	-	-	-
Gras (+44 kg)	-	-	-
Gras (+50 kg)	-	-	-
Laitons (32-38 kg) 101 à 115 €	-	**2,99 - 3,06**	**2,86 - 3,04**
Laitons (38-44 kg) 116 à 132 €	-	**2,98 - 3,15**	-
Laitons (+44 kg) 124 à 145 €	-	**2,81 - 2,85**	-
Brebis (42)	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*	O *(mini-maxi)*
(-60 kg)	-	-	-
(+60 kg)	**0,92 - 1,26**	**0,79 - 0,98**	-
Divers			
Béliers **(20)** 70 à 125 €	**0,81 - 1,22**		
Agneaux maigres			
Chèvres : **(8)** 30 €			
Boucs : **(11)** 31 €			

93% de vendus. Ovins : 519
Agneaux : vente totale. Léger fléchissement des cours, malgré une présentation de bonne qualité.
Brebis, béliers : cours facilement maintenus en lourdes supérieures. Baisse en moyennes et inférieures. Commerce inexistant en médiocres trop maigres avec invendus.
Béliers caprins : cours sans changement.
Info : l'EDE 58 tiendra uneper-manence sur le marché le lundi 6 mai de 7h à10h afin d'informer leséleveurs sur l'ientification et les aider à réaliser leurs commandes de boucles
Prochain marché :
Le lundi 6 mai (pesée 6h30, vente 9h00)

Sicagemac *(prix au kg vif)* — *Marché de Corbigny du 22/04*

Ovins : 61	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
Agneaux	**115 -149 €**	**2,76 - 3,39 €**
Brebis	**50 - 105 €**	**0,85 - 1,33 €**
Béliers		

Vente totale et active, cours fermes.

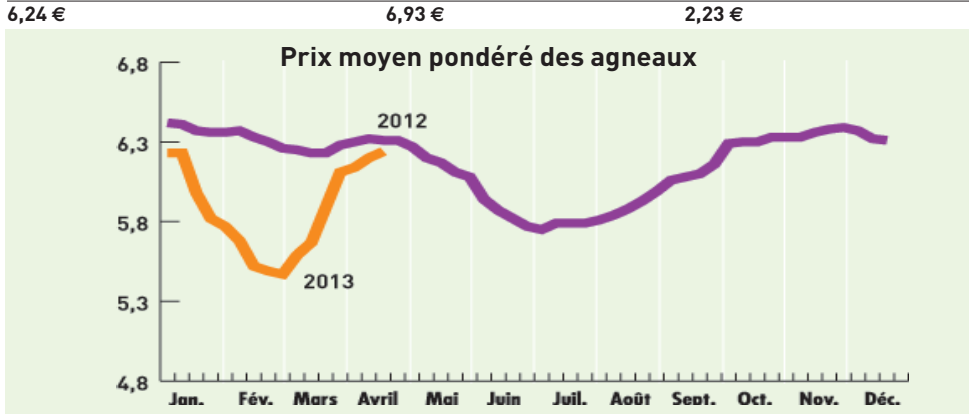
Prochain marché ovins le lundi 13 mai aux horaires habituels.

prix entrée abattoir, HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations zone Sud - FranceAgriMer du 15/04 au 21/04/2013*

	Poids	U	R	O
Couvert	-16 kg	-	**6,29 €**	**5,79 €**
Couvert	16-19 kg	**6,62 €**	**6,29 €**	**5,79 €**
Gras	-16 kg	-	-	**5,33 €**
Gras	16-19 kg	-	**5,40 €**	**5,32 €**

prix moyens pondéré, entrée abattoir HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations FranceAgriMer 15/04 au 21/04/2013*

Prix moyen pondéré des agneaux	Moyenne agneaux Rungis	Prix moyen pondéré des brebis
6,24 €	**6,93 €**	**2,23 €**



Cotationsrégionales des agneaux et brebis de boucherie — du 15/04/2013 au 14/04/2013

Prix «entrée-abattoir» HT exprimé en euro/kg de carcasse (5ème quartier inclus)

AGNEAUX		COTATIONS RÉGIONALES							
		ZONE NORD				ZONE SUD			
État engraissement	Conformation	- de 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg	- de 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg
2 (ciré)	U	7,07	7,10	7,09	-	-	-	-	-
	Var.	0,01	=	=					
	R	6,65	6,70	6,63	-	6,56	6,44	-	-
	Var.	=	0,03	0,05		=	0,12		
	O	5,70	5,78	-	-	6,25	5,83	-	-
	Var.	0,10	0,04			=	=		
3 (couverts)	U	6,90	6,93	6,87	6,15	-	6,62	6,41	-
	Var.	=	=	=	-0,06		=	=	
	R	6,56	6,59	6,47	5,81	6,29	6,29	6,10	-
	Var.	=	0,05	0,05	=	=	=	0,14	
	O	6,00	6,00	5,80	-	5,79	5,79	5,69	-
	Var.	0,13	0,15	0,10		0,07	0,03	0,20	
4 (gras)	U	-	-	-	-	-	-	-	-
	Var.								
	R	-	-	-	-	-	5,40	5,37	
	Var.						0,03	0,08	
	O	-	-	-	-	5,33	5,32	-	-
	Var.					-	0,10		

Volailles

Poules de réformes Sud-Est ** (prix départ élevage €/kg) Cotations semaine 01 à 03
Nombre d'opérateurs consultés : * prix définitifs ** prix provisoires *** réformes prix non encore fixé

Semaine d'abattage	Nombre d'opérateurs	Nombre de poules vendues[1]	Prix moyen en €/kg[2]	Prix mininum en €/kg	prix maximum en €/kg	Nombre de réponses
01/2013	**1**	**3 000**	-	-	-	**2**
02/2013	**1**	**43 000**	-	-	-	**1**
03/2013	**2**	**57 200**	**0,273**	-	-	**2**

(1) Nombre total de poules de réforme dont la vente nous a été communiquée, y compris celles vendues sur contrat moyen ou long terme
(2) Prix moyen négocié à la semaine, pondéré par le nombre de poules vendues concernées. (ie non comprises les poules vendues sur contrat moyen ou long terme)

Bourg-en-Bresse *du 24 avril 2013*

Animaux de basse-cour (volaille vivante) :
Volailles à bouillir : 4,00 à 4,20 euros/pièce
Canards de Barbarie mâles : 7,80 à 8,20 euros/pièce
Canards de Barbarie femelles : . . . 7,00 à 7,20 euros/pièce
Pigeons :. 5,70 à 6,20 euros/paire
Pintades : 8,00 à 8,40 euros/pièce
Animaux de basse-cour (prix au kg vif) :
Poulets de Bresse (appellation contrôlée) : 4,20 à 4,50 au kg vif
Lapins :. 4,80 à 5,20 au kg vif

Foin de Crau

(euros/ tonne HT - Hors transport)
Récolte 2012

	Petites balles	Grosses balles
1ère coupe	260 €	200 €
2e coupe	250 à 260 €	200 €
3e coupe	240-250 €	190-200 €

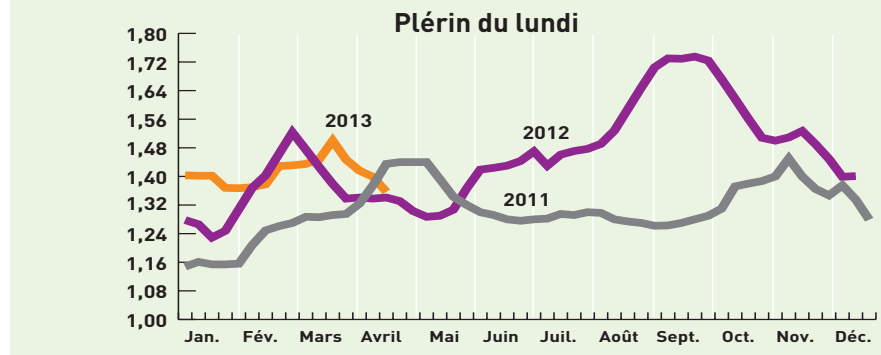
Porcins

Porcs charcutiers cadran de Plérin (14 492 porcs présentés) — *Cotations du lundi 29/04/2013*

prix moyen (sur une base de 56 TMP) : **1,357 euros**

Porcs abattus en Rhône-Alpes — *Cotations FranceAgriMer du 18/04 au 17/04/2013*

1,66 €/kg/carcasse euros



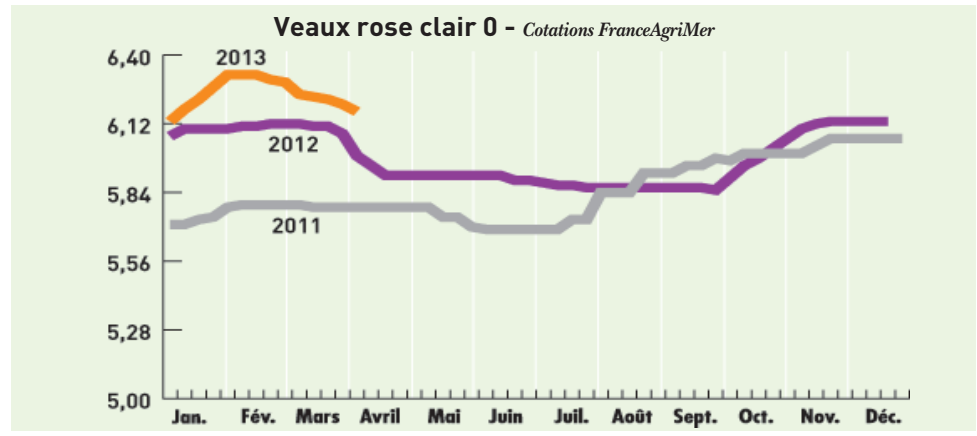
Veaux

Veaux de boucherie *(kg net entrée abattoir)* — *Cotation nationale FranceAgriMer du 15/04 au 21/042013*

Cat.	Blanc	Rose clair	Rose	Rouge
E	-	**8,61 €**	-	-
U	-	**7,60 €**	**6,72 €**	-
O	-	**6,17 €**	**5,46 €**	**4,88 €**

Jeunes veaux *(prix mini-maxi en euros)* — *Marchés régionaux du 29/04 au 3/05/13*

	Apport	Mâles Croisement	Femelles Croisement	Mâles Montbelliards	Laitiers
St-Laurent-de-Chamousset *(veau d'engraissement 4-5 sem)*	**63**	**430-580 €**	**410-520 €**	**215-345 €**	-
St-Etienne *(veau de 10 j à 4 semaines - Mixte - Viande)*		**240-560 €**	**220-510 €**		
St-Etienne *(veau 45 à 50 kg)*	-	-	-	**100-310 €**	-
Bourg-en-Bresse *(veau 45-50 kg engrais)*	**795**	**325-530 €**	**305-440 €**	**160-320 €**	-



Equins

(prix moyens, kg hors taxe, entrée abattoir) — *Cotations FranceAgriMer du 15/04 au 21/04/13*

	Poulains	Chevaux légers	Chevaux lourds	Export kg vif
Extra	**2,54 €**	**2,39 €**	**1,51 €**	–
Bons	**2,24 €**	**1,92 €**	–	

Céréales

Marché du 28 mars 2013

N: Nominal; **C**: Camion; **TC**: Train Complet; **P**: Péniche; **A**: Acheteur; **V**: Vendeur; **OA**: Option Acheteur; **OV**: Option Vendeur.
BPMF: blé panifiable meunerie française. Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

BLÉ TENDRE	RÉCOLTE 2012			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	meunier	avril-juin	240	A C
	qualité standard	avril-juin	238	A C
Sud Côte-d'Or	76/220/11%	avril-juin	240	V C
Nord Côte-d'Or	76/220/11%	avril-juin	238	V C

ORGE DE MOUTURE	RÉCOLTE 2012			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	orge nature 63-64 kg/hl	avril	198 à 200	N C
Nord Côte d'Or	63 kg/hl	avril-juin	201	T C
Sud Côte d'Or	orge nature 63 kg/hl	avril-juin	204	T C

AVOINE NOIRE	RÉCOLTE 2012			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Côte d'Or/Haute Saône	50 kg/hl	avril-mai	190.	V C
Aube/Yonne	50 - 51 kg/hl		inc.	C

AVOINE BLANCHE	RÉCOLTE 2012			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube	50-51kg/hl		inc.	C
Côte d'or/Haute saône	50-51kg/hl		inc.	C

TRITICALE	RÉCOLTE 2012			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Côte d'Or/Haute Saône	68-70 kg/hl	avril-juin	210	V C

SEIGLE FOURRAGER	RÉCOLTE 2012			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Côte d'Or/Haute Saône	-	-	inc.	C

MAÏS	RÉCOLTE 2012			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube	-	avril-juin	210 à 212	V C
Yonne	-	avril-juin	210 à 212	V C
Sud Côte-d'Or/Saone et Loire		avril-juin	210 à 212	T C

POIS	RÉCOLTE 2012			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube		avril-juin	260	N C
Yonne	-	avril-juin	258 à 260	V C
Sud Côte d'Or/Saone et Loire	-	avril-juin	258 à 260	V C

POIS	RÉCOLTE 2013			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Yonne			inc.	C

Matériel

Tracteur

55 - Recherche tracteurs de 30 à 80 cv, même Vigneron + de 20 ans.
✆ **06 71 96 11 82**

58 - Vends Tracteur Renault 556 RZ, an. 2004, 6800H avec fourche faucheux F100 an. 89.(18VB1)
✆ **03 86 85 18 21 - 06 21 35 37 24 ou 09 64 19 01 42**

73 - Vds tracteur MF 255, 2 RM, 3790 h + fourche 8000 euros TTC le tout ttbé.
✆ **06 21 86 12 06**

Travail sol

01 - Vds vibro carré 3m50 trisoc - charrue Huard 376 GD
✆ **04.78.98.01.54. hr ou 06.72.23.22.76**

21 - VENDS semoir engrais Amazone ZAM 1500, bachage, vario, disques, disque bord (réf. 1801)
✆ **03 80 62 96 15**

Récolte

18 - 18 - Vends andaineur Kuhn GA4121 GM, année 2002, bon état.
✆ **Tél. 06.86.03.01.13.**

21 - RECHERCHE mois. batteuse Claas, Consul, Protector, Mercator, Dominator, 66, 76, 85, 86, 96, John Deere 952, 955, 965, 975, 1052, 1055, 1065, 1075, New Holland 1520, 1530, 1540, 1545, 8030, 8040, 8050, 8060, 8070, MF 240 - 440 - 487 - 507 et presses MD et RB (réf. 170C)
✆ **06 29 81 80 05**

21 - Vd Chenilles moissonneuse marque Poluzzi, bandes caout., 4 galets fixes, 2 campagnes, 32000€.(180B)
✆ **06 13 80 74 52**

38 - Vends faucheuse rotative Kuhn 6 disques 2m40, TBE.
✆ **06 30 70 89 17**

42 - recherche MB IH 7200-7500 ou MF 27-29 (XP) coupe 3.70 m ou 4.30m état/prix sérieux
✆ **06 67 01 45 26 ap. 18 H**

42 - Vds Round baller Claas Roland 46 de 1995 double liage automatique pneus neufs - bon état
✆ **06 88 93 24 92**

74 - Vds presse Claas 120 x 120 Rolant 46, pulvé Berthoud rampe 16 m, tondeuse bovin Heiniger, auges 4 x 80.
✆ **04 50 60 42 45 HR**

Traitement

26 - Vds appareil traitement vigne trainé 800l cuve rinçage Bouisset mfc ct ok
✆ **06 08 64 32 97**

Arbo-viti

07 - Vds désherbeuse hydraulique toute position améliorée à l'atelier à l'avant du tracteur toute marque servie 1 saison prix 1000 euros
✆ **04 75 06 72 83 ou 06 01 88 61 41**

71 - Vds rampes trait Technoma8, descentes plastiq. vert, 3 haut de jet pliage hydrauliq., 4 vérins, 400 € + pulv. Hardy, pneu 4 sorties, descentes à refaire, montages enjambeur, 400 € + épampreuse Avidor à doigt rotatif, 2 moteurs hydrau. réglage mécaniq., 1.000 € ht + moteur MWM 3 cyl, 45 CV, 6.000 h, refroid. air, montage enjamb. Bobard, M45, an. 76, 500 € T + laveuse bouteilles pleines, 4 brosses rotativ. électriq. + bac avec essoreuse Clémens, 400 € les 2.
✆ **06 26 04 08 02**

Sur notre site
AgriBourgogne.fr
Saisissez votre annonce en ligne et obtenez votre devis instantanément

Distribution

89 - VENDS semoir à maïs 4 rangs Monosem mécanique avec micro, bon état (réf. 1613)
✆ **03 86 73 17 76**

Epandage

74 - Epandeur à fumier Gafner Vario 7 tonnes, année 2012, porté, état neuf, 13 000 euros HT.
✆ **06 19 23 30 01**

Irrigation

26 - Vds 93 tuyaux de 6m diam 80 à double crochets tbe + divers coudes
✆ **04 75 68 64 05 (HR)**

26 - Vds goutte à goutte maïs env - 35000 m - faire offre pour 7ha
✆ **06 86 87 01 93 (HR)**

Forestier

38 - Vds treuil GMC 8 T, 3 points Av Ar boite vitesse, prix : 1300 euros.
✆ **04 76 88 82 49**

Manutention

38 - Vend Fenwick élec. an. 85 - 4170 H., mat. triplex 4 fonction + chargeur, px : 2500 HT.
✆ **04 76 08 55 33 06 51 03 99 30**

Agri. divers

01 - Vds silos aliments 3T - aplatisseur Acemo - desileuse Khun 1,7 m3 - piège à corbeaux
✆ **06.71.99.62.87**

01 - Vds herse alternative Amazone 4m rouleau paker bon état 1300 euros - rotovator Maschiot 2m50 bon état 1700 euros - 2 roues jumelage complètes Somag 18x38 px 750 euros - 2 roues jumelage complètes Molcron 13x28 px 550 euros - roues étroites 2 de 9,5-48 et 2 de 9,5-36
✆ **06.47.53.69.70. ou 04.74.42.54.64**

07 - Vds semoir à maïs Monosem PNU 4 rangs Bon état.
✆ **06 85 14 46 51**

10 - Achète Enrubanneuse, Semoir à maïs Monosem 4rgs boite plastique ferti + micro, MB Laverda 3350 - 3450 - 3500, Tracteurs MF et Ford.
✆ **06 83 59 05 70**

21 - ACHETE presses moyenne densité, - semoirs Nodet maïs, - tracteurs JD, MF, - cover crop, - charrues, - moissonneuses batteuses JD ou MF (réf. 150A)
✆ **06 81 94 70 44**

21 - VENDS bétaillère Masson 5 m., barrière chang., - pulvé Hardi 1 200 l., DPAE, 18 m., - Master Pro, CT OK, le tout TBE. (réf. 150F)
✆ **06 82 26 88 18**

21 - Vds bétaillère Lambert et moissonneuse-batteuse Claas.
✆ **03 80 21 80 79**

26 - Vds faucheuse conditionneuse 447, épandeur à fumier 5t alma, charrue trisoc huard 365
✆ **04 75 61 20 00**

38 - Vds girobroyeur Gard 1,80 semoir 300 L engrais + sel faucheuse 2 toupies PZ tronçonneuse Still.
✆ **04 76 36 34 87**

38 - Retraité vends autochargeuse Krone TS24 tout matériel fromage chèvres claies 1,95x0,94 table inox silo, collection revues sur chèvres.
✆ **04 74 84 57 96**

38 - Vds Pt élec idéal Quads/motos - micro-tracteur relev. hydro. : 850 euros - galerie + échelle pour camion neuve : 600 euros.
✆ **07 50 39 80 84**

42 - vds combiné de semis herse rotative Howard + rouleau Paker + semoir Khun lagr 2m50 3500 euros
✆ **06 88 38 03 06**

42 - Vds tondeuse Honda HRH HXE 536 pro parfait état, remorque voiture roue secours Erde parfait état
✆ **04 77 20 85 48**

69 - Vds tank à lait Serap 2 000 l. lavage automatique. Bon état. 1 500 euros. Vds piquets châtaignier 2 m. appointés.
✆ **06 45 47 89 93**

69 - Vds Renault Master CT OK 180 000 km presse BR John Deere 540 caisses plastique 32 l.
✆ **04 78 44 13 37**

70 - Achète Enrubanneuse, Semoir à maïs Monosem 4 rgs boite plastique ferti + micro, MB Laverda 3350 - 3450 - 3500, Tracteurs MF et Ford. Equipement maïs pour Laverda.
✆ **06 83 59 05 70**

70 - Achète Presse BR Claas 34-44-46-42-62, Deutz Fahr GP220 - GP230, Welger RP12 - RP200 - RP202, Krone, Carraro. Presse MD JD, MF, RC, Claas.
✆ **06 83 59 05 70**

71 - Rech. presse m. densité, semoir maïs Nodet PN2, R.B. à rouleaux 120 x 120, cover crop, moissonneuse.
✆ **06 38 89 86 26**

71 - Cause retraite vds semoir engrais Amazone ZTE, 600 l, double plateaux - semoir à maïs, 4 rangs Benac, super 7, avec fertiliseurs - mixeur Law, 5 cv, pour aliments soupes - 1 pneu 520-70-38, 50 % d'usure - 1 jeu de jumelage Molcon 16-9-38, 60 % d'usure - lactoduc Manus : 6 griffes, programmateur VH 24, bol de réception, 2 pompes à vides 500, tubes inox 50 Ø - 50 stalles comtoises démontées - tondeuse à bovins Asculap, 220 v - le tout TBE.
✆ **03 85 40 30 28 H.R.**

71 - Vds tract. NH 135CV, an. 99, 6.500 h, R6 et camion bétaill. Rnlt S130, an. 87, 340.000 km.
✆ **03 85 84 82 80 ou 06 70 15 81 07**

71 - Vds trac. Mc Cormick MTX140, 2003 - tract. Massey 4260, 1997 - télescopiq. JCB 531-70, 2006 - télescopiq. Attachments, 2008 - quad Yamaha Grisley, 2010 - rouleau compact., Bomag BW120 - semoir prairie, Broad Til, 2009 - broy. axe horizontal, Kuhn BPR305, 2009 - charrue Huard, 1996 - rouleau Quivogne Rolmont, 2007, 6 m - benne Gull, 1983 - épandeur fumier Gilbert, 1995 - remorq. routière, mécanoram, 2007 - remorq. bétaill. rout., Ifor Williams, 2004 - presse B.R. Claas, Variant 380, 2009, 2.893 bottes - emrubanneuse Mc Hale, 991B, 2006, 1.460 balles - cage contention veaux, Agro 2000 - malaxeur béton, Mammut, TM180, 2009 - bétonnière - pelleteuse sur chenille Komatsu PC130, 2001 - porte char JPM, 2001.
✆ **06 42 11 49 57 ou lacroixbrenot@gmail.com**

73 - Cause cessation tracteur 83 cv Zetor, an 2003, 1600 h, tbé + foin 60 balles et regain 40 T.
✆ **04 79 65 71 30**

74 - Vds épandeur fumier Leboulch maxi HV14, 14 m3, centrale hyd verticaux servi 10 campagnes à l'abri, tbé.
✆ **04 50 62 15 08**

84 - Vds remorque à vis 1,5 T : 700 euros, rampe Baligan TBE : 250 euros, débroussailleuse Stihl FRI30T à mot. s/dos TBE : 500 euros.
✆ **06 75 87 15 68**

84 - 30-Vds semoirs Pneumasem II 4 à 6 rgs, rouleau cambridge 6,20 m, benne 8 - 10 T, charrues nonstop 2 -3 -4 -5 socs, cover-crops 18- 20 -22 -24 -40 dis., vibroculteurs 4 - 5 - 6 m,.
✆ **04 66 24 26 11**

88 - Vends semoir maïs monosem NG+ 6 rangs ferti micro à socs Lemken Smaragd 9 dents 4m double rouleau - MB JD 9540 HM coupe 5,50 m prolonge colza chariot de 2004 1700 hers.
✆ **06 82 93 40 64**

89 - VENDS benne Lambert 13 T., 2007, état neuf, 12 500 € HT, - cover crop Gard 28 D, BE, 1 000 euros. EARL Tribaudeau (réf. 170B)
✆ **03 86 47 71 02**

89 - Vends cause retraite, tracteur Winer 100, 4.500 heures, touters options, bon état, presse John Deer 592, Cover Edge P.V 2.20, pneus basse pression, liage filet et ficelle, année 2008, benne 14 tonnes Brimont, benne 10 tonnes Duchesne, faneur CLAAS 6 mètres, herse rotative Kuhn HR 300. Livraison possible.
✆ **03 86 75 44 75 ou 06 81 82 73 32**

Elevage

01 - Vds 2 curages à fumier miro 1000 euros + distributeur tapis ensilage mobil'auge 1500 euros
✆ **03.85.40.33.59**

26 - Vends salle de traite 1 x 8 TPA Delaval Decro Auto + Tank à lait Japy 2400 l
✆ **04 75 03 05 02 HR**

Véhicule

Utilitaire

01 - Vds C25 citroën isotherme, grande caisse, 2 rangées de crochets, équip. frigorifique à réviser, bon état, 13-11-1991, 40 000 km, moteur 100 000
✆ **06.47.53.69.70. ou 04.74.42.54.64**

Achat-Vente

Récolte

01 - Vds sciure résineux tamisée belle qual. pr litière vaches, volailles, chevaux, liv. par semi fond mouvant 90 m3.
✆ **06 13 30 25 21**

26 - Vds luzerne 2e et 3e coupe foin 1e coupe et paille de blé b. rondes 120x120 et cornadis bois pour chèvres 10 et 15 places
✆ **06 83 48 29 67**

43 - Vds MAÏS ENSILAGE, bottes enrubannées, matière sèche assurée, chargé en grains, 70 euros/T, liv poss.
✆ **06 11 37 50 64**

69 - Vds sur pied 2 ha ray gras, 3 ha trèfle.
✆ **04 72 24 58 62 ou 06 32 69 93 62**

70 - Agri vend livre paille foin de qualité paiement comptant
✆ **06.86.08.38.02. ou 03.84.32.30.91**

71 - Vds pirouette Claas 450s, bon état. M. Litaudon, Beaubery 71220.
✆ **03 85 24 81 81**

Propriété

21 - VENDS DPU en Côte d'Or (réf. 1704)
✆ **06 32 57 19 21**

21 - Val de Saone vd DPU disponible (1705)
✆ **03 80 29 17 09 (Soir)**

Terrain

38 - A vendre terrain sur la commune de La Terrasse 38660 agricole ancienne noyeraie 1 Ha 87a 70 ca : 13000 euros.
✆ **06 73 86 20 11**

Divers

01 - Vds table inox de poissonnerie sans pieds L4m l1m10 convient aussi pour fromagerie 500 euros - plonge inox tbé long 3m35 px 500 euros
✆ **06.47.53.69.70. ou 04.74.42.54.64**

25 - VDS remorque Trailor 3 essieux surbaissée plateau Ranchets PTC 24000 PV 4800 kg.
✆ **06 86 38 08 77**

SOWMA GRAND VOYANT MÉDIUM
Détient des pouvoirs ancestraux
30 ans d'expérience
Confiez-vous à M. SOWMA car il peut résoudre tous vos problèmes même les cas les plus désespérés. Retour immédiat de l'être aimé, chance aux jeux, travail, amour, amaigrissement...
GARANTI Facilités de paiement
06 21 87 31 38

38 - Cause maladie, vds mobylette Peugeot modèle Voguevogue VS2, 1er immat : 29/07/2009, tr. peu servie, 1 000 km, px 800 euros.
✆ **04 74 53 00 41 le soir**

SARL RAPHAËL SOUCHAUD
Négoce-Achat laine brute de mouton
Paiement comptant
Tél. 06 08 42 23 15

42 - Vds Mobil-home 40m2 TBE chauffé et climatisé par aérothermie WC séparé liv Poss
✆ **06 29 05 22 24**

69 - Vends table chêne 1,80x3,80 avec chaises 2000 euros. Vends lustre fer forgé diam. 1,50 - 14 lampes 600 euros.
✆ **06 11 95 37 11**

Location

Agricole

21 - LOUE vignes AOC à planter Hautes Côtes de Beaune, de Nuits, Bourgogne, Grand Ordinaire Ecrire à Terres de Bourgogne - BP 77409 - 21074 Dijon Cédex (réf. 1604)
✆ **TERRES DE BOURGOGNE**

Autre

12 - Loue maison sud Aveyron rég. Roquefort Albi tt confort juin juillet août 300 euros/sem.
✆ **06 31 84 95 40**

19 - Ussel pl. Millevaches grand T1 pl.pied 2 pers, toutes possibilités 1km5, mois 5-6-9-10 140 euros/sem - mois 7-8 240 euros/sem.
✆ **05 55 72 24 36**

74 - Cherche parc pour chevaux de 8 à 6 hectares + eaux.
✆ **06 11 80 62 36**

Offre

Emploi

21 - CHERCHE apprenti dans polyculture-élevage région plaine dijonnaise (réf. 17VB1)
✆ **03 80 31 93 06 - 06 82 44 28 60**

26 - Jeunes Agriculteurs Drôme rech un animateur pour remplacement congés formation d'un des 2 agents. CDD 10 mois dès le 19 août.
✆ **04 75 55 39 25**

69 - Ferme expérimentale grandes cultures recherche chauffeur tracteur à compter du 01/07/2013 jusqu'au 31/10/2013. S'adresser au CREAS - 100 rue du Luxembourg - 69125 Lyon St Exupéry Aéroport.
✆ **04 72 23 80 85**

69 - ASP Rhône-Alpes recrute contrôleur PAC été 2013. Bac+2 exigé.
✆ **Rens. : 04 72 82 21 20 de 9h a 12h**

71 - Domaine viticole/production de cassis secteur sud mâconnais, recherche un salarié expérimenté ou une personne motivée à former pour tous travaux de vignes. Conduite, réglage et entretien du matériel. CDI temps plein. Date d'embauche prévue : dès que possible. Salaire à négocier selon compétences et motivations.
✆ **06 08 98 85 93 ou 03 85 34 79 21**

74 - Exploitation polyculture élevage transformation from. recherche salarié en CDI.
✆ **06 75 46 47 01**

89 - Cause départ retraite fin 2013, GAEC Polyculture élevage lait RECHERCHE associé poste cultures, expérience souhaitée. gaec-de-chichery0800orange.fr (réf. 130D)
✆ **03 86 73 26 03 - 06 84 36 36 51**

Service

69 - SARL CCM Services propose fauchage avec groupe de fauche en combiné 9 m. et tous autres travaux agricole et TP.
✆ **06 83 85 87 94 ou 06 26 55 12 80**

Demande

Emploi

01 - JF Agri CAPA cherche mi-temps exploit. lait de préf. dispo après-midi, soir et week-end
✆ **06.59.44.43.62**

71 - Fils d'agriculteur motivé, cherche maître d'apprentissage pour bac pro agro-équipement pour septembre 2013, sur exploitation à dominance céréalière. Etudie toutes propositions.
✆ **06 08 02 53 39**

Mariage

Rencontre

21 - Femme africaine RECHERCHE H. 50 à 60 ans pour relation sérieuse (réf. 160C)
✆ **06 83 71 51 94**

21 - JF 40 ans africaine CHERCHE homme gentil, aimant voyages, sorties pour relation sérieuse (réf. 16VB1)
✆ **06 99 24 88 12**

73 - Agriculteur 42 ans célibataire désire rencontrer femme simple.
✆ **06 12 86 72 51**

Animaux

Divers

07 - Vds 2 juments comtoise dont 1 avec poulain + 1 étalon débourré pour le travail.
✆ **04 75 65 62 51 ou 07 87 22 93 64**

58 - VENDS DPU Herbe (réf. 1607)
✆ **03 86 37 25 20 HR**

74 - Achète agneaux gras ou maigres, brebis pleines ou suitées, réformes. Paiement comptant.
✆ **06 08 06 98 65**

Bovin

01 - Vds 1 taureau charolais 4 ans bonnes origines vêlage facile
✆ **06.24.37.33.27**

21 - VENDS taureau adulte, vêlage facile et reproducteurs 15 mois HBC. Choubley Laurent 21210 La Motte Ternant (réf. 1511)
✆ **06 76 65 35 98**

21 - VENDS taureaux HBC 16 mois, GS, vêlage facile, primable. Fred. Lechenault - St Thibault (réf. 1606)
✆ **06 67 09 79 80**

21 - Elevage HBC VEND taureaux adultes, 2 ans, gros veaux 1 an, TGS. GAEC Lechenault Frères (réf. 1615)
✆ **06 24 24 69 93**

21 - Elevage charolais HBC, EARL GABORY - Jeux les Bard VEND taureau 5 ans, or. Gandin + repro. 15 mois dont veaux issus vêlage facile (IA), montes naturelles, TGS, IBR A. Livraison possible (réf. 17VB3)
✆ **06 87 43 40 33 - 03 80 96 79 42 HR**

26 - Vds cause cessation 8 génisses charolaises pleines ia vélage 09 2013
✆ **04 75 45 71 20 ou 06 31 79 81 59**

38 - Vds vaches Prim'Holstein prêtes ou en lactation CL 11000 kg UPRA 83 pts.
✆ **04 74 92 31 26 HR**

38 - A v. génisses Holstein de trois semaines.
✆ **06 84 30 24 46**

42 - Vds très bons taureaux charolais 15-16 mois HBC Cuisset JM St Germain Lespinasse
✆ **04 77 64 53 33**

42 - Vds taureaux Charolais 15-16 mois HBC bon origine TGS - Grouiller JP - Benisson Dieu
✆ **06 71 99 65 43**

42 - Vds taureaux Prim'Holstein Rouge et Noir Montbéliard prêt à saillir, possibilité location
✆ **06 89 30 04 69**

42 - Vds taureaux charolais 15 à 18 mois pères vêlage facile IA HBC élevage Ph Plasse Régny
✆ **06 13 23 71 03**

42 - Vds 2 mâles Salers 13 mois dont 1 de l'IA Ibra
✆ **06 79 83 56 52**

58 - VENDS veaux reproducteurs 15 mois HBC, IBR A. GAEC Bauzon - Préporché (réf. 1114)
✆ **03 86 84 21 53 - 06 58 95 93 59**

58 - VENDS monte terminée TB taureau charolais HBC 4 ans, IND IBR, TGS. GAEC de Selins (réf. 1501)
✆ **03 86 38 90 36 - 06 72 26 48 56**

58 - VENDS gros veaux reproducteurs HBC, prêt à saillir, TGS, IBR A. Charetier - Anlézy (réf. 1505)
✆ **03 86 60 23 29 - 06 37 43 86 56**

58 - VENDS gros veaux reproducteurs HBC ou non, TGS. Martin - Montigny sur Canne (réf. 1702)
✆ **03 86 50 05 60**

58 - El. charolais HBC, EARL de Beaumont - Alligny en Morvan VEND gros taureaux 16 mois, vêlage facile, IND IBR, livraison possible (réf. 15VB5)
✆ **06 70 34 71 84**

58 - VENDS reproducteurs limousins 16 mois, type viande, très doux, TGS. Livraison assurée (réf. 17VB4)
✆ **06 10 34 28 10**

58 - VENDS veaux reproducteurs HBC, IBR B. GAEC Deboux - Niault 58110 Chougny (réf. 160D)
✆ **06 26 01 58 72**

58 - Vend veaux repro 15 mois HBC, IBR A TGS. Martinet Damien en Satenot 58 Ternant anc. élevage Guérin. (1706)
✆ **06 50 30 32 26**

58 - VD reproducteurs 16 mois et 2 ans HBC TGS. EARL des Morillats. (17VB5)
✆ **06 33 49 46 88**

58 - VENDS gros veaux reproducteurs 14 mois, TGS, HBC, vêlages faciles. EARL Guillien - 58800 Epiry (réf. 1708)
✆ **03 86 22 43 36 - 06 82 51 97 32**

58 - VENDS taureau 4 ans, TBO, veaux 15 mois, HBC, IBR A. GAEC Roube - Magny Cours (réf. 180A)
✆ **03 86 58 15 80 - 06 72 77 44 76**

58 - Vd Taureau Charolais, inscrit octobre 2008, cause consanguinité IBR A, bonnes origines.(1802)
✆ **03 86 50 04 29**

69 - Vend Taureaux Charolais 16 mois, velage facile, HBC, IND, IBR, BVD
✆ **06 85 73 49 86 ou 04 74 63 49 93**

71 - Vds bons taureaux 2 ans repro. HBC, TGS, hivernés au pré, IBR A. Dumont J.-P.
✆ **06 07 57 55 40**

71 - VENDS taureaux HBC, bonnes origines, hiverné au pré, soins raisonnés. GAEC Goulliard (réf. 150E)
✆ **03 85 79 40 98**

71 - Vends gros veaux 14-15 mois HBC reproducteur T. B. qualité et origine. Gaec Bonnot, 71220 La Guiche. Site : http://gaecbonnot.free.fr/
✆ **06 81 89 18 52**

71 - Vends taureaux repro. 2 ans hivernés au pré, élevage HBC, B. O., TGS.
✆ **03 85 88 31 05 ; 06 48 20 82 79**

71 - Vds taureaux repro. HBC, TGS, liv. poss. Gaec Berland à Viry.
✆ **06 73 34 07 96 ; 06 85 13 37 68**

71 - Vds taureaux charolais HBC 16 mois, hivernés au pré, TGS. Chatillon J.-M., Mesvres.
✆ **06 15 93 22 70**

71 - Vends taureau adulte IFNAIS 111, gros veaux 16 mois, HBC, IBRA. M. Gonnot Alain, La Tagnière.
✆ **03 85 54 56 92 ou 06 10 40 54 76**

71 - Vds taureaux Charolais, HBC, adultes 2 ans, 16 mois, TGS, liv. possible Charolles. M. Debarnot F.
✆ **06 14 82 52 05**

71 - Elev. charolais HBC, vd tb taureaux 2 ans. EARL Pacaut J-M.
✆ **06 84 10 17 27**

71 - Elev. Charolais HBC, vd pour repro. taureaux 2 ans, 2 taureaux 30 mois, hiver au pré et veaux 1 an, excel. origi., IBR A. Dufraigne Jean, Les Gaudoirs, 71190 Mesvres.
✆ **03 85 54 41 10 H. Repas.**

71 - Vends repro. de 16 mois, hivernés au pré, TGS, HBC, apte à saillir. Gauthey Alexis, La Comelle.
✆ **06 22 32 71 91**

88 - Vends reproducteur blond d'Aquitaine aux choix à partir de 2000 euros calme livraison.
✆ **06 12 85 67 49**

88 - Vds 2 vaches blondes d'Aquitaine garantie gestante 2000 euros pièce, 2 broutardes 8 mois.
✆ **06 12 85 67 49**

88 - VDS reproducteurs Blond d'Aquitaine bonnes origines, très calmes, garantie sanitaire, livraison.
✆ **06 12 85 67 49**

89 - VENDS taureaux 1 et 2 ans, HBC, grandes origines, TGS, EARL Baudot 89160 Fulvy (réf. 1614)
✆ **03 86 75 15 33 - 06 19 96 60 17**

Caprin

07 - Rech boucs Saanen pour repro juin
✆ **06 31 07 50 99**

Ovin

21 - VENDS jeune bélier Ile de France d'origine inscrite (réf. 17VB2)
✆ **03 80 35 00 84 HR**

Equin

71 - Vends percheronnes inscrites SHPF : une de 3 ans, attelée, docile, beau modèle et une de 1 an.
✆ **03 85 70 61 21**

Chien

07 - Particulier vds 8 chiots (portée de 8) petits Bergers des Pyrénées 2 mois n lof tat vac mère 2GLS211
✆ **04 75 40 82 63 HR**

69 - Particulier vds 2 chiots de 2 mois, race border-collie. Tatouage mère n°2SBC257.
✆ **06 69 95 53 11**

Chasse-Gibier

07 - Spécialiste lapins Garenne repris en parc contrôle sanitaire livraison documentation
✆ **06 82 28 12 19**

Terres de Bourgogne
PETITES ANNONCES
Tel. 03 80 78 90 40
Fax 03 80 70 08 02
pa@terres-de-bourgogne.net

Les offres d'emploi de l'APECITA

AN003741 - BOURGOGNE
CONTROLEUR VIN H/F

Administration. Assurer les contrôles au sein des exploitations viti-vini conformément aux réglementations nationales et/ou communautaires ds le respect des procédures afin de vérifier la réalité physique et comptable des investissements réalisés. Rédaction de rapports au bureau. BTS Viti-oeno. Connaissance des procédures et des réglementations nationales et communautaires et de la comptabilité générale. CDD 4 mois. 1476€/brut/mois.

AN003680 - VOSGES
AGENT TECHNIQUE AGRICOLE H/F

Ferme Polyculture Elevage (180 bêtes donc 80 VL - 200 ha). Traite et travaux champs. Diplôme indifférent. CDD de 3 mois (TESA) avec évolution possible en CDI dans la structure.

AN003641 - MEURTHE ET MOSELLE
RESPONSABLE D'AGENCE H/F

Société d'expertise/gestion milieux naturel. Développer et garantir le succès commercial du secteur géographique attribué. Gérer l'agence et manager le personnel. Suivre la production - Diriger des projets. Bac+5 Mini. Expérience en management. Capacités commerciales confirmées. Connaissance des réseaux locaux et des structures en charge de l'environnement, du droit de l'environnement et de l'aménagement du territoire. CDI.

AN003738 - BOURGOGNE
2 INSTRUCTEURS DOSSIERS DE SUBVENTION H/F

Administration. Instruction des dossiers demande de subventions européennes ds le secteur viticole : réception, vérification, préparation de dossiers de contrôles, gestion de la suite de contrôle, mise au paiement. Contact avec le bénéficiaires. BTS Agri. Connaissances techniques viti, procédures et règlementations nationales communautaires et comptabilité générales. Maitrise bureautique. CDD 4 mois. Entrée immédiate. 1476€/brut/mois.

AN003703 - MEURTHE ET MOSELLE (DEPLACEMENTS QUOTIDIENS SUR LA REGION LORRAINE A PREVOIR)
CHARGE DE MISSION ANIMATION ET DEVELOPPEMENT COMMERCIAL H/F

Marque collective sous statut associatif regroupant une cinquantaine d'entreprises lorraines. Sous le management du directeur, vos missions seront de prospecter et fidéliser une cible de distributeurs, futurs adhérents de la marque. Mettre en oeuvre des opérations commerciales valorisant les produits de la marque en favorisant l'utilisation d'une gamme d'outils de promotion/supports de communication que vous faites évoluer. Participer, au sein de l'équipe, à l'élaboration et à la mise en oeuvre du plan marketing/communication, à l'organisation d'événements et à l'animation des relations entre les adhérents en privilégiant l'intérêt collectif. Formation supérieure. Première exp. commerciale significative, acquise idéalement dans le secteur agroalimentaire et/ou en relation avec la grande distribution. Maîtrise des outils bureautiques. Sensibilité aux NTIC et connais. des outils de PAO appréciées. Vous aimez donner du sens à vos actions et souhaitez contribuer à développer collectivement et durablement le commerce de produits fabriqués en Lorraine. CDI (Ordinateur + téléphone mobile).

AN003769 - SAONE ET LOIRE
OUVRIER VITICOLE H/F

Pour domaine viticole moderne de 17 ha dont 3,5 ha à la propriété. Travail en équipe. Assurer les tâches manuelles saisonnières nécessaires au travail et à l'entretien de la vigne. Conduire et entretenir le matériel. Appui au travail en cave. Formation et expérience viticole souhaitées. Maîtrise des tracteurs et enjambeurs. Permis B + véhicule. Souhaitant s'impliquer dans son travail. CDI. Poste évolutif. Entrée immédiate.

AN003790 - HAUT RHIN
OUVRIER PAYSAGISTE H/F

Agence d'emploi spécialisée dans les métiers du paysage, recherche pour l'un de ses clients paysagiste. Création minérale (piscine, dallage, pierre naturelle, pavage, mur en pierres sèches). BAC souhaité. 3 ans d'expérience. Autonome. Permis B. Poste à pourvoir immédiatement. 35 h. Salaire à négocier selon profil. Mission intérim de 3 mois environ.

AN003772 - HAUTE-SAONE
APPRENTI TECHNICO-COMMERCIAL H/F

Entreprise spécialisée dans la production animale. Vous préparez un BTSA TC en alternance. Vous êtes intéressés par l'élevage. Poste situé en Haute Saône. Contrat d'apprentissage de 12 ou 24 mois pour préparer un BTSA Technico-Commercial. Possibilité de CDI suite au contrat.

AN003813 - MOSELLE
CONTROLEUR REDEVANCES H/F

Organisme public. Assurer l'instruction de dossiers de redevances de pollution et de prélèvements des établissements. Valider les dossiers instruits et de contrôler les émissions à blanc. Mettre en oeuvre les procédures faisant suite aux émissions (mises en demeure, émissions d'office, rectifications ...) Form. supérieure. Connaissances de la réglementation eau et des redevances. CDD 6 mois.

Pour obtenir les coordonnées des entreprises, contactez la délégation la plus proche :
Bureau de Colmar Tél. 03.89.22.24.87 • Bureau de Dijon Tél. 03.80.70.27.37
N'hésitez pas à consulter l'ensemble de nos offres d'emploi sur le site :
www.apecita.com dans la rubrique Emploi

ESPACE Affaires

Toutes les annonces de matériels et de services













CÔTE D'OR

MODIFICATION DE STATUTS

Société en nom collectif

SNC GUELAUD-CHERREY

Au capital de 260 000 €
Siège social : 22 Avenue du Général de Gaulle
21110 Genlis
R.C.S. N° 424 897 858 Dijon

Aux termes d'une délibération en date du 10 Avril 2013 la collectivité des associés a étendu l'objet social aux opérations d'achat et vente de métaux précieux et bijoux, et a modifié en conséquence l'article 2-Objet des statuts qui est désormais libellé comme suit :
Article 2 - Objet
La Société a pour objet, en France et dans tous pays : « L'achat et la vente de métaux précieux et bijoux »
Le reste de l'article est inchangé.
La Gérance

AL211810263

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 13/ 03/ 2013 il a été constitué une SC présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : MONTMORENCY
Capital : 1 000 euros
Siège social : 63 rue Chabot Charny, 21000 Dijon.
Objet : l'acquisition, la propriété, la mise en valeur, l'administration et l'exploitation, l'attribution en jouissance de tout immeuble et droit immobilier; L'édification de tout immeuble à usage d'habitation la vente en totalité ou par fraction dudit immeuble. La mise à disposition de ses associés. La propriété et la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières. de droits sociaux ou tous autres titres; Tout placement de capitaux sous toute forme et toute opération financière mobilière ou immobilière; La propriété et la gestion de tous biens mobiliers; La cession des biens dont elle sera propriétaire pour autant toutefois qu'elle ne porte pas atteinte eu caractère civil de la Société;
Durée:99 ans
Gérance : Padeano Marc-André, demeurant à Dijon (21000), 63 rue Chabot Charny
Immatriculation au RCS de Dijon

AL211810260

Avis de constitution
Aux termes d'un acte SSP du 08/04/2013 en date à Dijon, la société ci-après a été constituée :
Forme : SARL
Dénomination : MONEYTIME
Siège : 6 avenue Albert Camus 21000 Dijon
Objet : restauration rapide, sandwicherie et vente à emporter ou à consommer sur place avec exploitation d'une licence IV
Durée : 99 ans
Capital : 10 000€
Gérance : Julien Cour, 6 avenue Albert Camus 21000 Dijon
Immatriculation RCS Dijon

AL211810262

Par acte SSP du 25/04/2013, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes:
Dénomination :SUCRE-SALE
Objet social : Restauration, créperie, pizzeria, salon de thé
Siège social : 6 place du Docteur Roclore, 21210 Saulieu.
Capital : 3000 €
Durée : 99 ans
Gérance : M. CAIRE Francis, demeurant 40 avenue de l'europe, 77230 Dammartin-en-Goële
Immatriculation au RCS de Dijon

AL211810272

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

PRÉALABLE À L'APPROBATION DES PLANS DE PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS PRÉVISIBLES D'INONDATION SUR LES COMMUNES DE CHAMPDOTRE, CRIMOLOIS, FAUVERNEY, GENLIS, LONGEAULT, LONGVIC, NEUILLY-LES-DIJON, PLOMBIERES-LES-DIJON, PLUVAULT, PLUVET, PONT, ROUVRES-EN-PLAINE, TART-L'ABBAYE, TART-LE-BAS, TRECLUN, TROUHANS, VARANGES

Des enquêtes publiques préalable à l'approbation des plans de prévention des risques naturels prévisibles d'inondation auront lieu du 3 mai 2013 au 7 juin 2013 sur le territoire des communes de CHAMPDOTRE, CRIMOLOIS, FAUVERNEY, GENLIS, LONGEAULT, LONGVIC, NEUILLY-LES-DIJON, PLOMBIERES-LES-DIJON, PLUVAULT, PLUVET, PONT, ROUVRES-EN-PLAINE, TART-L'ABBAYE, TART-LE-BAS, TRECLUN, TROUHANS, VARANGES.
Ces enquêtes sont prescrites par arrêtés préfectoraux :
- CHAMPDOTRE : AP n° 148 du 9 avril 2013
- CRIMOLOIS : AP n° 149 du 9 avril 2013
- FAUVERNEY : AP n° 150 du 9 avril 2013
- GENLIS : AP n° 151 du 9 avril 2013
- LONGEAULT : AP n° 152 du 9 avril 2013
- LONGVIC : AP n° 164 du 9 avril 2013
- NEULLY-les-DIJON : AP n° 153 du 9 avril 2013
- PLOMBIERES-LES-DIJON : AP n° 163 du 9 avril 2013
- PLUVAULT : AP n° 155 du 9 avril 2013
- PLUVET : AP n° 154 du 9 avril 2013
- PONT : AP n° 156 du 9 avril 2013
- ROUVRES-EN-PLAINE : AP n° 157 du 9 avril 2013
- TART-L'ABBAYE : AP n° 158 du 9 avril 2013
- TART-LE-BAS : AP n° 159 du 9 avril 2013
- TRECLUN : AP n° 160 du 9 avril 2013
- TROUHANS : AP n° 161 du 9 avril 2013
- VARANGES : AP n° 162 du 9 avril 2013

La commission d'enquête est composée de :
Président : M. Boudet Jean-Philippe.
Membres titulaires : Mmes Chouet-Lefranc Josette, Dubreuil Chantal et MM. Ferreux Jean-Marie, Magnet Bernard.
Membres suppléants : MM. Charavel Jean-Claude et Collard Daniel.
Les dossiers d'enquêtes pourront être consultés en mairie de :
- CHAMPDOTRE, les lundi et jeudi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 30 et les mercredi de 9 h 00 à 12 h 00
- CRIMOLOIS, les lundi, mardi, vendredi de 10 h 00 à 12 h 00 et les mercredi, jeudi de 16 h 00 à 18 h 00
- FAUVERNEY, les mardi de 16 h 00 à 19 h 00, les mercredi de 8 h 00 à 10 h 00 et les vendredi de 14 h 00 à 16 h 00
- GENLIS, du lundi au jeudi de 8 h 45 à 12 h 00 et de 13 h 45 à 17 h 30 et les vendredi de 8 h 45 à 12 h 00 et de 13 h 45 à 17 h 00
- LONGEAULT, les lundi de 14 h 00 à 18 h 30, les mardi de 16 h 30 à 19 h 00, les jeudi de 13 h 00 à 14 h 00 et les vendredi de 16 h 30 à 18 h 30
- LONGVIC, du lundi au jeudi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 00 et les vendredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 00
- NEUILLY-LES-DIJON, du lundi au vendredi de 8 h 00 à 12 h 00
- PLOMBIERES-LES-DIJON, du lundi au vendredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 00
- PLUVAULT, les mardi de 9 h 00 à 12 h 30, les jeudi de 9 h 00 à 11 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 00, et les vendredi de 9 h 00 à 12 h 00
- PLUVET, les mardi de 17 h 00 à 19 h 00 et les vendredi de 15 h 00 à 17 h 00
- PONT, les mardi de 8 h 00 à 12 h 00 et les jeudi de 14 h 00 à 18 h 00
- ROUVRES-EN-PLAINE, les lundi de 9 h 00 à 17 h 00 et les mercredi de 10 h 00 à 12 h 00
- TART-L'ABBAYE, les lundi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 19 h 00, et les vendredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 00
- TART-LE-BAS, les mardi et vendredi de 17 h 00 à 19 h 00
- TRECLUN, les mardi de 18 h 00 à 19 h 00 et les samedi de 13 h 00 à 14 h 00
- TROUHANS, les lundi de 9 h 45 à 11 h 45, les mardi et mercredi de 15 h 30 à 18 h 15 et les vendredi de 11 h 15 à 11 h 45
- VARANGES, les lundi de 9 h 00 à 18 h 00, les mardi de 10 h 30 à 18 h 00, les mercredi de 9 h 00 à 18 h 00 et les vendredi de 8 h 30 à 17 h 00

et sur le site de la direction départementale des Territoires : http://www.cote-d-or.equipement-agriculture.gouv.fr/les-risques-naturels-d-inondation-r520.html
La mairie de GENLIS est le siège de l'enquête publique où les dossiers d'enquêtes sont également mis à la disposition du public.
Les observations que les projets seraient susceptibles de soulever, pourront être inscrites sur les registres ouverts à cet effet ou adressées par écrit au siège de la commission d'enquête, ou par mail à l'adresse suivante : ddt-ser-prnh@cote-dor.gouv.fr
Au moins un commissaire enquêteur recevra le public :
- EN MAIRIE DE CHAMPDOTRE : le jeudi 30 mai de 9 h 00 à 12 h 00
- EN MAIRIE DE CRIMOLOIS : le mardi 7 mai de 14 h 00 à 17 h 00 et le mardi 14 mai de 9 h 00 à 12 h 00
- EN MAIRIE DE FAUVERNEY : le mardi 7 mai de 9 h 00 à 12 h 00 et le samedi 18 mai de 9 h 00 à 12 h 00
- EN MAIRIE DE GENLIS : le vendredi 3 mai de 9 h 00 à 12 h 00, le mardi 21 mai de 14 h 00 à 17 h 00 et le vendredi 7 juin de 14 h 00 à 17 h 00
- EN MAIRIE DE LONGEAULT : le vendredi 3 mai de 9 h 00 à 12 h 00 et le mercredi 15 mai de 14 h 00 à 17 h 00
- EN MAIRIE DE LONGVIC : le mardi 14 mai de 9 h 00 à 12 h 00 et le jeudi 30 mai de 14 h 00 à 17 h 00
- EN MAIRIE DE NEUILLY-LES-DIJON : le mardi 14 mai de 14 h 00 à 17 h 00 et le jeudi 30 mai de 9 h 00 à 12 h 00
- EN MAIRIE DE PLOMBIERES-LES-DIJON : le mardi 7 mai de 9 h 00 à 12 h 00 et le jeudi 6 juin de 14 h 00 à 17 h 00
- EN MAIRIE DE PLUVAULT : le mardi 7 mai de 9 h 00 à 12 h 00
- EN MAIRIE DE PLUVET : le vendredi 7 juin de 14 h 00 à 17 h 00
- EN MAIRIE DE PONT : le jeudi 30 mai de 14 h 00 à 17 h 00
- EN MAIRIE DE ROUVRES-EN-PLAINE : le vendredi 3 mai de 14 h 00 à 17 h 00, le samedi 18 mai de 14 h 00 à 17 h 00 et le jeudi 6 juin de 9 h 00 à 12 h 00
- EN MAIRIE DE TART-L'ABBAYE : le mardi 14 mai de 14 h 00 à 17 h 00
- EN MAIRIE DE TART-LE-BAS : le vendredi 3 mai de 16 h 00 à 19 h 00
- EN MAIRIE DE TRECLUN : le vendredi 7 juin de 9 h 00 à 12 h 00
- EN MAIRIE DE TROUHANS : le vendredi 3 mai de 14 h 00 à 17 h 00 et le mercredi 15 mai de 9 h 00 à 12 h 00
- EN MAIRIE DE VARANGES : le vendredi 3 mai de 9 h 00 à 12 h 00, le samedi 18 mai de 9 h 00 à 12 h 00 et le vendredi 7 juin de 9 h 00 à 12 h 00

A l'issue de l'enquête, la commission d'enquête rédigera les rapports et leurs conclusions motivées en précisant si elles sont favorables, favorables sous réserve ou défavorables à l'approbation des plans de prévention des risques naturels prévisibles d'inondation. Les personnes désirant prendre connaissance des rapports et des conclusions pourront les consulter pendant un an, à la Préfecture de la Côte d'Or, à la mairie de CHAMPDOTRE, CRIMOLOIS , FAUVERNEY, GENLIS, LONGEAULT, LONGVIC, NEUILLY-LES-DIJON, PLOMBIERES-LES-DIJON, PLUVAULT, PLUVET, PONT, ROUVRES-EN-PLAINE, TART-L'ABBAYE, TART-LE-BAS, TRECLUN, TROUHANS, VARANGES, et à la mairie de GENLIS siège de l'enquête, ainsi que sur le site internet : http://www.cote-d-or.equipement-agriculture.gouv.fr/les-risques-naturels-d-inondation-r520.html

AL211810233

CONVOCATION

ARCHIPEL SAS

Siège social
27, rue Buffon - 21200 Beaune
523 606 119 R.C.S. Dijon

Les actionnaires sont convoqués à l'Assemblée Générale Mixte qui se tiendra le dimanche dix neuf mai 2013, à l'Hôtel Majestic 68 Passeo de Gracia 08007 Barcelone (Espagne), à partir de 14 heures afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant:
Ordre du jour de l'Assemblée Générale Mixte:
Résolutions de la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire
-Rapport du Conseil d'administration sur la marche de la société et sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012 ;
-Quitus aux membres du Conseil d'administration ;
-Affectation du résultat ;
-Rapports des Commissaires aux Comptes sur l'exécution de leur mission et sur les conventions visées à l'article L 225-38 du Code de Commerce;
-Approbation des comptes sociaux;
Résolutions de la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire
-Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration en vue d'émettre des actions donnant accès au capital de la Société;
-Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.
Le Président du Conseil d'administration
Eric PLAT

AL211810257

L'ASSOCIATION CENTRE DE GESTION AGREE BOURGOGNE ALLIER

Agréée sous le n° 1.03.710
APE 6920 Z
Siret 38527858500232
64, rue du 19 mars 1962
71000 Mâcon

Les adhérents de l'association CGA Bourgogne Allier sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire le mercredi 15 mai 2013 à 14h30, au PARK INN - 26, Rue Pierre de Coubertin - 71000 Mâcon, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :
Assemblée Générale Ordinaire :
1 - Approbation du procès verbal de l'AG du 12 juin 2012
2 - Rapports d'activité et financier
3 - Rapport du commissaire aux comptes
4 - Approbation des rapports et des comptes
5 - Approbation des résolutions
6 - Questions diverses
Tout membre peut se faire représenter par un pouvoir.
Les documents concernant l' AGO sont disponibles au siège de l'association à Mâcon.
Christophe Parat,
Président

AL211810266

NOMINATION

PIN HYDRO SERVICES

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de : 120 000 Euros
Siège social : 4 Rue de Meuvain
21220 Fixin
R.C.S. : 479 066 748 RCS Dijon
SIRET : 479 066 748 000 19

Suivant délibération du 29 Mars 2013 l'Assemblée Générale Ordinaire a décidé de nommer Monsieur Jean-Jacques Bertrand, demeurant à Bourg en Bresse (01000) 40 Rue du Docteur Nodet en qualité de Commissaire aux comptes titulaire, en remplacement de la société FIDAUDIT FRANCE, pour une période de six exercices à compter du début de l'exercice en cours.
Le dépôt prescrit par la Loi sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Dijon.
Pour avis,
Le Gérant.

AL211810259

CESSATION D'ACTIVITÉ

SCP Ludovic BAUT
Elise SALICHONT-COLLOT
Notaires associés à Dijon (2100)
52 Bd Carnot

Avis de cession
Par acte de Me Baut notaire à Dijon du 17/04/2013 enregistré à SIE Dijon Nord le 24/04/2013 bordereau 2013/910 case n°1,
La société L2R Restauration, SARL, capital 8 000 Eur, siège à Dijon, (21000), 44 rue des Godrans, siren 438 421 117 RCS Dijon
A cédé à :
La société DDL, SARL, capital 50 000 Eur, siège à Dijon, (21000),44 rue des Godrans, siren 535 009 443 RCS Dijon.
Le fonds de commerce de restaurant-traiteur-plats à emporter à Dijon (21000) 44 rue des Godrans, connu sous le nom de «La Cabane à Saumon», Siren 438 421 117 et RCS Dijon.
Comprenant les éléments incorporels et corporels
Jouissance au 01/04/2013
Prix : de cent quarante cinq mille euros (145 000, 00 Eur), s'appliquant, savoir :
Aux éléments incorporels pour : 91 180,00 Eur
Aux matériel, mobilier, agencements pour : 53 820,00 Eur
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans **dix jours** suivant la dernière en date des publications légales pour la validité et pour la correspondance à Dijon 52 Bd Carnot au siège de la SCP Ludovic Baut Éloïse Salichon-Collot.
Pour insertion
Me L. Baut

AL211810271

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

BOURGOGNE ENROBES

Société à responsabilité limitée
au capital de 50 000 euros
5, rue de la Fonderie
21800 Chevigny-Saint-Sauveur
442 154 431 R.C.S. Dijon

Avis de démission d'un gérant
Aux termes d'une assemblée générale en date du 19 mars 2013, les associés ont décidé de ne pas nommer de gérant en remplacement de Joseph Motti, gérant démissionnaire ayant cessé ses fonctions à ladite date du 19 mars 2013.
Pour avis

AL211810269

DIJON GRANULATS

Société en nom collectif
au capital de 76 000 euros
5, rue de la Fonderie
21800 Chevigny-Saint-Sauveur
385 353 883 R.C.S. Dijon

Avis de remplacement du gérant
Aux termes d'une assemblée générale en date du 20 mars 2013, Philippe Daune demeurant à Rosheim (67560), 9 rue Sainte Odile a été nommé gérant de la société Dijon Granulats, à compter du 20 mars 2013, en remplacement de Patrice Haltebourg, gérant démissionnaire ayant cessé ses fonctions à ladite date du 20 mars 2013.
Pour avis

AL211810268

NIÈVRE

MODIFICATION DE STATUTS

POINTEAU IMMOBILIER

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 4 000 €
Ancien Siège social : 53, Rue des Gravières
58320 Pougues les Eaux
Nouveau Siège Social : 30, Avenue de Paris
58320 Pougues les Eaux
537 591 802 RCS Nevers

Aux termes de ses décisions en date du 22/04/2013, l'Associée Unique a décidé à compter du 01/05/2013 :
- de modifier la dénomination sociale POINTEAU CONSTRUCTIONS pour adopter celle de POINTEAU IMMOBILIER et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts,
- de transférer le siège social sis à Pougues les Eaux (58) du 53, Rue des Gravières au 30, Avenue de Paris et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts,
- d'étendre l'objet social aux activités de réalisation de transaction sur immeubles et fonds de commerce et de gestion immobilière,
- de supprimer l'activité de commercialisation de maisons individuelles et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

AL581810336

SCEA NAUDIN HUMBERT

Société civile au capital de 75.240 euros
Bruzeau, 58240 Mars sur Allier
RCS Nevers : 415.010.446

Modifications diverses
Par procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire en date du 22 avril 2013, il a été procédé au retrait de l'associé, M. Naudin Jean-François et à l'entrée d'une associée non exploitante, Mme Humbert Marie, née Dessauny
Pour avis, la gérance

AL581810347

LES ROSES BLANCHES

SARL au capital de 12000 Euros
57 rue de Marzy - 58000 Nevers
534837265 R.C.S. Nevers

Par décision de l'AGE en date du 25 mars 2013 les Associés ont :
- approuvé les comptes définitifs de la liquidation,
- donné quitus au Liquidateur, la société Delorme Laurent 57 rue de Marzy, 58000 Nevers, pour sa gestion et décharge de son mandat,
- prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du jour de ladite Assemblée.
Radiation au RCS de Nevers

AL581810341

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

SCP MACQUART-MOULIN-BALLERET
Avocats au barreau de Nevers
6, avenue Marceau - 58000 Nevers
Tél.:03 86 61 21 05
Renseignements au 02 40 48 02 73

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Au plus offrant et dernier enchérisseur
Palais de Justice de Nevers
Place du Palais
Mardi 11 juin 2013 à 10h30

Commune de Coulanges les Nevers (58)
5 rue Pierre Mendes-France
Dans un ensemble immobilier dénommé «Comte de Nevers» figurant au cadastre AN n° 228 pour 55 a 78 ca, soumis au règlement de co-propriété, état descriptif de division établi le 2 avril 2002 publié au bureau des hypothèques de Nevers le 21 mai 2002 volume 2002 P n° 2597.
Lot 20 : rez de chaussée du bat. B. Appartement(50,23 m2) : salon/séjour, coin cuisine, salle de bains, chambre, et les 163/10 000è de la propriété du sol et des parties communes générales, et les 76/1 000è des parties communes particulières au bâtiment B.
Lot 77 : Parking aérien portant le numéro 20 du plan et les 5/10 000è de la propriété du sol et des parties communes générales.
Le bien est occupé suivant bail en date du 25 avril 2012 pour une durée de 3 ans moyennant un loyer mensuel de 380,00€ + 65€ de charges soit ensemble 445,00€
Mise à prix(frais outre) : 15 000,00 Euros
Visite le samedi 1er juin 2013 de 10h à 12h
Les enchères ne pourront être portées que par ministère d'avocat inscrit au Barreau de Nevers
Le cahier des conditions de vente n°12/00058 peut être consulté au Greffe du Juge de l'Exécution du tribunal de Grande Instance de Nevers.
Pour avis

AL581810335

SCP A MACQUART-MOULIN,
J.L BALLERET
Avocat au barreau de Nevers
6, Avenue Marceau
58002 Nevers
Tél : 03.86.61.21.05
Fax : 03.86.57.13.03

COMMUNE DE SAVIGNY POIL FOL (NIÈVRE)

Vente aux enchères publiques
Le mardi 28 mai 2013 à 10H30

Au Tribunal de Grande Instance de Nevers Palais de Justice, Place du Palais, Nevers
Des biens et droits immobiliers suivants
Une maison d'habitation, terrain
Cadastrée Section A n°125 lieudit « Barillet » pour 10a 25 ca
sur la mise à Prix de : 10 000 ,00 €
Toute personne intéressée peut consulter le Cahier des Conditions de la vente, au Greffe du juge de l'Exécution au Tribunal de Grande Instance de Nevers , ou au cabinet de l ,ÀòAvocat du créancier poursuivant, M° Antoine MACQUART-MOULIN
Les enchères ne peuvent être portées que par le ministère d'un Avocat inscrit au Barreau de Nevers
La visite est prévue le Lundi 13 mai 2013

à14H sur place par la SELARL LGW huissier de Justice 2 avenue Saint Just 58005 Nevers cedex (Tél : 03.86.59.73.40).
Antoine MACQUART-MOULIN

AL581810328

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

SCP GAUTHIER-CLERGET
Notaires associés
LA Charité Sur Loire (58400)
37 ter Avenue Maréchal Leclerc
CRPCEN n°58051

Avis est donné de la modification du régime matrimonial par :
Monsieur Bernard, Georges, Pierre Ruat, retraité et Madame Monique, Renée Jouvet, retraitée, son épouse, demeurant ensemble à La Charité sur Loire (58400), 7 ter avenue du Maréchal Leclerc.
Mariés sous le régime de la communauté de biens réduite aux acquêts aux termes de leur contrat de mariage reçu par Maître Roger BARDU, notaire à La Charité sur Loire(58400), le 31 août 1959, préalable à leur union célébrée à la mairie de Varennes les Narcy (58400), le 31 août 1959 ; lequel régime n'a subi aucune modification conventionnelle ou judiciaire.
Modification opérée : adoption du régime de la communauté universelle avec clause d'attribution intégrale au conjoint survivant
Notaire rédacteur de l'acte : Maître Emmanuel CLERGET, notaire à La Charité sur Loire (58402), 37 ter Avenue Maréchal Leclerc B.P. 47,
Date de l'acte : 23 avril 2013.
Les oppositions éventuelles doivent être faites, dans les trois mois de la date de parution du présent avis, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par exploit d'huissier, auprès du notaire rédacteur de l'acte à l'adresse mentionnée ci-dessus.
Pour avis et mention
Maître Emmanuel CLERGET,
Notaire.

AL581810338

AVIS DE CONSTITUTION

S.C.P. BERNADETTE LARIVE-BRUANDET ET SYLVIE GUYARD
Notaires Associes
3 rue Saint Goar
58110 Châtillon-en-Bazois
Bureaux annexes - La Machine - Saint Saulge et Moulins Engilbert

Avis de constitution
Avis est donné de la constitution, aux termes d'un acte reçu par Maître Bernadette Larivé-Bruandet, notaire associé à Châtillon-en-Bazois (Nièvre), le 24 Avril 2013, de l'exploitation agricole à responsabilité limitée dont les caractéristiques sont énoncées ci-dessous :
Dénomination sociale : EARL des Echeneaux
Siège social : Les Echeneaux - 58330 Saint-Saulge
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au R.C.S.
Objet : activités réputées agricoles
Capital social : 872.200 euros divisé en 8.722 parts de 100 euros représentant de biens mobiliers et immobiliers
Associé gérant : M. Jean-François Vacher - Les Echeneaux - 58330 Saint-Saulge
Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts par la collectivité des associés.
La société sera immatriculée au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers
Pour avis et mention, Maître Larive-Bruandet, notaire.

AL581810354

Au terme d'un acte sous seing privé en date du 15 avril 2013 enregistré à la Recette des Impôts de NEVERS, il a été constitué une Société Civile Immobilière.
Dénomination sociale : ARNAUD C-F
Forme de la société : SCI
Capital : 1 500 €uros, constitué uniquement d'apports en numéraire divisé en 150 parts.
Siège social : 20 Avenue Laubespin 58150 Pouily sur Loire.
Objet social :
La Société a pour objet :
- la propriété par voie d'acquisition, d'apport ou autrement ; la gestion, l'exploitation, la location, la mise à disposition, à titre onéreux ou gratuit, à court terme ou à long terme, part bail ou autrement, de tous immeubles ou fractions d'immeuble, bâtis ou non bâtis, biens et droits immobiliers dont elle pourra devenir propriétaire ou avoir la disposition à un titre quelconque.
- La prise de participation dans toutes sociétés civiles ayant pour objet la propriété, la gestion et l'exploitation de tous immeubles, biens et droits immobiliers.
Elle peut faire toutes opérations se rapportant à cet objet ou contribuant à sa réalisation, pourvu que celles-ci n'aient pas pour effet d'altérer son caractère civil.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.
Gérant : Monsieur Arnaud Crottet-Figeat 20 Avenue Laubespin 58150 Pouilly sur Loire.
La société sera immatriculée au registre du Commerce et des Sociétés de Nevers.
Pour avis,
Le Gérant

AL581810276

safer Bourgogne Franche-Comté

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE LA NIÈVRE

Appel à Candidatures
La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 58) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
Cmne de DONZY (AA 11/052):
1 ha 77 a 80 ca
- La bretonniere: YO-139[36] - Les tramois: AH-9-10-17 - Pres de la bretonniere: YO-85-89-98-129[97]-130[97]
Et par extension, Cmne de COLMERY:
83 a 59 ca
- La pelotte: A-481 - La voyauterie: ZE-7 - Les grafichaux: C-291 - Les lacs: C-1035[389]

Appel à Candidatures à la location
La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 58) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par location tout ou partie des biens suivants :
IL 58 13 0001 01
Commune de PARIGNY-LES-VAUX(58):
11 ha 63 a 80 ca
- 'Les ouches dessous': ZI- 9- 10- 16
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 21/05/2013 à Safer Bourgogne Franche Comté, 6 rue du Ravelin 58000 Nevers , Tél.: 03 86 21 40 00 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL581810358

JOE BAR TEAM

Société à responsabilité limitée
au capital de 2.000 euros
Siège social : Le Bourg
58 230 Moux-en Morvan

Avis de constitution
Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : société à responsabilité limitée
Dénomination : JOE BAR TEAM
Siège Social : Le Bourg, 58230 Moux-en-Morvan
Objet : L'exploitation de tous fonds de commerce de café, brasserie, et éventuellement gérance de débit de tabacs, jeux et presse, vente à emporter
Durée : 99 années
Capital : 2.000 euros
Gérance : Mlle Alexandra Foucher, demeurant Le Bourg, 58230 Moux-en-Morvan
Immatriculation : au RCS de Nevers
Pour avis,

AL581810334

SCI LES MIMOSAS

Au capital de 100 euros
Siège social
12 Rue Fernand Chalandre
58000 Nevers

Par acte sous seing privé en date du 1IER avril 2013, il a été constitué une société civile immobilière dont les caractéristiques sont les suivantes :
Durée : 99 ans
Dénomination : S.C.I. LES MIMOSAS
Forme juridique : SCI
Capital social : 100 euros divisés en 100 parts de 1 euro chacune attribuées aux associés en rémunération de leur apport en numéraire
Siège social : 12 Rue Fernand Chalandre 58000 Nevers
Gérant : Monsieur Fournier David demeurant 17 Rue Fernand Chalandre 58000 Nevers
Objet : La Société a pour objet, en France et à l'étranger, la Gestion et la location d'immeubles, dont elle est devenue propriétaire par suite d'apport, d'achat ou de construction et plus généralement, toutes opérations, de quelque nature qu'elles soient, se rattachant à l'objet sus-indiqué, de nature à favoriser directement ou indirectement le but poursuivi par la Société, son existence ou son développement.
Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Nevers.
Le gérant

AL581810267

SCI JEAN SANS PEUR

Au capital de 100 euros
Siège social
12 rue Fernand Chalandre
58000 Nevers

Par acte sous seing privé en date du 1er avril 2013, il a été constitué une société civile immobilière dont les caractéristiques sont les suivantes :
Durée : 99 ans
Dénomination : S.C.I. JEAN SANS PEUR
Forme juridique : SCI
Capital social : 100 euros divisés en 100 parts de 1 euro chacune attribuées aux associés en rémunération de leur apport en numéraire
Siège social : 12 rue Fernand Chalandre 58000 Nevers
Gérant : Monsieur Fournier David demeurant 17 Rue Fernand Chalandre 58000 Nevers
Objet : La Société a pour objet, en France et à l'étranger, la Gestion et la location d'immeubles, dont elle est devenue propriétaire par suite d'apport, d'achat ou de construction et plus généralement, toutes opérations, de quelque nature qu'elles soient, se rattachant à l'objet sus-indiqué, de nature à favoriser directement ou indirectement le but poursuivi par la Société, son existence ou son développement.
Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Nevers.
Le gérant

AL581810268

Office Notarial de Clamecy (58500)

Avis de constitution
Suivant acte reçu par Me ARCANGELI ZERR, notaire à Clamecy, le 11/04/2013, enregistré à Nevers le 19/04/2013 bord 2013/488 case 4, il a été constitué une société à responsabilité limitée présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : SARL BOULANGERIE COLLARD
Siège social : Place du Poteau 58500 Billy sur Oisy
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS.
Objet social : l'exploitation d'un fonds de commerce de boulangerie-pâtisserie - épicerie avec tournées, confiserie, chocolaterie, glaces, restauration rapide sur place ou à emporter, vente de boissons à consommer sur place ou à emporter, vente d'articles divers, organisation de manifestations évènementielles.
Capital social : soixante mille euros (60 000,00 €), constitué par l'apport d'un fonds de commerce de boulangerie-pâtisserie-épicerie avec tournées exploité à Billy sur Oisy (Nièvre) place du Poteau.
Font partie du fonds de commerce :
- l'enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage qui lui sont attachés,
- le matériel et le mobilier,
- le stock de matières premières, produits et marchandises, garnissant ledit fonds,
- le droit au bail des locaux dans lesquels le fonds est exploité.
Le capital est divisé en 6 000 parts de dix euros (10 €) chacune numérotées de 1 à 6 000 entièrement libérées.
Gérance : Messieurs François Collard, boulanger, Edouard Collard, boulanger et Joseph Collard, pâtissier, demeurant à Druyes les Belles Fontaines (89660) le Crot Magny, sans limitation de durée, avec faculté d'agir ensemble ou séparément.
Parts sociales : clause restrictive de cession de parts sociales.
Immatriculation de la Société au R.C.S. de Nevers.
Pour avis et mention
Maître Arcangeli Zerr

AL581810343

Aux termes d'un acte S.S.P. en date à Clamecy(58) du 15/04/13, il a été constitué une société civile immobilière présentant les caractéristiques suivantes:
Dénomination: SCI LEO
Siège: 25 Chemin de la Postaillerie,58500 Clamecy
Objet: acquisition, construction et la propriété de tous biens immobiliers, à usage d'habitation, professionnel, commercial ou industriel .
La mise en valeur, l'administration, la gestion et l'exploitation, par bail, location ou autrement de tous immeubles ainsi acquis ou édifiés, dont elle aura la propriété ou la jouissance
Durée: 99 ans
Capital: 500 €
Gérance: Mr Olivier Millard et Mme Frédérique Millard, demeurant 25 Chemin de la Postaillerie, 58500 Clamecy
Immatriculation de la société au R.C.S. de Nevers.
La gérance

AL581810337

SCEA DE LA CHAUME DES CHAMPS

La Chaume des Champs - 58290 Isenay

Avis de constitution
Par acte sous seing privé, il a été procédé à la création de la société SCEA De la Chaume des Champs prenant effet au 22 avril 2013 et disposant des caractéristiques suivantes :
Forme : Société Civile
Objet :activités réputées agricoles
Dénomination sociale :SCEA de la Chaume des Champs
Siège Social: La Chaume des Champs, 58290 Isenay
Gérant : Melle Charlotte Cottin, Sauzay, 58290 Isenay
Capital social: 243.200 euros divisé en 2.432 parts de 100 euros
Apports : numéraires : 79,52 euros et biens mobiliers agricoles : 285.981,33 euros
Durée :99 ans
Immatriculation: La société sera immatriculée au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers
Pour avis, les fondateurs

AL581810356

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Relative à la révision du Plan d'Occupation des Sols en Plan Local d'Urbanisme
Le Bourg - 58140 Brassy

1- Par arrêté municipal en date du 04 avril 2013, il sera procédé à l'enquête publique portant sur le projet de révision du Plan d'Occupation des Sols en Plan Local d'Urbanisme. L'enquête publique se déroulera **du 18 mai 2013 au 22 juin 2013** inclus soit 36 jours.
2- Au terme de l'enquête publique, le dossier de révision du PLU pourra être approuvé par le conseil municipal de Brassy après prise en compte des avis des personnes publiques associées et des conclusions du commissaire-enquêteur.
3- Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Dijon a désigné¬†:
Monsieur Pierre Bard, contrôleur principal de la DDE en retraite, domicilié à 6 rue du Villars à Lormes (58140) en qualité de commissaire-enquêteur, monsieur Jean-François Durand, domicilié à 12 Via de Chevannes à Arcenant (21700) en qualité de commissaire-enquêteur suppléant
4- Le dossier du projet de PLU et les pièces qui l'accompagnent, ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire-enquêteur seront déposés à la mairie de Brassy pendant 36 jours consécutifs aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie¬†:
Mardi, jeudi, vendredi de 9h à 12h 30 et de 13h30 à 17h, mercredi de 9h à 12h30, samedi de 9h à 12h du 18 mai au 22 juin 2013 inclus .
Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit à l'adresse suivante¬†: Mairie Le Bourg 58140 Brassy.
5- Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations¬†:
à la Mairie de BRASSY, les¬†: **Samedi 18 mai 2013 de 9h à 12h, jeudi 06 juin 2013 de 14h à 17h, et samedi 22 juin 2013 de 9h à 12h**
6- A l'issue de l'enquête publique et dans un délai réglementaire d'un mois, le commissaire-enquêteur remet à la commune son rapport et ses conclusions qui seront tenus à la disposition du public durant un an à la Mairie de Brassy les jours et heures habituels d'ouverture.
7- Les informations environnementales sont consultables dans le rapport de présentation et les annexes du dossier du projet de PLU arrêté le 04 avril 2013 disponible en Mairie de Brassy.
8- La personne responsable de projet de PLU est la Commune de Brassy représentée par son Maire, Monsieur Jean-Sébastien Halliez, Mairie Le Bourg 58140 Brassy, 03.86.22.20.31, mairie-brassy@wanadoo.fr auprès de laquelle des informations peuvent être demandées.
Le Maire,
Jean-Sébastien Halliez.

AL581810352

CONVOCATION

SICAFOME
29 route de Chatillon
58290 Moulins Engilbert

Mesdames et Messieurs les porteurs de parts sont priés d'assister à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le
Vendredi 24 mai 2013 à 9 h 30
Salle polyvalente de Moulins Engilbert
Ordre du jour :
- Rapport de gestion du conseil d'administration
- Rapports du Commissaire aux Comptes
- Approbation des comptes de résultat et bilan au 31/12/2012
- Affectation du résultat de l'exercice
- Approbation des conventions article L 225-38 code de commerce
- Renouvellement et élections des administrateurs
- Questions diverses

AL581810344

DISSOLUTION LIQUIDATION

EDABOR

Société à Responsabilité Limitée
en liquidation
au capital de 1 000 euros
Siège social : 47 bis rue Henri Bouquillard
58000 Nevers (Nièvre)
528 805 906 RCS

L'assemblée générale par une décision en date du 31/03/2013, après avoir entendu le rapport de Monsieur Grégory Rozier, liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et décharge de son mandat, et constaté la clôture des opérations de liquidation.
Les comptes de liquidation seront déposés au RCS de Nevers.
Pour avis,
Le liquidateur

AL581810275

SARL NARGUILIUM

Société à responsabilité limitée
Au capital de 1 000 €
Siège social :
7 rue de la Préfecture à Nevers
Numéro Siren : 789027729
RCS : Nevers

Aux termes d'une délibération de l'assemblée générale extraordinaire en date du 24/04/2013, la collectivité des associés a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 24/04/2013 et sa mise en liquidation amiable.
Elle a nommé Mr El Karma Abdelkader demeurant au 10 rue père de Foucauld à Nevers en qualité de liquidateur et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif, acquitter le passif.
Le siège de la liquidation est fixé au 7 rue marguerite de la longuinière 58400 Chaulgnes. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation doivent être notifiés.
Mention sera faite au RCS de Nevers.

AL581810348

MODIFICATION DE CAPITAL

SEMELAY RESTAURATION TRAITEUR

Société à responsabilité limitée
au capital de 8 000 euros
porté à 73 000 euros
Siège social : place de l'Eglise,
58360 Sémelay
523706695 RCS Nevers

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés du 18 avril 2013 que le capital social a été augmenté de 65 000 euros par voie d'apport en nature avec effet rétroactif au 1er février 2013.
En conséquence, l'article 7 des statuts a été modifié.
Ancienne mention :
Le capital social est fixé à huit mille euros (8 000 euros)
Nouvelle mention :
Le capital social est fixé à soixante treize mille euros (73 000 euros).
La Gérance

AL581810331

SARL LASER FUSION

Société à responsabilité limitée
au capital de 61 000 €
Siège social - ZA Les Champs Hardis
58660 Coulanges les Nevers
RCS Nevers 393 651 344

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire en date du 24 avril 2013, il a été décidé d'augmenter le capital d'une somme de 339 000 euros pour le porter de 61 000 euros à 400 000 euros, par incorporation directe d'une somme de 339 000 euros prélevée sur le compte « Autres Réserves ». Cette augmentation de capital est réalisée au moyen de l'élévation de la valeur nominale des 4 000 parts, de 15.25 euros à 100 euros l'une.
En conséquence, les statuts ont été modifiés comme suit :
ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIAL
Ancienne mention
Le capital social est fixé à la somme de 61 000 euros.
Il est divisé en 4 000 parts sociales de 15.25 euros l'une, numérotées de 1 à 4 000, attribuées en totalité.
L'associé unique déclare que ces parts sont toutes libérées intégralement.
Nouvelle mention
Le capital social est fixé à la somme de 400 000 euros.
Il est divisé en 4 000 parts sociales de 100 euros l'une, numérotées de 1 à 4 000
L'associé unique déclare que ces parts sont toutes libérées intégralement.
Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Nevers.
Pour avis, le représentant légal,

AL581810345

EARL DEBEZE

Le Bourg - 58210 Cuncy les Varzy
RCS Nevers - 537.991.747

Augmentation de capital
Par acte sous seing privé en date du 28 décembre 2012, il a été procédé à l'augmentation du capital le portant à 300 900 € par apport de l'exploitation de M. Debeze Mathieu.
Pour avis, la gérance

AL581810351

NON DISSOLUTION

LES BALCONS DU RECOIN

Société par actions simplifiée
Au capital de 350 €
Siège social : 4 avenue du Général Leclerc
58530 Dornecy
533 902 433 RCS Nevers

L'AGM du 26/01/2013, statuant sur les dispositions de l'article L.225-248 du Code du commerce, a décidé de ne pas dissoudre la société.

AL581810342

TRANSFERT DE SIÈGE

PSA SECURITE

SARL au capital de 5 000 €
Siège social
47 bis rue Henri Bouquillard
58000 Nevers
539 813 261 RCS de Nevers

L'AGE du 14/03/2013 a décidé de transférer le siège social de la société 12 chemin Maurice Ferreol, 69120 Vaulx-en-Velin, à compter du 14/03/2013
Radiation au RCS de Nevers et réimmatriculation au RCS de Lyon

AL581810339

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

Avis de résiliation de location-gérance de fonds de commerce
Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 31 janvier 2013 fait à Sémelay, Monsieur Daniel Epinat, demeurant Le Vernay, 58 360 Sémelay a résilié le contrat de location-gérance signé le 23 juin 2010 le liant à la société SEMELAY RESTAURATION TRAITEUR, SARL au capital de 8 000,00 €, dont le siège social est Place de l'Eglise 58360 Sémelay, immatriculée sous le numéro RCS 523706695 pour un fonds de commerce de café, restaurant, préparation de plats à emporter, livraison, sis et exploité Place de l'Eglise 58360 Sémelay.
Pour avis

AL581810332

EARL DE BRIENNE

Au capital de 267 100 euros
Brienne, 58110 Brinnay
RCS Nevers 792.346.710

Modification des gérants
Par acte sous seing privé en date du 15 avril 2013, il a été procédé à la nomination d'un cogérant, M. Lemaitre Guillaume, Brienne, 58110 Brinay
Pour avis, la gérance

AL581810350

EARL TORCOL

Lafas - 58310 Bouhy
Au capital de 211.100 euros
RCS Nevers 434.497.913

Modification des dirigeants
Par procés verbal d'assemblée générale extraordinaire du 29 mars 2013, à effet du 19 mars 2013, M. Torcol Vincent, Lafas, 58310 Bouhy est nommé gérant, en remplacement de M.Torcol Olivier
Pour avis, la gérance

AL581810357

CESSION

SCP H. ADENOT et S. KOWAL
Notaires associés à Corbigny (58800)
31 Avenue Saint Jean - BP 1

Suivant acte reçu par Me Adenot, notaire à Corbigny, le 15/04/2013, enregistré à Nevers, le 17/04/2013, Bord. 2013/480, case n°1 , ext. 1194, contenant :
Cession :
Par M Christophe, Caillet, pâtissier, demeurant à Bazolles(58) Le Bourg, célibataire.
Au profit de M Bruno Stanislas, Gornecki, retraité, et Mme Murielle Odette Paulette, Putier, cuisinier, demeurant ensemble à Bazolles (58) Baye.
Commune de Bazolles (58)
Un fonds artisanal de boulangerie et pâtisserie, traiteur, petite épicerie avec tournée, petite restauration rapide situé et exploité à Bazolles (58) Le Bourg
Prix : 10.000 € dont éléments incorporels pour 5.000 €, éléments corporels pour 5.000 €.
Entrée en jouissance au 15/04/2013.
Les oppositions seront reçues à l'étude de Me Adenot, où domicile a été élu à cet effet, dans les dix jours suivant la dernière en date de la présente insertion et de la publication au BODACC.
Pour unique insertion.
Me ADENOT.

AL581810346

YONNE

MODIFICATION DE STATUTS

CAPEC LG

SARL au capital de 50000 €
Siège social : 45 Rue Bellocier,
89100 Sens
538 936 980 RCS Sens

L'AGE du 19/04/2013 a pris acte de la cessation des fonctions de Gérant de M. Duhamel Franck
- A décidé de modifier la dénomination de la société qui devient : CAPEX LG.
Mention au RCS de Sens

AL891810367

SARL MOREL

Société à responsabilité limitée
au capital de 3 000 euros
Siège social : 39 rue Georges Clémenceau
89600 Saint Florentin
RCS Auxerre 753 954 627

AVIS DE MODIFICATION
Aux termes du procès verbal de la réunion de l'assemblée générale extraordinaire des associés en date du 15 avril 2013, il résulte que :
- La collectivité des associés de la SARL MOREL a décidé la transformation de la société en Société par Actions Simplifiée à compter du 15 avril 2013, sans création d'un être moral nouveau. Cette transformation entraine la publication des mentions suivantes :
Forme :
Ancienne mention : société à responsabilité limitée
Nouvelle mention : société par actions simplifiée
Administration :
Ancienne mention : Monsieur Thierry Morel, gérant
Nouvelle mention : Monsieur Thierry Morel, président
Dénomination sociale :
Ancienne mention : SARL MOREL
Nouvelle mention : SAS MOREL
Cession d'actions :
Les actions sont librement cessibles entre actionnaires, entre ascendants et descendants des actionnaires.
Elles ne peuvent être cédées à d'autres personnes que celle ci-dessus citées, qu'avec le consentement de la majorité des actionnaires représentant au moins la moitié des actions.
- L'inscription modificative de la société sera effectuée auprès du R.C.S. d'Auxerre
Pour avis,

AL891810374

GARAGE DU MOULIN

SARL au capital de 7 622,45 €
Siège social
187, avenue de Senigallia - 89100 Sens
329 381 156 RCS Sens

L'AGM du 15/04/13 a décidé d'ajouter à l'objet social le transport de personnes, et de transférer le siège social à Sens (89100), 12, rue Chantecoq, ZAC des Vauguillettes II, à compter du 15/04/13.
Les articles 2 et 5 des statuts ont été modifiés en conséquence.

AL891810371

Par Décisions ordinaires et extraordinaires en date du 29 mars 2013 de l'Associé Unique de la Société EXCELLIANCE SERVICES, société à responsabilité au capital de 5.000 euros dont le siège social est situé au 52 rue du Pont à Auxerre (89000),il a été décidé du transfert du siège social de la Société au profit de l'adresse 96 rue Drapès à Sens 89100, ainsi que du changement de dénomination sociale de la Société par la nouvelle dénomination « AJ SERVICES

AL891810398

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 12 avril 2013, il a été constitué une société par actions simplifiée aux caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : IMOCAR-proG
Capital : 3 000 €, divisé en 3 000 actions de 1 €.
Siège social : 15 rue de la Mal Ecluse 89100 Collemiers
Objet : l'Ingénierie, la maîtrise d'œuvre notamment dans le domaine énergétique pour le bâtiment.
Durée : 99 ans.
Président : M. Cyprien Aous, demeurant à Collemiers (89100), 15 rue de la Mal Ecluse.
La société sera immatriculée au RCS de Sens.

AL891810395

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : EURL DES LAMES

TRIBUNAL DE COMMERCE D'AUXERRE

Extrait des minutes du greffe

• sur le site www.infogreffe.fr
• par minitel 3617 Infogreffe*
• par téléphone 0 899 70 22 22**
* 0,02 € + 0,86 € TTC/mn
** 1,349 € TTC/appel + 0,337 € TTC/mn
INFOGREFFE
Les Greffes des Tribunaux de Commerce L'Information Légale sur les Entreprises.

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 22/04/2013 ouvrant une procédure de Redressement Judiciaire au profit de la **Sàrl TRANSPORTS ICAUTRANS** 10 Bis allée de Régennes 89380 Appoigny (transports publics de marchandises). RCS Auxerre 408964112. CIP 3425. Les créances sont à déposer entre les mains du Mandataire, Maître François CARLO 2 chemin de la Guimbarde 89300 Joigny, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL891810391

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 22/04/2013 arrêtant le plan de cession de la **SAS SOCIETE D'INJECTION TONNERROISE** - S.I.T.- route de Tanlay Zone Industrielle 89700 Tonnerre (création, fabrication, commercialisation de tous objets, notamment en matière plastique), RCS Auxerre 405399692, CIP 2350, au profit de la **SARL AMBEMAR**. Ledit jugement a désigné comme tenu d'exécuter le plan la SELAS SEGARD CARBONI 16 rue de l'Horloge 89000 Auxerre. Ce même jugement a prononcé la liquidation judiciaire après cession avec autorisation de poursuite de l'activité jusqu'au 02/05/2013 et a désigné Maître François CARLO, 2, Chemin de la Guimbarde, 89300 Joigny en qualité de liquidateur judiciaire. Les déclarations de créances sont à déposer entre les mains du liquidateur dans les deux mois qui suivent la parution du jugement au Bodacc.

AL891810380

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 22/04/2013 prononçant la conversion en liquidation judiciaire avec autorisation de poursuivre l'activité jusqu'au 30/06/2013 de la **SARL TOUS SERVICES BATIMENT** 7 allée Jacquard 89000 Auxerre (entreprise générale du bâtiment). RCS Auxerre 499084150. CIP 3356. Les déclarations de créances sont à déposer entre les mains du liquidateur, Maître DELIBES 12 boulevard Davout 89000 Auxerre, dans les deux mois qui suivent la parution du jugement au Bodacc

AL891810381

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 22/04/2013 prononçant la conversion en liquidation judiciaire de la **Sàrl TOA SECURITE** 15 rue Philipponne 89550 Héry (sécurité, gardiennage). RCS Auxerre 480488667. CIP 3401. Les déclarations de créances sont à déposer entre les mains du liquidateur, Maître François CARLO 2 chemin de la Guimbarde 89300 Joigny, dans les deux mois qui suivent la parution du jugement au Bodacc.

AL891810382

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 22/04/2013 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la **SARL TRAITS PARTICULIERS** 14 rue du Cottage 89700 Tonnerre. RCS Auxerre 420235939. CIP 2312.

AL891810383

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 22/04/2013 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la **Sàrl LE SAINT FIACRE RONCHERES** 1 rue de Montréal 89170 Ronchères. RCS Auxerre 503619447. CIP 3255.

AL891810384

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 22/04/2013 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la **Sàrl KHRIS'TTI BIJOUX** 9 rue Arrault 89130 Toucy. RCS Auxerre 534383401. CIP 3313.

AL891810385

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 22/04/2013 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de **Monsieur Guy Henri Emile OBRY** 36 rue Alexandre Marie 89000 Auxerre. RCS Auxerre . CIP 712.

AL891810386

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 22/04/2013 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de **Monsieur William MAUSS** chemin de la Pichonnerie Chemin de Fougilet 89122 Taingy. RCS Auxerre 399106285. CIP 1687.

AL891810387

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 22/04/2013 prononçant la liquidation judiciaire de **Monsieur Olivier TLOUZEAU** 7 Rue Gauthereau 89560 Fouronnes (Menuiserie). RCS Auxerre 410107544. CIP 3422. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 Auxerre, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL891810388

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 22/04/2013 prononçant la liquidation judiciaire de la **Sàrl M-G IMMOBILIER** 122 rue de Paris 89000 Auxerre (transactions immobilières). RCS Auxerre 533604237. CIP 3423. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 Auxerre, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL891810389

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 22/04/2013 prononçant la liquidation judiciaire de **Monsieur Matthieu ROMANO** 9 Bis Chemin de la Roulée 89160 Chassignelles (revêtement, maçonnerie). RCS Auxerre 537730764. CIP 3424. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître François CARLO 2 chemin de la Guimbarde 89300 Joigny, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL891810390

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

S.I.A.E.P. ANNAY-MOLAY

Avis de mise à l'enquête publique du zonage d'assainissement des communes d'Annay-sur-Serein et de Molay

En application des dispositions de l'arrêté de Monsieur le président du syndicat des eaux Annay-Molay du 23 avril 2013, le zonage d'assainissement sera soumis à l'enquête publique durant 32 jours du 21 mai au 21 juin 2013 inclus ; Monsieur André Patignier assumera les fonctions de Commissaire Enquêteur.
Pendant le délai susvisé :
- le dossier sera déposé en Mairie d'Annay-sur-Serein et de Molay aux jours et heures habituels d'ouverture afin que chacun puisse en prendre connaissance et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit à Monsieur le Commissaire Enquêteur - Mairie d'Annay-sur-Serein - lequel les annexera au registre.
- une permanence sera assurée par le Commissaire Enquêteur :
Le mardi 21 mai 2013 de 9h00 à 12h00, mairie d'Annay-sur-Serein
Le jeudi 06 juin 2013 de 15h00 à 18h00, mairie de Molay
Le vendredi 21 juin 2013 de 14h00 à 17h00, mairie d'Annay-sur-Serein
afin de répondre aux demandes d'information du public.

AL891810372

CONVOCATION

L'ASSOCIATION CENTRE DE GESTION AGREE BOURGOGNE ALLIER

Agréée sous le n° 1.03.710
APE 6920 Z - Siret 38527858500232
64, rue du 19 mars 1962
71000 Mâcon

Les adhérents de l'association CGA Bourgogne Allier sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire le mercredi 15 mai 2013 à 14h30, au PARK INN - 26, Rue Pierre de Coubertin - 71000 Mâcon, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :
Assemblée Générale Ordinaire :
1 - Approbation du procès verbal de l'AG du 12 juin 2012
2 - Rapports d'activité et financier
3 - Rapport du commissaire aux comptes
4 - Approbation des rapports et des comptes
5 - Approbation des résolutions
6 - Questions diverses
Tout membre peut se faire représenter par un pouvoir.
Les documents concernant l' AGO sont disponibles au siège de l'association à Mâcon.
Christophe Parat,
Président

AL891810378

CUMA YONNE ŒNOLOGIE

37 rue de la Maladière
89015 Auxerre

Les adhérents de la Cuma Yonne ≈inologie sont priés d'assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 22 mai 2013 à 18 h 00, salle des Fêtes de Chitry, allée du Parc.
Ordre du jour :
- Rapport du conseil d'administration sur l'exercice 2012,
- Compte rendu d'activités et rapport moral,
- Examen et approbation des comptes, affectation du résultat,
- Quitus aux administrateurs,
- Renouvellement partiel du conseil d'administration,
- Fixation de l'allocation de gestion du conseil d'administration,
- Renouvellement de matériel,
- Réajustement du capital social,
- Mise à jour du règlement intérieur,
- Questions diverses.
Le Président

AL891810407

DISSOLUTION LIQUIDATION

JOIGNY INTERIM

SARL au capital de 60 000 euros
Siège social :
6 rue des entrepreneurs 89300 Joigny
788 650 521 RCS Sens

Aux termes de la décision en date du 22 avril 2013 par l'associée unique de la société, la société ACTURIUS, SARL au capital de 20 000 €, dont le siège est 75 rue de 75 rue de Lourmel 75015 Paris, immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le n° 488 152 000 RCS Paris, représentée par son gérant, Monsieur Jacques Last, la dissolution a été prononcée par suite de la réunion de toutes les parts entre ses mains. Les créanciers sociaux disposent d'un droit d'opposi-

Par acte SSP du 23/04/2013, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes.
Dénomination :Société Civile Immobilière ZAHI IMMO
Objet social : Acquisition de tous immeubles de toute nature, la propriété, l'administration, la gestion par bail ou autrement.
Siège social : 52 rue des roseaux, 89100 Nailly
Capital : 500 €
Durée : 99 ans
Gérance : M. Mofid Zahi demeurant 52, rue des roseaux 89100 Nailly
Clause d'agrément : Cession libre entre associés.
Immatriculation au RCS de Sens

AL891810396

Par acte SSP du 01/02/2013, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : SCI LES CHAUFFRETTES
Objet social : Gestion, administration, achat, vente tous biens immobiliers
Siège social : 14 14 Rue Abbé Pissier, 89450 Saint-Père.
Capital : 3000 €
Durée : 60 ans
Gérance : M. Chauffard Pierre, demeurant 14 Rue Abbé Pissier, 89450 Saint-Père
Clause d'agrément : Cession libre entre associés, soumise à agrément dans les autres cas
Immatriculation au RCS d' Auxerre

AL891810405

Par acte SSP en date du 05/04/2013, il a été constitué SASU suivante :
Dénomination : U.V.K. EXOTIQUE
Siège social : Rue Saint Pierre Levif - Centre Commercial du Clos de Saint Pierre - Lot n° 5 - 89100 Sens
Capital : 4 000 euros
Objet : alimentation générale, taxiphone - téléboutique, divers
Durée : 99 ans
Présidence : M. Kirupakaran Kandasamy 06 rue Henri Rossignol 91270 Vigneux sur Seine.
Les cessions des parts sont libres.
A chaque action est attaché un droit de vote.
Immatriculation : RCS Sens

AL891810368

AVIS DE CONSTITUTION
Aux termes d'un acte sous seings privés, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes.
Forme : Société civile d'Exploitation Agricole
Dénomination : SCEA SERRES DE BOURGOGNE
Siège social : 32 Avenue de la Marne 89100 Sens
Objet :
- l'exploitation de terrains agricoles et serres maraîchères, soit directement, soit par voie de métayage, de fermage, ou selon toutes autres modalités ;
- l'acquisition de tout matériel agricole ou autre, et cheptel nécessaires à cette exploitation ;
- la vente d'animaux et de produits provenant de ces terrains ou domaines ;
Durée : 99 années à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.
Capital : 2 000 euros par apports en numéraire
Gérance : Monsieur Majid Elmoutaki demeurant à Clichy (92110), 3 rue de Neuilly
Immatriculation : RCS de Sens.
Pour avis, la Gérance.

AL891810377

tion à exercer dans le délai de 30 jours de la présente publication. Les oppositions devront être présentées devant le Tribunal de Commerce de Sens. Le dépôt légal sera effectué au RCS de Sens.
Pour avis.

AL891810370

ARCANES DIFFUSION

SARL au capital de 2000, 00 €
Siège social : ZAC des Vauguilettes,
01 Bd des Noyers Pompons, 89100 Sens
751 045 881 RCS Sens

L'AGE du 30/03/2013 a décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 30/03/2013, nommé en qualité de liquidateur M. Vantieghem Stefan, demeurant 09 La Huronnerie, 89330 Verlin, et fixé le siège de liquidation chez le liquidateur.
Modification au RCS de Sens

AL891810397

➜ MODIFICATION DE CAPITAL

SOFITRANS- SOCIÉTÉ FINANCIÈRE - TRANSPORTS SERVICES

Société par actions simplifiée
au capital de 900 000 euros
Siège social : route de Tonnerre
89430 Tanlay
350 821 559 RCS Auxerre

Par décision en date du 26 mars 2013, le Comité de Direction agissant en vertu des pouvoirs conférés par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 4 mars 2013 ayant autorisé la réduction du capital social de la société par voie de rachat par cette dernière en vue de leur annulation des 4.500 actions de 10 € chacune appartenant à la société OSTRAL FINANCE, a décidé de réduire le capital de la société de 45.000 € pour le ramener de 900.000 € à 855.000 € par voie de rachat par la Société, en vue de leur annulation, des 4.500 actions de 10 € chacune de la société OSTRAL FINANCE et a modifié en conséquence les articles 6 et 7 des statuts.
Par décision en date du 29 mars 2013, l'associé unique a décidé d'augmenter le capital social de 45.000 € pour le porter de 855.000 € à 900.000 € par incorporation de réserves et a modifié en conséquence les articles 6 et 7 des statuts.
Pour avis : Le Président

AL891810400

➜ TRANSFERT DE SIÈGE

Me Laurent Francin - Notaire
10 rue Bd Davout-
89000 Auxerre

Suivant délibérations de la collectivité des associés du GROUPEMENT FORESTIER DE MONTMERCY sté civile au capital de 1.0263090 € ayant son siège à Auxerre (89000), 5 rue Marcellin Berthelot, identifiée au SIREN sous le n° 384 403 960 en date des 13/07 & 24/12/2012, déposées au rang des minutes de Me Francin suivant acte du 23/04/2013, a notamment été constatée avec effet au 1er janvier 2013 le transfert du siège social du 5 rue Marcellin Berthelot 89000 Auxerre, 66 rue des Mathurins 75008 Paris,
En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié et la société fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS de Paris
Pour avis et mention
Le Notaire

AL891810265

L'ARBRE REMARQUABLE

Société à responsabilité limitée
au capital de 4 000 euros
Siège social : 26, rue du Moulin - 89390 Cry
492 972 476 RCS Auxerre (en cours de transfert)

Suivant décision de l'associé unique du 01/03/2013, il a été décidé de transférer le siège social de Cry (89390) 26, rue du Moulin, à Le Douhet (17100), 2, les Forges, à compter de cette même date.
La société sera désormais immatriculée au Greffe du Tribunal de Commerce de Saintes.
le gérant

AL891810404

7.COM

SARL au capital de 6 084, 75 euros
Siège social:
30 Avenue Vauban 89100 Sens
441 103 553 RCS Sens

L'AGE du 26/04/2013 a décidé de transférer le siège social à 3 Chemin de Champbertrand Rosoy 89100 Sens à compter du 30/09/2013
Mention au RCS de Sens

AL891810406

➜ NOMINATION

MELISEY-ELECTRONIC

SAS au capital minimum de 400000 €
Siège social :
Route de Tonnerre, 89430 Mélisey
519 247 365 RCS d' Auxerre

L'AG du 02/04/2013 a nommé à compter du 01/01/2013 en qualité de
- Commissaire Aux Comptes Titulaire : M. Francois Thierry, demeurant 4 rue Aristide Briand, 10000 Troyes, en remplacement de M. Verdeaux Jean-Marie
- Commissaire Aux Comptes Suppléant : M. Simmony Daniel, demeurant 1 Rue Louis Monny, 10000 Troyes, en remplacement de M. François Thierry
Modification du RCS d' Auxerr

AL891810379

➜ SUCCESSION

Avis
La Directrice Régionale des Finances publiques de Bourgogne et du Département de la Côte d'Or, Administratrice Générale, France Domaine - Gestion des Patrimoines Privés 4, rue Léon Mauris 21074 Dijon cedex, a été nommée par décisions du tribunal de grande instance d'Auxerre, curateur des successions de :
. en date du 18/04/2013,
Mme Jacqueline Danielle **Roux** célibataire, décédée le 07/05/2009 à Auxerre, réf 13-5384
Mme Lucienne **Quintard** célibataire, décédée le 18/09/2012 à Auxerre, réf 13-5385
Mme Madeleine **Sautereau** veuve Gibaut, décédée le 23/05/2012 à Dijon, réf 13-5386
M. Guy André **Meunier** divorcé, décédé le 30/09/2010 à Ancy le Franc , réf 13-5387
M. Lucien **Paraut** célibataire, décédé le 05/06/2012 à Paris (15e), réf 13-5388
M. Simonne Raymonde **Morlet** veuve Grégoire, décédée le 22/02/2010 à Champcevrais, réf 13-5389
M. André Jean **Bourg** célibataire, décédé le 31/03/2011 à Troyes, réf 13-5390
M. Christian Jean Louis **Klein-Pouyaud** divorcé, décédé le 14/03/2012 à Mailly la Ville, réf 13-5391
Mme Marie-Claude **Osche** divorcée Lévèque, décédée le 30/12/2011 à Auxerre, réf 13-5392
. en date du 19/04/2013
M. Marcel Jean **Dougy** marié, décédé le 24/07/2012 à Tonnerre, réf 13-5383
M. Jean-Michel **Charles Crène** divorcé, décédé le 25/03/2012 à Auxerre, réf 13-5382
Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

AL891810409

➜ DÉMISSION

SICA DES PRODUCTEURS DE CANARDS GRAS DU TERROIR BOURGUIGNON

SICA sous forme de Société à responsabilité limitée à capital variable
siège social : 14 bis Rue Guynemer
89015 Auxerre
377 609 359 RCS Auxerre

Aux termes d'une délibération en date du 31 janvier 2013, la collectivité des associés a pris acte de la démission de monsieur Hervé Rosier et a nommé en qualité de nouveau cogérant monsieur Jean-Michel Gonthier, demeurant à Saint Julien-du-Sault (Yonne), ferme de la Prairie pour une durée de trois ans, soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice qui sera clos le 31 Juillet 2015.
Pour avis
La Gérance

AL891810403

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
15 A Avenue du Château
Saint-Georges-sur-Baulche
B.P.173 - 89003 Auxerre Cedex

CATHELIN FRERES

Société à responsabilité limitée
au capital de 6 000 euros
Siège social : RD 660
89100 Malay le Grand
RCS Sens 789 607 371

AVIS
Aux termes d'une délibération en date du 17 avril 2013, la collectivité des associés a pris acte de la démission de Monsieur Marc Cathelin à compter du 17 avril 2013 et a décidé de ne pas procéder à son remplacement.
L'article 17 des statuts a été modifié en conséquence et la mention de Monsieur Marc Cathelin a été supprimée.
Pour avis
La Gérance

AL891810375

Aux termes d'un acte SSP en date du 5 avril 2013 il a été constitué une société
Dénomination sociale :SARL STAND BIKE
Siège social : 82 avenue Georges Pompidou, 89700 Tonnerre
Forme : SARL Unipersonnelle
Capital : 1500 €
Objet social : La réparation, l'entretien, la vente de tous véhicules et de toutes pièces de deux roues, bateaux, et plus généralement de tout véhicules motorisés ou non
Gérant : Monsieur Julien Bourdy, 82 avenue Georges Pompidou, 89700 Tonnerre
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Auxerre

AL891810402

➜ CESSION

Suivant ASSP en date du 19.4.2013 enregistré au SIE Auxerre le 23/04/2013, bordereau 2013/396, case n°2, extrait 1182, la SARL AUTO BILAN FLORENTINOIS au capital de 15.400 €, siège social à Saint-Florentin (89) route de Genève, 383 601 630 RCS Auxerre a cédé à la SAS TECHNIC AUTO au capital de 5.000 €, siège social à Saint-Florentin (89) route de Genève, 792 306 011 RCS Auxerre, un fonds de commerce de contrôle technique périodique de véhicule léger, sis et exploité à Saint-Florentin (89) route de Genève et pour lequel, le cédant est immatriculé 383 601 630 RCS Auxerre - SIRET 383 601 630 00015, et ce moyennant la somme de 80.000 €, s'appliquant aux éléments incorporels à concurrence de 60.000 € et aux éléments corporels à concurrence de 20.000 €. L'entrée en jouissance a été fixée au 20.4.2013. Les oppositions s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les 10 jours de la dernière en date des publications légales chez Maître Philippe GUEGAN, avocat à Auxerre (89) 7, rue Alexandre Marie.

AL891810355

Avis de cession
Suivant acte sous seing privé en date à l'Isle sur Serein (Yonne) du 17 avril 2013, enregistré à Auxerre (Yonne), le 23 avril 2013, Bordereau n°2013/396, Case n°5, Extrait 1185,
- La SARL BOUCHERIE LE CHAROLAIS, Société à Responsabilité Limitée au capital de 7 500 euros dont le siège social est 21, rue Vauban 89440 l'Isle sur Serein, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le n° 511 096 059 RCS Auxerre,
a vendu à
- La SARL LA BOUCHERIE DU SEREIN Société à Responsabilité Limitée au capital de 5 000 euros, dont le siège social est 21, rue Vauban 89440 l'Isle sur Serein, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 792 291 197 RCS Auxerre, un fonds de commerce de boucherie, charcuterie, traiteur,
sis 21 Rue Vauban - 89440 l'Isle sur Serein, pour lequel la société SARL BOUCHERIE LE CHAROLAISest inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 511 096 059 RCS Auxerre et à l'INSEE sous le numéro SIREN 511 096 059 00015, code NAF 4722Z.
L'entrée en jouissance a été fixée au 15 avril 2013.
La cession a été consentie et acceptée moyennant un prix de 27 000 euros, s'appliquant comme suit :
- aux éléments incorporels pour la somme de 3 800 euros
- aux éléments corporels pour la somme de 23 200 euros
Les oppositions s'il y a lieu seront reçues dans les 10 jours suivant la dernière en date des publications légales au fonds vendu pour la validité, au Cabinet S.J.B., Société d'Avocats, 43 Rue du Clos, 89000 Auxerre, pour la correspondance.
Pour insertion

AL891810394

Suivant acte sous seing privé en date à Melun du 10/04/2013, enregistré au Service des Impôts des Entreprise de Sens, le 15/04/2013, case n° 5, bordereau n° 2013/287.
La société M.E.E.K.S. SARL au capital de 1 000 euros, dont le siège social est 41, rue Thénard 89100 Sens, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Sens sous le numéro 519 730 493, représentée par Madame Victor Edna Jannet, A CEDE
à la société U.V.K. EXOTIQUE SASU au capital de 4 000 euros, dont le siège social est Rue Saint Pierre L Evif -Centre Commercial du Clos de Saint Pierre - Lot n° 5 - 89100 Sens, en cours d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de Sens sous le numéro (en formation), représentée par Monsieur Kirupakaran Kandasamy, président,
Un fonds de commerce «Alimentation générale - épicerie - fruits et légumes», sis et exploité Rue Saint Pierre L Evif - Centre Commercial du Clos de Saint Pierre Lot n° 5 - 89100 Sens, moyennant le prix de 3 000 euros.
La prise de possession et l'exploitation effective par l'acquéreur ont été fixées au 15/04/2013.
L'acquéreur sera immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés de Sens.
Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales, au siège du fonds cédé pour la validité et, pour toutes correspondances, à l'attention de Monsieur Kirupakaran Kandasamy, président, de la société U.V.K. EXOTIQUE, rue Pierre L Evif - Centre Commercial du Clos de Saint Pierre - Lot n° 5 - 89100 Sens.
Pour avis

AL891810369

Cession partielle de fonds de commerce
Auxerre (89000)

Acte : ASSP du 12 avril 2013
Enregistrement : le 25/04/2013 au S.I.E.C de Auxerre ;Bordereau n° 401/10/1205 case n° 10
Vendeur : SNC-Lavalin, SAS au capital de 25.000.000 euros, 61 rue de Monceau à Paris (75008), RCS Paris n° 444649537.
Acquéreur : ingénieurs Associés 3iA, SAS au capital de 100.000 euros, 6, rue Carré à Troyes (10000), RCS de Troyes n° 791 511 868.
Fonds de commerce de maîtrise d'oeuvre et de bureau d'études exploité avenue Plaines de l'Yonne (centre d'affaire des Boutisses), 89000 Auxerre.Prix : 16.164,67 €
Date d'entrée en jouissance : 1er avril 2013.
Oppositions à former dans les 10 jours à compter de la publication de la cession au BODACC, au domicile élu au lieu d'exploitation du fonds à savoir avenue Plaines de l'Yonne (Centre d'affaire des Boutisses), 89000 Auxerre. Toute correspondance liée aux oppositions est à adresser au cabinet Toison & Associés, 89 avenue Niel, 75017 Paris.

AL891810408

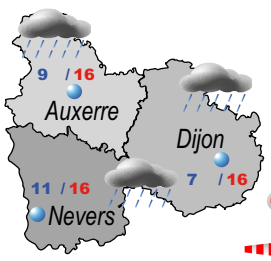
▶ Prévisions **météo** du 26 avril au 03 mai

DIJON CÉRÉALES

Météo de la Bourgogne

AGATE FRANCE — AIDE À LA GESTION ADAPTÉE AU TEMPS ET À L'ENVIRONNEMENT
Prévisions Météo à 8 jours
0892 46 38 36 0,34 € ttc/min.
www.agate-france.com

Vendredi 26 Avril



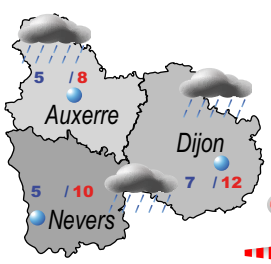
Pluvieux
Pour la journée de vendredi, c'est la pluie qui est au menu. Les vents seront modérés.

T° mini : 6 à 8 °C
T° maxi : 15 à 17 °C

Vents : Ouest-Sud-Ouest 20 km/h

Ste Alida
Soleil : 07:02 - 21:03
Lune : 22:11 - 07:18

Samedi 27 Avril



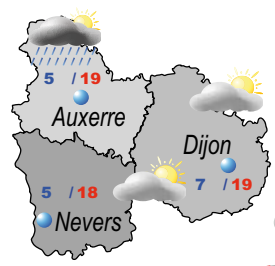
Pluvieux
Pour la journée de samedi, l'épisode de la pluie, continu sur l'ensemble de la région. Les vents souffleront faiblement.

T° mini : 4 à 6 °C
T° maxi : 11 à 13 °C

Vents : Nord-Nord-Ouest 10 km/h

Ste Zita
Soleil : 07:00 - 21:04
Lune : 23:21 - 08:04

Dimanche 28 Avril



Variable
Pour cette journée dominicale, le ciel sera partagé entre averses et éclaircies. Les températures en hausse l'après-midi.

T° mini : 4 à 6 °C
T° maxi : 18 à 20 °C

Vents : Sud-Est 20 km/h

Ste Valérie
Soleil : 06:59 - 21:05
Lune : N.C. - 08:58

Prévisions à 7 jours

Lundi 29 au Mercredi 01 Mai :

orageux / nuageux / averses orageuses

Vents : Sud-Sud-Ouest à 20 km/h
T° mini. : 4 à 13 °C T° maxi. : 15 à 17 °C

Jeudi 02 au Dimanche 05 Mai :

rares averses / clair / eclaircies / eclaircies

Vents : Sud à 10 km/h
T° mini. : 1 à 6 °C T° maxi. : 18 à 20 °C

Terres de Bourgogne

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) **RCS B. 351 475 504**
• Gérante : Mauricette Besançon • Directeur de publication : Jean-Luc Berthomé •

Rédaction
• Responsable de la rédaction : Jean-Luc Berthomé
mail: jl.berthome@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein mail: am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos mail: f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 94 266 Fresnes - Tél. 01 49 84 03 30

Les Jardins d'Octobre
4 rue Davout - BP 77 409
21 074 Dijon cedex
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02 -
mail : contact@terres-de-bourgogne.net

• Commission paritaire des journaux et publication • 0516 T 88045 - ISSN : 1969-8232 • Dépôt légal : mois de parution •
• Tirage moyen par numéro : 6 500 ex. • Prix au numéro : 2,00 € • Imprimeries: IPS - ZA du Chant des Oiseaux - 80800 Fouilloy



syngenta®

™

Syngenta Agro S.A.S. 1, avenue des Prés - CS 10537 - 78286 Guyancourt Cedex. Tél. : 01 39 42 20 00 ; Fax : 01 39 42 20 10.
Capital social : 22 543 902,80 Euros ; SIREN 433 886 934 RCS Versailles - 433 886 934 RSAC Versailles - Identification TVA FR 63 433 886 934.
Agrément IF01749 : distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels.
GEOXE® WG, SAFIR® WG - AMM N° 2110147 - Composition : 50 % fludioxonil * - Xi Irritant, N Dangereux pour l'environnement. R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. R50/53 Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. Porter des gants et des vêtements de protection appropriés pendant toutes les opérations de mélange / chargement et de traitement. S13 Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux. S2 Conserver hors de la portée des enfants. S20/21 Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. S61 Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité. Sp1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Spe3 Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 20 mètres par rapport aux points d'eau pour les usages en verger et de 5 mètres pour l'usage sur vigne.
® Marque enregistrée et * substance active d'une société du groupe Syngenta.
Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit ou www.syngenta.fr

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.